Des diverses espèces de morve et de farcin considérées comme des formes variées d'une même affection générale contagieuse / par U. Leblanc.

Contributors

Leblanc, Urbain, 1797-1871. Francis A. Countway Library of Medicine

Publication/Creation

Paris : J.B. Baillière, 1839.

Persistent URL

https://wellcomecollection.org/works/t63ak5k8

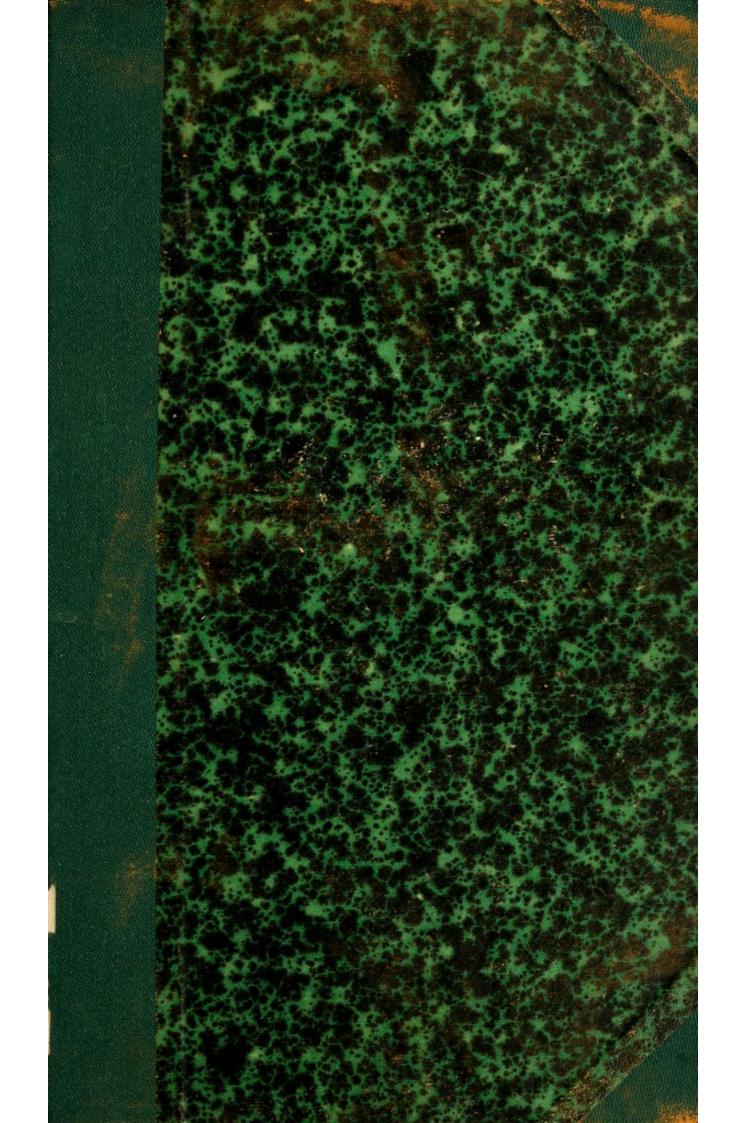
License and attribution

This material has been provided by This material has been provided by the Francis A. Countway Library of Medicine, through the Medical Heritage Library. The original may be consulted at the Francis A. Countway Library of Medicine, Harvard Medical School. where the originals may be consulted. This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection 183 Euston Road London NW1 2BE UK T +44 (0)20 7611 8722 E library@wellcomecollection.org https://wellcomecollection.org





Dr. Wigglesworth 108 BOYLSTON ST. BOSTOR.

.

.

Digitized by the Internet Archive in 2011 with funding from Open Knowledge Commons and Harvard Medical School

http://www.archive.org/details/desdiversesesp00lebl





DES DIVERSES ESPÈCES

DE MORVE ET DE FARCIN.

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR.

TRAITÉ DES MALADIES DES YEUX, observées sur les principaux animaux domestiques ; Paris, 1823, in-8. avec 7 planch.

- DE LA GASTRO-ENTÉRITE ÉPIZOOTIQUE; Paris, 1825, in-8.
- ANATOMIE CHIRURGICALE des principaux animaux domestiques ; Paris, 1828, un vol. grand in-fol. avec 30 planches gravées et coloriées.
- EXPLORATION DES ORGANES DE LA BESPIRATION des principaux animaux domestiques.
- RECHERCHES EXPÉRIMENTALES sur les caractères physiques du sang.
- DES INSTITUTIONS MÉDICALES VÉTÉRINAIRES en France.
- DE LA FERRURE FRANÇAISE comparée à la ferrure anglaise.
- Réflexions sur un projet de loi sur les cas rédhibitoibes dans le commerce des animaux domestiques.

IMPRIMERIE DE MOQUET ET COMP., RUE DE LA HARPE, 90.

DES DIVÉRSES ESPÉCES

850

DE

MORVE ET DE FARCIN

CONSIDÉRÉES

COMME DES FORMES VARIÉES

D'UNE MÊME AFFECTION GÉNÉRALE CONTAGIEUSE ;

PAR U. LEBLANG,

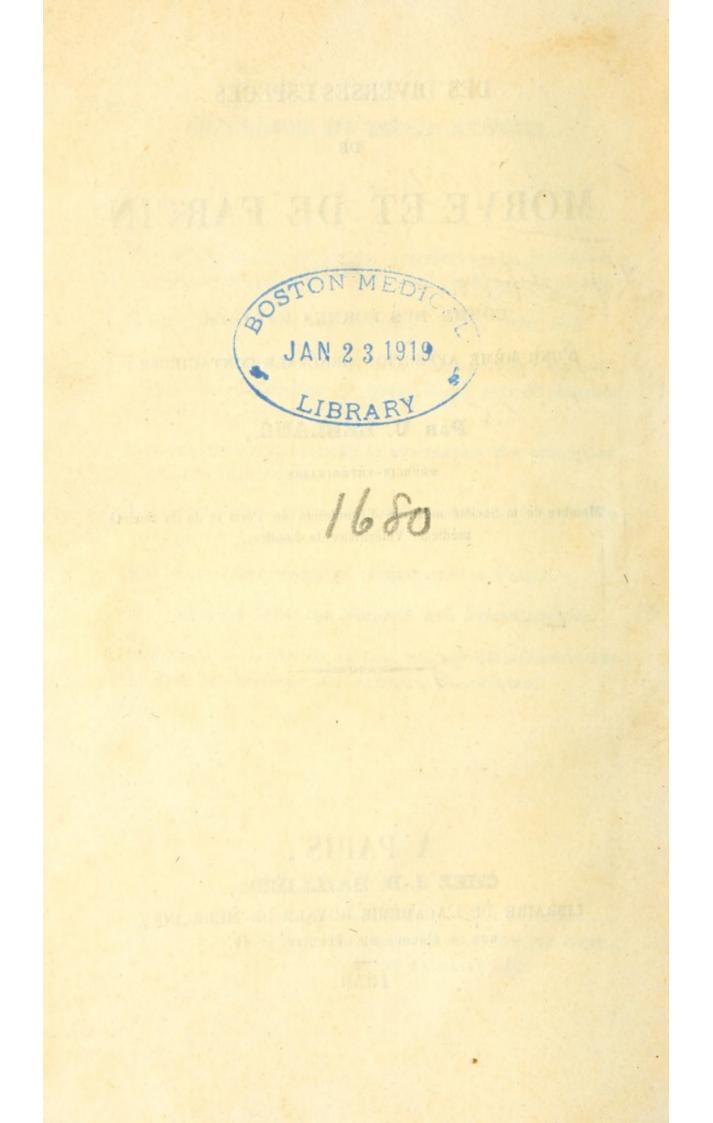
MÉDECIN-VÉTÉRINAIRE,

Membre de la Société médicale d'Émulation de Paris et de la Société médicale Vétérinaire de Londres.

A PARIS, CHEZ J.-B. BAILLIÈRE,

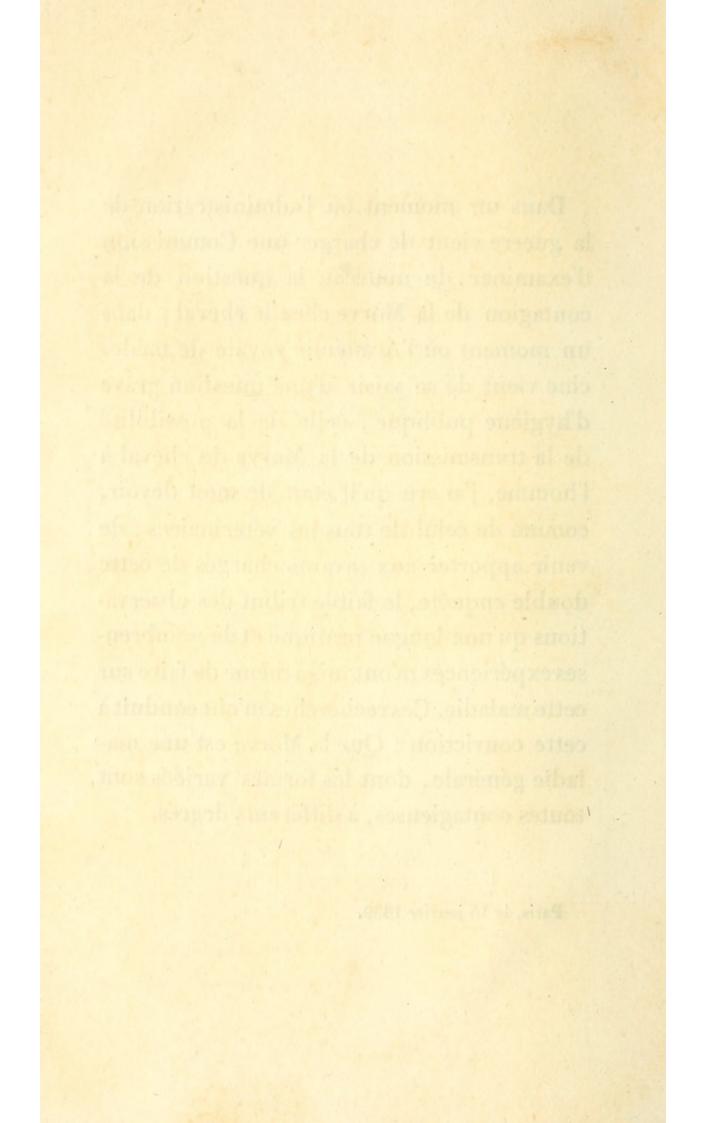
LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE, RUE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE, Nº 17.

1859



Dans un moment où l'administration de la guerre vient de charger une Commission d'examiner de nouveau la question de la contagion de la Morve chez le cheval ; dans un moment où l'Académie royale de médecine vient de se saisir d'une question grave d'hygiène publique, celle de la possibilité de la transmission de la Morve du cheval à l'homme, j'ai cru qu'il était de mon devoir, comme de celui de tous les vétérinaires, de venir apporter aux savants chargés de cette double enquête, le faible tribut des observations qu'une longue pratique et de nombreuses expériences m'ont mis à même de faire sur cette maladie. Ces recherches m'ont conduit à cette conviction : Que la Morve est une maladie générale, dont les formes variées sont toutes contagieuses, à différents degrés.

Paris, le 15 janvier 1839.



JAN 23 1919

DES DIVERSES ESPÈCES

DE MORVE et de farcin.

S I. REMARQUES PRÉLIMINAIRES.

Les termes génériques morve et farcin sont employés pour désigner des lésions dont les principaux symptômes sont généralement connus. Mais dès que l'on examine les opinions des vétérinaires sur la nature et le siége de ces lésions, on trouve parmi eux de grandes dissidences. Cependant, ceux qui regardent comme des maladies fort distinctes les diverses formes de la morve et du farcin, appellent encore ces maladies, comme si elles naissaient d'une même source, morve chronique, morve aiguë, morve pustuleuse, morve gangréneuse; farcin chronique, farcin aigu. Pour moi, je pense que, sous ces noms, on a décrit des modifications ou des formes diverses d'une seule et même maladie. On trouvera la preuve irrécusable de cette opinion dans les faits mêmes qui ont été recueillis avec soin par M. Dupuy (1), par M. Rodet (2) et par M. Renault (3). Dans ces observations, il n'est pas rare de trouver indiquées à côté des lésions que l'on dit caractériser la morve aiguë, par exemple, d'autres lésions qui appartiennent à la morve chronique; d'autres fois ce sont des lésions que l'on attribue spécialement à la morve gangréneuse qui sont réunies à des pustules, à des tubercules. Ces rapports sont encore bien plus frappants dans une quatrième espèce de morve admise par M. Delafond, et qu'il désigne par ces mots : « Terminaison » (de la morve chronique) avec résorption puru-» lente, gangrène et altération générale des li-» quides (4). »

L'identité de nature des diverses espèces de morve est si réelle qu'il est admis généralement, même par ceux qui les croient distinctes, qu'une espèce succède souvent à une autre : la morve chronique à la morve aiguë, la morve aiguë à la morve chronique, la morve gangréneuse à la morve aiguë, le farcin aigu au farcin chronique, le farcin chronique au farcin aigu etc. Ces transfor-

(1) Dupuy, De l'affection tuberculeuse, 1817.

(2) Rodet, Recherches sur la nature et la cause de la morve, 1830.

(3) Recueil de médecine vétérinaire, 1834.

(4) Delafond, Traité de la police sanitaire, tableau synoptique, 1838.

mations, ne sont, pour moi, que des formes d'un même mal, que des aggravations ou des améliorations d'une même affection. Je ne parlerai point ici de ces degrés à époques fixes que l'on a admis pour la morve chronique; car rien n'est aussi variable que la succession des symptômes et des lésions qui constituent les diverses formes de morve et de farcin. Il n'est pas rare, par exemple, dans ce que l'on appelle la morve chronique, de voir apparaître pour premières lésions caractéristiques, des lésions qui n'appartiennent qu'au second ou au troisième degré de certains auteurs. De même, la morve peut débuter par la forme aiguë ou gangréneuse ou ecchymotique, et revêtir plus tard le caractère chronique. J'ajouterai encore, en faveur de la consanguinité des diverses espèces de morve et de farcin, que tout le monde reconnaît que ce sont les mêmes causes qui les produisent. Seulement on n'est pas d'accord sur la contagion que les uns admettent pour la morve aiguë, la morve gangréneuse et le farcin aigu, et qu'ils contestent à la morve et au farcin chroniques.

Admettant la consanguinité des diverses espèces de morve et de farcin, je vais exposer dans un seul paragraphe les caractères anatomiques de ces maladies.

§ II. Des lésions anatomiques de la morve et du farcin, et de leur nature.

La morve et le farcin chroniques, comme les formes aiguës de ces affections, sont des *maladies générales* dont les lésions caractéristiques se montrent de préférence dans certains organes. Ces affections ont leur siége le plus apparent dans les fosses nasales et dans le système lymphatique; mais il y a toujours d'autres lésions concomitantes, même pour le farcin dont la localisation dans le système lymphatique paraît frappante.

Les lésions, dans la morve et le farcin (que je vais réunir dans une même description), sont :

1° L'altération générale des liquides qui, même dans les cas où elle n'est pas très-manifeste, semble indiquée par le développement dans un grand nombre d'organes, de lésions particulières. Les altérations du fluide lymphatique sont presque constamment reconnaissables à l'œil nu dans les vaisseaux d'un certain calibre, surtout dans les vaisseaux qui forment la base des cordes dites *farcineuses*, et dans les ganglions lymphatiques. Et il n'y a pas de doute pour moi que certaines tumeurs isolées, dites *boutons de farcin*, ne soient formées en grande partie, à leur origine, par du liquide lymphatique coagulé, accumulé dans des vaisseaux ou dans de petits ganglions lymphatiques; car il arrive souvent que l'on peut suivre jusque dans ces boutons des vaisseaux lymphatiques remplis d'une matière coagulée semblable à celle que l'on observe dans des vaisseaux lymphatiques d'un plus grand calibre.

Quand on examine, avec attention, les lymphatiques d'une région atteinte de farcin, on remarque que ces vaisseaux sont distendus par un liquide plus épais et plus coloré en jaune (1) que dans l'état de santé, ou par une matière coagulée et d'une nuance jaune plus tranchée encore.

Les vaisseaux qui renferment le liquide altéré sont presque toujours malades; leurs parois sont épaissies, opaques; souvent leur membrane interne est pointillée de rouge; elle est inégale, et adhérente au caillot lymphatique; dans quelques points, elle est plus molle sans être ulcérée; ailleurs elle est complétement ramollie. Le ramollissement s'étend à la totalité de l'épaisseur du vaisseau sur un point de sa circonférence; le coagulum lymphatique en rapport avec cette ulcération du vaisseau, se ramollit aussi; le tissu cellulaire qui correspond à l'ouverture ul-

(1) J'ai observé aussi quelquefois une autre altération du fluide lymphatique. Ce liquide était d'un blanc laiteux, ayant entièrement l'aspect du pus. C'était à la suite de phlegmons profonds, à la suite d'inflammations graves des cordons testiculaires, après la castration, et lorsqu'il y avait résorption purulente.

cérée du vaisseau se tuméfie, se durcit, puis se ramollit ensuite. Alors existe un dépôt plus ou moins volumineux qui a son siége, partie dans le tissu cellulaire, partie dans le vaisseau lymphatique même. On observe ordinairement ces dépôts près des valvules des vaisseaux lymphatiques; ce qui tient à ce que le liquide lymphatique épaissi ou coagulé s'est accumulé en plus grande quantité dans ces points, probablement par suite de l'obstacle qu'il a éprouvé à circuler. Cela expliquerait la disposition des cordes dites farcineuses et celle des petites tumeurs qui se trouvent de distance en distance ou dans la direction des cordes. Quand ces petits abcès ou ces boutons de farcin ont leur siége dans des vaisseaux lymphatiques superficiels, ils ne tardent pas à s'ouvrir à la surface du corps, après avoir détruit la peau. Lorsqu'ils sont profonds, ils s'agrandissent aux dépens des tissus voisins qui se détruisent ou s'atrophient, et il se forme des abcès.

Tous les boutons de farcin ont à peu près les mêmes caractères. Le liquide qu'ils contiennent lorsqu'ils sont ramollis offre, dans tous, la plus grande analogie : c'est le plus souvent un mélange, dans des proportions variables, d'un liquide filant et d'une matière coagulée; de tissu cellulaire infiltré, ramolli, de matière purulente d'aspect variable (selon les tissus dans lesquels le bouton s'est développé), enfin quelquefois de stries de sang. Jamais on ne trouve de pus phlegmoneux dans ces petits abcès.

Les boutons de farcin qui n'ont pas évidemment leur siége dans les principaux vaisseaux lymphatiques, n'ont point de disposition déterminée; ils sont disséminés çà et là, et en plus grand nombre dans les régions où il y a le plus de vaisseaux lymphatiques. Ces boutons ou ces dépôts sont tantôt superficiels, tantôt profonds; on en trouve dans beaucoup d'organes, dans les muscles, dans les tendons, dans le périoste, dans la peau, dans les testicules, dans les ganglions lymphatiques, dans les poumons, dans les membranes muqueuses, même dans les membranes muqueuses du canal digestif.

Quelquefois ces boutons farcineux sont mous dès leur apparition, et s'ouvrent très-promptement. C'est lorsque la maladie fait des progrès rapides, ou lorsque l'altération des liquides est profonde. Dans ce cas, ces boutons ne sont plus limités à quelques régions seulement; ils se montrent à la fois dans toutes les parties du corps. Le liquide qu'ils contiennent n'est point un mélange de parties hétérogènes; il a, à peu près, le même aspect dans tous les points; il est quelquefois limpide; plus souvent il est trouble et livide (1). Dans le dernier cas, le liquide lymphatique est profondé-

(1) Journal de méd. vét. théorique et pratique, année 1853, page 361.

ment altéré, et le sang l'est également de manière à frapper ceux qui sont le moins exercés à l'étude de ce liquide.

On a voulu distinguer ces sortes de boutons farcineux des véritables boutons de farcin, parce que leur cavité ne communiquait pas, disait-on, avec les vaisseaux lymphatiques; en y introduisant du mercure on n'avait pas pu parvenir à injecter les vaisseaux lymphatiques voisins. Mais il peut arriver que le mercure ne pénètre pas dans certains vaisseaux, soit parce qu'ils sont trop ténus, soit parce qu'ils sont obstrués; d'ailleurs je ne pense pas qu'il faille absolument rencontrer un ou plusieurs lymphatiques bien apparents sur les limites d'un bouton farcineux, pour dire que la petite tumeur ou le petit abcès est réellement farcineux. Ce qui me porte à regarder ces boutons isolés comme ayant le caractère farcineux, c'est l'apparition fréquente et simultanée des diverses formes de cordes et de boutons sur un même cheval. Il en est, à cet égard, du farcin comme de la morve, dont toutes les formes, dont toutes les nuances peuvent aussi se rencontrer sur le même animal.

En traitant des altérations du liquide lymphatique des chevaux morveux et farcineux, je dois faire connaître mon opinion sur les lésions morveuses que l'on appelle communément *tuberculeuses*, soit dans la membrane muqueuse des voies respiratoires, soit dans les poumons, soit dans les ganglions lymphatiques, soit enfin dans d'autres organes.

Ces petites masses dites tuberculeuses ont reçu diverses dénominations : selon leur apparence, on les a distinguées en tubercules crus, tubercules ramollis, tubercules enkystés. On les a regardées comme le produit d'une sécrétion anormale et l'on a pensé qu'un de leurs caractères distinctifs était la lenteur avec laquelle elles se développaient. Les uns les ont considérées comme un tissu, les autres ont dit qu'elles étaient formées par une substance privée de vie, diversement déposée dans les organes.

Selon moi, il y a de l'analogie entre les caractères physiques du tubercule et certains boutons de farcin.

Si l'on examine la membrane muqueuse nasale d'un cheval morveux, on voit, selon l'état de la maladie, d'abord un épaississement de la membrane. Cet épaississement, qui est dû à l'accumulation d'une plus grande quantité de fluides, et surtout de fluides blancs ou d'un blanc jaunâtre, précède l'apparition des tubercules, comme la tuméfaction du tissu cellulaire précède les boutons de farcin. La membrane muqueuse est alors luisante et plus humide que dans l'état normal. Puis sur divers points de sa surface et notamment vers la partie moyenne de la cloison nasale et sur les cornets, apparaissent de petites élevures blanches ou d'un blanc

jaunâtre, un peu plus saillantes à leur centre que vers leur bord, qui se confond insensiblement avec la membrane muqueuse. Ces élevures sont formées d'une substance infiltrée dans le tissu de la membrane et dont on ne peut la séparer qu'en détruisant son tissu même. A côté de ces élevures de forme et de volume très-variés, il y en a d'autres, plus étendues, d'un blanc un peu jaune, à bords irréguliers, et qui sont allongées dans le sens de la longueur des cavités nasales. Ces élevures correspondent aux principaux faisceaux lymphatiques de la membrane, et ont très-probablement leur siége dans ces vaisseaux. Du moins j'ai pu constater que de petites masses allongées, formées de substance absolument semblable à celle que l'on trouve dans les lymphatiques des membres farcineux, étaient renfermées dans des cavités dont il était facile de les extraire avec la pointe d'un instrument. Ces petites masses n'adhéraient que dans quelques points où il existait un peu de rougeur (1). J'ai trouvé la plus grande analogie entre ces altérations et les altérations les plus ordinaires du liquide lymphatique que j'ai décrites plus haut dans le farcin. Ces deux sortes d'élevures dans l'épaisseur de la membrane muqueuse, se ramollissent après un temps plus ou moins long.

(1) Il ne faut pas confondre ces petits coagulum lymphatiques avec les caillots sanguins, qui obstruent les sinus veineux de la membrane muqueuse, et qui sont quelquefois blancs. La substance lymphatique qui concourrait à les former se détruit, et elle est entraînée par les liquides sécrétés par la muqueuse. De la destruction de cette substance résultent des ulcérations pâles, à fond rugueux, plus ou moins profondes selon l'épaisseur des élevures. Leurs bords irréguliers comme ceux des élevures sont crénelés, et ces ulcérations ressemblent assez bien à des feuilles rongées par des insectes. Quelquefois ces ulcères ont l'apparence de vermoulures. Presque toujours les bords sont un peu saillants, parce qu'ils sont formés par une partie de l'élevure non encore détruite; ce n'est qu'au bout d'un certain temps qu'ils s'amincissent, lorsque la totalité de l'élevure est détruite. Ces ulcérations, comme celles qui résultent de la destruction d'un bouton de farcin, ne tendent point vers la cicatrisation; le plus souvent elles s'agrandissent, quelquefois elles ne se cicatrisent jamais. Quand ces ulcérations ont été très profondes et qu'elles se ferment, c'est au moyen de cicatrices saillantes, dures, d'un tissu blanc et ridé ou disposé en rayons.

- 17 -

Les élevures, les tubercules et les masses tuberculeuses de la muqueuse nasale, se forment plus ou moins vite, et restent à l'état d'élevures, pendant un temps plus ou moins long. Leur marche est plus prompte qu'on ne le croit généralement. Je me suis assuré que quatre, cinq à six jours au plus, suffisaient à quelques-unes de ces

2

élevures pour naître, croître, se ramollir et s'ulcérer.

Les excoriations et les ulcérations superficielles de la muqueuse nasale des chevaux morveux, se forment de la même manière que les ulcérations plus profondes appelées ordinairement *chancres*. De pareilles lésions s'observent sur la membrane muqueuse du larynx, des trompes d'Eustachi, de la trachée et du voile du palais.

Les cartilages de la cloison nasale, du larynx et de la trachée, sont aussi quelquefois le siége de tubercules et d'ulcères.

D'autres lésions de la membrane muqueuse nasale ont encore la plus grande analogie avec certaines formes de farcin. Elles consistent en élevures plus saillantes que les précédentes, arrondies, isolées ou confluentes, tantôt rouges à leur début, tantôt blanches et entourées d'un cercle rouge. Elles sont dures d'abord, se ramollissent promptement, et sont remplacées par des ulcérations qui s'agrandissent rapidement. Leur siége est plus particulièrement sur les régions où se développent les tubercules ou les masses tuberculeuses diversement disposées, régions où se trouvent le plus grand nombre de vaisseaux lymphatiques. Cette forme est toujours accompagnée de symptômes d'acuité et de lésions qui s'étendent à toute la membrane muqueuse nasale, à celle des sinus, du larynx, et quelquefois de la trachée.

Elle est aussi accompagnée ou précédée d'une altération profonde des liquides, dont les effets sont très évidents sur un grand nombre d'organes, et en particulier sur la membrane muqueuse nasale, et sur celle des sinus, du larynx et de la trachée. Des ecchymoses très étendues envahissent la membrane muqueuse et le tissu fibreux sous – muqueux des cavités nasales. Ces hémorrhagies sont quelquefois suivies de la destruction des tissus ecchymosés.

Les ganglions lymphatiques d'un grand nombre de régions, et notamment ceux qui recoivent les vaisseaux lymphatiques des parties spécialement affectées sont plus volumineux que dans l'état normal; ils sont plus mous et souvent d'une nuance blafarde; ils renferment dans leur substance de petites masses d'un blanc jaunâtre, probablement formées par du liquide lymphatique altéré. Tantôt ce liquide paraît infiltré dans le tissu du ganglion, tantôt il est réuni en petits tubercules contenus dans des espèces d'utricules dont on peut facilement l'extraire avec la pointe d'un instrument. J'ai fait analyser ces petites masses; elles étaient composées en très grande partie de matières animales avec des traces de sels calcaires. M. Dupuy et M. Renault avaient fait la même remarque. M. Dupuy m'a dit que les proportions plus considérables de phosphate et de carbonate de chaux dont il a parlé dans l'ouvrage qu'il a publié, en 1817, sur l'affection tuberculeuse, avaient été trouvées dans les masses calcaires que l'on rencontre en si grande quantité dans plusieurs organes des ruminans, notamment dans les poumons et dans le mésentère.

La matière tuberculeuse des ganglions lymphatiques, qu'elle soit infiltrée ou qu'elle soit enkystée, se ramollit après un temps plus ou moins long, devient purulente, puis se durcit quand elle n'est pas évacuée. Alors elle change totalement de nature; la proportion des sels calcaires augmente; la substance animale est absorbée par l'espèce de kyste qui l'entoure; cette enveloppe, elle-même, s'encroûte de sels calcaires. Arrivée à ce point, les tubercules restent stationnaires au milieu de la masse ganglionnaire, qui finit par s'atrophier et se réduire à un tissu fortement induré, renfermant de petits noyaux calcaires. Lorsque les masses tuberculeuses sont très-volumineuses et très-multipliées, elles forment quelquefois après leur rainollissement, des foyers remplis d'un liquide tout-à-fait semblable à celui des boutons farcineux. Quelques-uns de ces foyers s'ouvrent à l'extérieur, lorsque les ganglions sont superficiels.

L'atrophie et les dépôts calcaires exigent beaucoup de temps pour s'opèrer. Il n'en est pas de même de l'infiltration tuberculeuse et de l'accumulation de liquide lymphatique coagulé dans les ganglions; elle peut avoir lieu dans l'espace de 4, 5 ou 6 jours au plus.

J'ai rencontré ces tubercules, ou plutôt ces dépôts de substance albumineuse, dans les ganglions des chevaux atteints de toutes sortes de morve et de farcin. Ces dépôts ne sont point un signe infaillible de la chronicité de l'affection. J'insiste sur ce point, parce qu'il rectifie une opinion longtemps accréditée et que j'ai partagée pendant bien des années.

Les tubercules des ganglions, comme ceux de la membrane nasale, peuvent exister concurremment avec d'autres lésions, qui viennent les compliquer ; les ecchymoses, les infiltrations sérosanguinolentes , sont communes dans certaines variétés de morve , appelées gangréneuses.

Dans la morve et le farcin, les lésions dites tuberculeuses des ganglions se retrouvent dans les poumons, dans le foie, dans la rate, dans les testicules, etc. J'observerai encore, à l'égard des lésions des poumons, que les masses tuberculeuses sont beaucoup plus nombreuses, plus développées dans cet organe que partout ailleurs.

C'est, je pense, par les organes de la respiration que la transmission de la maladie a lieu le plus ordinairement. Dans la morve spontanée, ce sont encore ces organes qui ont la plus grande part des influences morbides. Les tubercules pulmonaires, morveux, sont trèsabondants dans les points où il y a le plus de vaisseaux lymphatiques.

Les masses tuberculeuses, d'abord solides, se ramollissent à la manière du bouton farcineux; elles se réunissent et forment des cavernes quelquefois très-étendues qui finissent par s'ouvrir dans les bronches. Alors la matière purulente qu'elles renferment a une odeur infecte par suite de son contact avec l'air. C'est dans cette occasion que souvent des complications graves arrivent, et que d'autres formes de la morve apparaissent.

Les granulations pulmonaires qu'on rencontre dans la morve et le farcin ressemblent beaucoup aux tubercules enkystés des ganglions lymphatiques. Ces granulations sont souvent en quantité innombrable au milieu du tissu pulmonaire crépitant. Elles sont plus régulièrement sphéroïdes. Elles sont formées d'un dépôt albumineux, solide ou liquide, renfermé dans un kyste de nuance grisâtre qui n'est, peut-être, qu'une vésicule pulmonaire dont les parois sont épaissies. Ces granulations débutent fréquemment par un point rouge dont le centre blanchit ensuite, et reste encore pendant un certain temps entouré d'une enveloppe rouge. La matière qui est enkystée tout d'abord, se ramollit, puis se durcit et devient calcaire.

Les altérations du sang sont très-difficiles à apprécier tant que la morve et le farcin ne sont pas arrivés à un certain degré de gravité, tant que les principales fonctions ne sont pas manifestement troublées. J'ai examiné, selon ma méthode (4), à l'hématomètre, le sang d'un trèsgrand nombre de chevaux morveux et farcineux à divers degrés. Je publierai incessamment ces observations et les résultats de quelques études microscopiques; aujourd'hui je me bornerai à quelques faits principaux.

Dans les animaux qui ne présentent point d'autres symptômes que les boutons ou les cordes dites de farcin, que le jetage purulent, le gonflement des ganglions lymphatiques sous-linguaux, et les ulcères de la muqueuse nasale (morve et farcin chroniques), le sang ne diffère pas *sensiblement*, en apparence, de celui des animaux en santé.

Quand les animaux morveux ou farcineux sont faibles, quand ils sont maigres, lorsque leur muqueuse nasale est infiltrée, jaunâtre, lorsqu'ils sont malades depuis très-longtemps, le sang est foncé en couleur, à sa sortie de la veine ; ses coagula blanc et rouge sont moins fermes : le sérum est plus abondant; mais il se sépare plus lentement des caillots, ce qui pourrait faire croire d'abord

(1) Voyez Recherches expérimentales sur les caractères physiques du sang dans l'état de santé et dans l'état de maladie (Journal de médecine vétérinaire théorique et pratique, 1831). que sa proportion est moins grande. Mais cette erreur est facile à rectifier ; il suffit de comprimer le caillot pour s'assurer des quantités relatives du sérum et de la partie fibrineuse. Trèssouvent le caillot *cruorique* est très-brun, quand le caillot *blanc* est d'un jaune très-pâle; et il ne conserve pas sa forme cylindrique lorsqu'il est extrait de l'hématomètre. Dans l'éprouvette il est nettement séparé du caillot blanc (1), qui est alors très-volumineux; je l'ai souvent vu de 45 à 80 parties sur 400. Le sérum est peu coloré, très-aqueux.

La température du sang, prise en plongeant le réservoir du thermomètre dans le jet du sang, est presque toujours un peu au-dessous de la température normale, de 28, 29° R.

Dans la morve aiguë, dans la morve pustuleuse, dans la morve gangréneuse, dans le farcin aigu, le sang présente les caractères les plus variés, d'un jour à l'autre. J'ai remarqué que l'état des organes de la respiration et de la circulation correspondait à des altérations déterminées. Lorsque la respiration est très-laborieuse, le pouls vite, petit, inégal ou intermittent, le sang sort difficilement de la veine et ne forme pas de jet rapide; il est trèsfoncé en couleur, d'une nuance ressemblant as-

(1) Il est bien entendu que tous les soins ont été pris pour éviter que des influences étrangères à la composition du sang aient agi sur sa coagulation, après sa sortie de la veine. sez à celle du jus de mûres parvenues à leur maturité complète. Très-fréquemment alors la séparation des parties cruoriques ne se fait pas bien; la promptitude de la coagulation s'oppose à la précipitation complète du cruor (1). Dans ce cas, le caillot est diversement nuancé; il n'est pas divisé nettement en caillot blanc et en caillot cruorique, comme dans le sang sain. Dans le caillot cruorique on trouve des portions de caillot blanc, et dans le caillot blanc des points cruoriques; quand on examine le caillot dans toute son étendue, on ne trouve plus la différence qui existe ordinairement entre la consistance du caillot blanc et celle du caillot cruorique. Ces deux portions du caillot sont assez fermes; il n'y a de différence notable qu'à la partie inférieure du caillot cruorique, qui est légèrement diffluent. Ces caillots du sang dans la morve aiguë se putréfient beaucoup plus vite que le caillot cruorique du sang diffluent, qui appartient à un animal moins malade, comme même le sang d'un cheval qui jette abondamment depuis très long-temps, par exemple, et

(1) Ce qu'il y a de remarquable, c'est que cette dernière particularité s'observe aussi dans le sang qui provient d'un animal nourri pendant quelque temps avec du froment. Dans ce cas, comme dans l'autre, les deux caillots ne sont jamais nettement séparés. Mais il est facile de distinguer le sang qui a appartenu à l'animal malade. Dans l'animal sain, le sang qui sort assez facilement de la veine est d'un rouge vif, d'un rouge de sang artériel, tandis que dans l'autre il est d'une nuance très foncée et coule difficilement. devenu dans un état de marasme à la suite de la morve et du farcin chroniques.

Il existe une forme de la morve et du farcin dans laquelle les altérations du sang sont encore plus manifestes. Dans l'espace d'un ou deux jours, une très-grande partie du corps se couvre d'une infinité de petites tumeurs qui sont remplies d'un liquide séro-purulent et déjà trouble aussitôt qu'elles ont apparu. Dans ce cas, quoique l'ouverture de la veine soit large, le sang coule lentement; la respiration est pénible, le pouls petit, inégal, intermittent. On retrouve dans le sang un liquide analogue, au moins en apparence, à celui qui existe dans les petits abcès cutanés. Ce liquide est plus léger que les autres parties du sang; on le trouve toujours à la partie supérieure de l'hématorrètre ; on peut même le reconnaitre dans des gouttes de sang. Il conserve quelques propriétés du liquide qui forme, par la coagulation, le caillot blanc; car il se solidifie et se coagule spontanément après un certain temps, mais bien plus long, à la vérité, que celui qui est nécessaire à la coagulation des caillots blanc (couenne) et cruorique. J'ai vu ce liquide rester fluide pendant trois heures, quand il n'avait fallu qu'une demi-heure à la couenne pour se solidifier. Dans l'hématomètre sa proportion, relativement à la totalité du caillot, a été de 2, 3 et 4 millimètres d'épaisseur sur un décimètre de hauteur du caillot. Ni la couenne,

ni le cruor, dans ce cas, n'ont une teinte uniforme : la couenne est nuageuse, livide ; le caillot cruorique est violacé, irisé, mélangé de petits points blancs qui lui donnent assez bien l'aspect d'une tranche de trutfe. Le sérum exprimé du caillot est trouble, verdâtre. J'ai cité un exemple remarquable de cette altération du sang (Journal de méd. vét. théor. et prat., année 1833, pag. 361).

Entre cette altération profonde du sang et les altérations de la même humeur qu'on observe le plus communément dans les animaux morveux et farcineux depuis très-long-temps, il y a des nuances infinies. J'ai remarqué que, lorsqu'il existait une grande quantité de liquides purulents, soit à la surface des muqueuses ulcérées, soit dans des abcès ulcérés ou non ulcérés (ce qui arrive fréquemment dans le cas de farcin et de morve), le caillot blanc n'avait pas la même teinte dans toute sa hauteur. En observant le liquide blanc qui s'est séparé du cruor, on voit que la partie la plus élevée est trouble, livide, d'un blanc sale, tandis que celle qui est située au-dessous est un peu rosée et se rapproche davantage de la nuance du caillot blanc du sang sain. La coagulation de la portion la plus élevée est aussi plus lente; le sérum s'en sépare difficilement. Cette diversité de nuances dans le caillot blanc est toujours d'un mauvais augure; elle annonce une sorte de dé-

composition prématurée du sang. A ces signes j'ajouterai encore que la surface du sang ainsi altéré devient promptement brune par son exposition à l'air; qu'elle ne se couvre pas de petites taches rouges, comme cela arrive pour le sang sain ou pour le sang d'animaux peu malades. On dirait que ce sang contient, presque tout formé, du liquide purulent. Et, ce qui semblerait fortifier cette opinion, c'est que, dès que le sang extrait de la veine présente ces caractères, on voit surgir avec une rapidité étonnante un grand nombre de petites tumeurs remplies de liquide purulent, à la surface de la peau, ou de nombreuses élevures à la surface de la muqueuse nasale, autour des naseaux, sur les lèvres, etc. Ces élevures, comme les petites tumeurs de la peau, s'ouvrent très - promptement et sont remplacées par des ulcères (chancres) qui fournissent une grande quantité de matière purulente sanieuse, granuleuse.

Suivant M. Delafond (1), dans le farcin aigu :

« Le sang retiré de la jugulaire se coagule en 8, « 10 à 12 minutes (15 minutes dans l'état de santé); « caillot blanc très ferme occupant quelquefois les « deux tiers de l'hématomètre; caillot noir très « résistant; sérum se séparant du caillot en 50 « heures, et occupant quelquefois les deux tiers

(1) Traité sur la police sanitaire, p. 668, in-8. Paris 1838.

« de l'hématomètre. Caillot blanc alors rétréci « et formant un petit cylindre dur. Cet état « du sang est *toujours constant*. » Pour le farcin chronique : « Le sang retiré de la jugulaire « se coagule en 42 à 44 minutes. Quand le far-« cin est ulcéré, cette coagulation est plus « prompte : caillot blanc occupant les deux tiers « et plus de la colonne sanguine; sérosité abon-« dante. »

Pour moi, j'ai fréquemment observé des différences dans l'état du sang des chevaux farcineux. Ces variations que j'ai constatées sur un grand nombre de chevaux atteints de farcin aigu, ont peut-être été plus marquées que dans aucune autre maladie; probablement parce que le farcin aigu se montre sur des animaux qui sont dans les conditions les plus variées, sous le rapport de l'état antérieur à la maladie (qui influe beaucoup sur le sang de l'animal) et sous celui du degré de la maladie ellemême.

Je n'ai pu utiliser l'exploration du sang, pour le diagnostic et le pronostic, que lorsque les altérations étaient bien frappantes et non lorsqu'elles n'offraient que les caractères assignés par M. Delafond. Ces caractères du sang se retrouvent dans d'autres affections. M. Delafond cite au nombre de ces caractères la séparation du sérum en 50 heures. S'il veut dire que le sérum se sépare entiérement dans cet espace de temps, ce n'est pas exact. Il faut beaucoup plus de temps; jamais il ne se sépare complètement, il faut toujours qu'une force étrangère au sang vienne exprimer le sérum du caillot fibrineux (1).

On peut reconnaître l'altération du sang des chevaux morveux et farcineux en l'examinant quand il est sorti de la veine, en explorant les cavités nasales, dans la morve appelée gangréneuse par quelques vétérinaires, et par M. Rayer, ecchymotique et gangréneuse.

Les pétéchies de la membrane muqueuse nasale, les ecchymoses quelquefois si étendues, dans l'épaisseur de cette membrane, dans celle du larynx, de la trachée, du tube intestinal (2), les épanchements sanguins d'un brun presque noir dans le tissu des poumons, les caillots blancs-jaunâtres, consistans, entièrement distincts des caillots cruoriques très foncés, trouvés dans les cavités du cœur par M. Renault, viennent témoigner de l'altération du sang.

(1) Je saisirai cette occasion pour relever une erreur grave. M. Delafond (*Traité de pathologie et de thérapeutique*, première partie, page 149) m'a fait dire que le sérum était séparé *entièrement* du caillot en 24 heures, tandis que j'ai écrit précisément le contraire (*Recherches expérimentales sur les caractères physiques du sang*, p. 47) J'ai seulement proposé de noter la quantité de sérum libre, 24 heures après la saignée, afin d'avoir des observations que l'on pût comparer utilement, lors même qu'elles ne seraient pas recueillies par les mêmes expérimentateurs.

(2) Voyez une observation que j'ai publiée dans le Journal de médecine vét. théorique et prat.; janvier 1834.

On observe, à l'autopsie de certains chevaux morveux et farcineux, des caillots sanguins d'ancienne formation, dans des vaisseaux de différent calibre, notamment dans les veines du fourreau, du scrotum, dans les sinus veineux de la membrane nasale; mais ces altérations ne sont pas rares dans les chevaux qui ne sont ni morveux, ni farcineux; elles ne caractérisent pas les maladies graves.

Outre les lésions que j'ai décrites plus haut, comme constituant les boutons de farcin et qui intéressent réellement aussi le tissu cellulaire quelquefois de manière à y produire des abcès nombreux, assez vastes, on trouve : 1º des infiltrations séreuses qui donnent à ce tissu une teinte jaunâtre, livide, notamment quand le farcin a fait des progrès assez rapides ; 2º des indurations blanches ou jaunâtres, lorsque le farcin a eu une marche lente; 3º des arborisations des vaisseaux sanguins dans les cas où la maladie a pris un caractère d'acuité; 4º des épanchemens sanguins qui, dans certaines circonstances, donnent aux infiltrations séreuses une teinte rosée, et dans d'autres transforment le tissu cellulaire en masses d'un brun très foncé, presque noires, comme cela s'observe dans la morve ecchymotique, et dans la terminaison de la morve que M. Bouley jeune a comparée avec raison à une affection charbonneuse. Dans *les muscles*, on rencontre toutes les lésions du tissu cellulaire, mais elles y sont d'autant plus rares que les muscles contiennent moins de tissu cellulaire; les lésions des muscles ont toujours leur siége dans la trame celluleuse de ces organes.

Dans les tendons, dans les ligamens, dans les capsules articulaires, dans le périoste, dans les os, dans les cartilages, on voit des lésions analogues à celles du tissu cellulaire. J'observerai cependant que les os qui concourent à former les sinus et les cavités nasales, éprouvent des altérarations particulières que l'on n'observe pas dans les autres régions du corps. Il n'est pas rare, chez les chevaux, qui ont été morveux pendant longtemps, de trouver des exostoses et des périostoses des narines, faciles à couper, ayant la consistance des épiphyses. Elles se présentent sous l'apparence de petites tumeurs mamelonnées et rugueuses quand elles sont dépouillées de la muqueuse qui les couvre. Leur tissu est rougeâtre lorsqu'elles ne sont pas très anciennes.

Les membranes synoviales, les franges synoviales, les gaînes synoviales, participent fréquemment aux lésions générales de la morve et du farcin, surtout quand les boutons farcineux avoisinent les articulations. Elles deviennent d'un rouge inégalement réparti ; le tissu cellulaire, qui concourt à former les franges synoviales, s'infiltre de sérosité jaune et quelquefois sanguinolente. La synovie est alors moins liquide, d'une couleur foncée.

Les membranes séreuses ne présentent point de lésions qui méritent d'être notées.

Les membranes muqueuses des voies respiratoires sont le siége principal de la morve. J'ai décrit une partie de leurs lésions, en parlant des altérations du système lymphatique. J'ai décrit les élevures et les plaques qui précèdent toujours les ulcérations.

J'ai constamment observe que ces élevures et ces plaques (dont les saillies sont tres variables, et qui, quelquefois même, sont remplacées par des taches peu distinctes, émarginees, n'offrant aucune saillie appréciable) étaient diversement colorées selon l'état dans lequel se trouvait la membrane muqueuse. Le plus ordinairement les taches sont d'un blanc jaunâtre, comme les élevures. Toutes ces lésions sont accompagnées du gonflement de la muqueuse qui est luisante et diversement nuancée. Elle est pâle, un peu jaunâtre, vers les régions où existent le plus ordinairement les taches ou les élevures. Elle sécrète une plus grande quantité de mucus qui devient de moins en moins transparent, et qui finit par être du muco-pus opaque, diversement coloré, selon les lésions de la membrane. Lorsque la muqueuse est pâle, sans ulcérations, le liquide a une nuance bleuâtre qui passe au blanc, puis au blanc jaunâtre.

3

Dans ce premierétat, qui est le début des symptômes locaux de la morve, le liquide est homogène. Plus tard, il n'est plus lié, il devient grumeleux et nuancé de vert, de jaune et de blanc. On trouve quelquefois au milieu de ce liquide des débris de petites élevures ulcérées. On y trouve aussi des grumeaux d'une matière purulente qui s'est épaissie par son séjour pendant un temps plus ou moins long dans les sinus frontaux et maxillaires, dans les cavités des cornets. On y trouve encore des débris des pellicules croûteuses qui se forment fréquemment sur les ulcères de la muqueuse nasale et même sur la muqueuse non ulcérée, notamment près de l'orifice externe des narines.

Le liquide nasal de la morve que l'on appelle vulgairement *jetage*, et dont la quantité est très variable, s'attache facilement sur les poils qui sont autour des naseaux; et il s'y fixe d'autant plus facilement qu'il se rapproche plus du pus. La sécrétion anormale du liquide nasal est en rapport avec les lésions de la muqueuse. De même que ces lésions, elle peut n'exister que dans une seule narine, et quand on l'observe dans les deux, elle n'est jamais aussi abondante dans une narine que dans l'autre. C'est le plus souvent la narine gauche qui est malade.

J'ai d'abord indiqué les caractères les plus ordinaires du liquide nasal dans la morve; ce sont ceux qui existent quand la morve n'a point un caractère d'acuité marqué, lorsque les altérations des liquides ne sont pas profondes; mais dès que les altérations du sang sont prononcées, le liquide sécrété devient très-fluide, séreux, roussâtre, couleur de jus de pruneaux. Ces caractères du liquide nasal sont en rapport aussi avec des lésions déterminées de la membrane muqueuse qui est plus ou moins infiltrée de sang dans toute son étendue; elle a une teinte violacée, et elle est couverte de pétéchies, d'élevures rougeâtres, ou d'élevures blanches à leur centre et entourées d'un cercle rouge plus foncé que la teinte de la muqueuse. La muqueuse des sinus, des cornets et de l'ethmoïde est fortement infiltrée et très épaissie; elle a la teinte du liquide nasal sécrété.

Le liquide nasal a encore les mêmes caractères quand le sang, après s'être accumulé d'une manière anormale dans la membrane muqueuse, s'épanche dans le tissu de cette membrane et qu'il s'altère plus profondément. En contact avec l'air, il se putréfie, et donne à l'air expiré une odeur infecte, *sui generis*, mais qui n'est pas celle de la gangrène, et notamment de la gangrène pulmonaire, comme on l'a dit. Avant de se putréfier complétement, les parties ecchymosées tombent quelquefois en lambeaux. On remarque, du reste, que dans cette forme de la morve, le liquide nasal n'est pas aussi abondant que dans les **autres.** Dans toutes ces formes de morve, qui quelquefois se trouvent réunies sur le même individu (ainsi que les lésions décrites par un grand nombre d'auteurs le prouvent), il peut survenir des épistaxis plus ou moins abondantes. Ces hémorrhagies sont toujours d'un mauvais augure; ou elles annoncent que l'altération du sang et les lésions nasales sont profondes, qu'il y a de larges ulcérations, et que, par conséquent, les chances de guérison sont peu grandes, ou elles indiquent que la morve va prendre un caractère aigu, ecchymotique, et que la mort est presque certaine. Ces épistaxis sont d'autant plus fréquentes et plus abondantes, que le sang est plus altéré.

L'inflammation spécifique de la membrane muqueuse nasale se propage à la membrane du conduit lacrymal, et à la *conjonctwe* : presque constamment l'œil qui correspond à la narine affectée est chassieux, et la muqueuse est ou infiltrée ou couverte de pétéchies.

La membrane muqueuse du *canal digestif* est rarement malade. M. Dupuy dit y avoir observé des pustules. J'ai rencontré une fois des lésions qui avaient la plus grande ressemblance avec celles de la muqueuse nasale ecchymosée et profondément altérée par suite des ecchymoses. J'ai rapporté ce fait ailleurs (*Journal de médecine vétérinaire*, *théor. et prat.*, janvier 1834). Le cheval qui fait le sujet de cette observation était morveux et farcineux.

Dans le tissu pulmonaire, on trouve des tubercules et des masses tuberculeuses que j'ai déjà décrites. On y trouve encore d'autres lésions qui coïncident ordinairement avec des lésions analogues des fosses nasales, et avec celles qui constituent le farcin. Ainsi, on rencontre presque toujours des pneumonies lobulaires, aiguës, quand la muqueuse est couverte d'élevures qui se sont développées en très peu de temps. Ces pneumonies, que l'on pourrait appeler morveuses ou farcineuses, forment des masses pulmonaires circonscrites, peu volumineuses, irrégulières comme les lobules pulmonaires, ayant beaucoup d'analogie avec les boutons de farcin aigu que l'on observe dans le tissu cellulaire. Elles sont d'abord solides, formées d'un tissu gris jaunâtre au centre, souvent tacheté de points rouges; elles sont entourées d'un tissu brun et consistant. Le centre de la tumeur ne tarde pas à se ramollir à la manière du bouton de farcin. Ce ramollissement a pour résultat la production d'une matière liquide hétérogène formée de débris de la masse pulmonaire, et d'un liquide mélangé de sang altéré. Cette espèce de farcin aigu du poumon ne ressemble point aux pneumonies franchement inflammatoires, sans altération notable des liquides ; il est le résultat d'une infection. Ces pneumonies ne ressemblent point non plus aux pneumonies terminées par gangrène; les limites qui les séparent des parties

- 37 -

saines ou plus ou moins malades du poumon, ne sont pas nettement tranchées comme dans la gangrène. On ne trouve point, dans leur coupe, cette espèce de liseré sinueux blanc-verdâtre, qui borde toujours les parties gangrénées du poumon du cheval. Elles n'ont point l'odeur gangréneuse qui est si facile à reconnaître dans cette dernière affection. Elles sont disséminées çà et là; elles ne forment point de ces masses lobaires hépatisées, ou infiltrées de pus, ou indurées qui appartiennent à la pneumonie ordinaire.

Le poumon est fréquemment le siège de pétéchies, d'ecchymoses, quelquefois très-étendues. Des masses volumineuses sont envahies par du sang noir coagulé et épanché dans le tissu pulmonaire. La coupe de ces masses est sèche et ne peut être confondue avec l'hépatisation sous beaucoup de rapports.

J'ai encore vu dans le *foie*, dans la *rate*, des lésions semblables aux masses tuberculeuses des ganglions lymphatiques et des poumons. J'ai rencontré notamment ces lésions dans un ânon de six mois qui est mort au bout de quatre jours, des suites d'une inoculation. Je rapporterai plus tard ce fait intéressant.

Dans les *les ticules* et les enveloppes testiculaires ces productions se rencontrent aussi; elles sont le plus souvent accompagnées de lésions variées que l'on trouve autour des cordes dites farcineuses, soit à l'état aigu, soit à l'état chronique. Lorsque les enveloppes testiculaires sont principalement malades, le testicule s'atrophie. Le plus souvent, dans ce cas, les deux lames de la gaine vaginale adhèrent entr'elles dans une plus ou moins grande étendue.

Les lésions farcineuses de la peau sont très remarquables; elles ont beaucoup d'analogie avec plusieurs lésions de la membrane muqueuse nasale : ainsi ce sont de petites tumeurs plus ou moins saillantes selon leur volume et leur siége. Elles sont en général d'autant moins volumineuses qu'elles affectent des régions où la peau a le moins d'épaisseur, comme les lèvres, le tour des naseaux, la face interne des cuisses, etc. Elles sont aussi plus multipliées sur une étendue déterminée, que partout ailleurs. Ces tumeurs, ces boutons se développent avec plus ou moins de rapidité; elles ont absolument la même disposition anatomique que celles qui sont dans le tissu cellulaire sous-cutané, la même disposition que les élevures arrondies de la muqueuse nasale, c'est-à-dire que tantôt elles restent dures pendant plusieurs jours, d'autres fois elles sont molles dès leur apparition. Quand elles sont dures, elles se ramollissent au centre d'abord, puis renferment un liquide extrêmement variable dans sa nature, comme celui des boutons plus profondément situés. Je suis déjà

entré dans quelques détails à ce sujet ; je ne les répéterai pas ici. Puis elles s'ulcèrent et sont remplacées par des ulcérations qui ne tendent point à une cicatrisation prompte. Il y a même de ces ulcérations farcineuses qui persistent très long-temps, qui s'agrandissent de plus en plus. Celles-ci se présentent sous deux aspects assez généralement bien caractérisés : sur les parties où la peau est mince, autour des lèvres, autour de la vulve, du périnée, les bords des ulcérations sont taillés à pic, sont rongés, le fond est inégal. Sur les membres et sur diverses régions du corps où la peau est épaisse, les bords des ulcères sont quelquefois renversés, sont mous, livides, saignent facilement; le fond est aussi formé d'un tissu mou, doux au toucher. Cet état, qui a reçu le nom vulgaire de farcin cul de poule, est toujours consécutif; il ne s'observe qu'après une durée plus ou moins longue de l'ulcération ; car dans l'origine tous les ulcères farcineux ont le même aspect ; ils ne varient que de profondeur, leurs bords sont toujours comme s'ils avaient été rongés. Ils sécrètent tous un liquide sanieux, non lié.

Ces ulcères ne sont pas seulement la suite du ramollissement et de la destruction des tumeurs farcineuses cutanées ; ils surviennent aussi après de pareilles altérations des tumeurs farcineuses souscutanées ou même plus profondément situées ; ils apparaissent en un mot toutes les fois que les ab- 41 --

cès farcineux viennent s'ouvrir à l'extérieur, après avoir détruit la peau.

La peau est encore lésée d'une autre manière dans certaine nuance de farcin. De petites saillies aplaties, ordinairement circulaires, sont annoncées par un changement dans la nuance et dans la disposition des poils qui deviennent ternes et hérissés. La peau est moins souple, se durcit même fortement, se dessèche et tombe par plaques dont l'étendue est en rapport avec celle de la saillie première. Au dessous de ces plaques se trouvent des ulcérations à bords taillés à pic. Ces ulcérations sécrètent très-peu de liquide purulent ; elles se sèchent promptement.

Enfin on observe encore sur la peau de certains chevaux farcineux de véritables bulles qui accompagnent les boutons cutanés. On a vu de ces bulles sur des chevaux auxquels on avait inoculé le farcin chronique.

Jusqu'à présent personne n'a signalé de lésions visibles, dans le système nerveux.

Telles sont les lésions principales que l'on rencontre dans les chevaux morveux et farcineux.

Rien n'est moins constant que la succession des lésions morveuses et farcineuses. Tantôt il arrive que celles qui constituent l'état aigu précèdent celles qui caractérisent la forme chronique et viceversâ. Dans ces deux principales nuances, il y a aussi des variations infinies dans les symptômes. Ainsi le jetage qui précède ordinairement les autres symptômes, comme le gonflement des ganglions, les élevures nasales, les ulcères, est quelquefois consécutif aux ulcères et au gonflement des ganglions sous-linguaux, etc., etc. — La durée respective de ces symptômes est on ne peut plus inconstante; c'est au point que je ne me hasarderai pas à la fixer pour la nuance dite *chronique*, dont un des caractères est de pouvoir exister pendant long-temps sans causer la mort.

J'observerai, à l'occasion de cette expression chronique, qu'il ne faut pas toujours entendre par morve chronique une maladie qui dure depuis long-temps ; car la morve peut offrir ce caractère dès son début. Je ferai la même remarque pour le farcin dit chronique.

Dans la morve et le farcin aigus, la durée de la maladie dépasse rarement quinze jours ou trois semaines.

§ III. DES SYMPTÔMES DE LA MORVE ET DU

FARCIN.

Je ne crois pas devoir faire, ici, une description générale de la morve et du farcin, dont les principaux symptômes sont bien connus des vétérinaires. Je me bornerai à quelques remarques sur plusieurs symptômes et sur la marche de la maladie.

Les auteurs qui ont écrit sur la morve et le farcin ont passé assez légèrement sur les prodrômes de ces affections, notamment à l'égard de la morve et du farcin chroniques, que l'on a toujours fait débuter, l'une par le jetage ou par le gonflement des ganglions lymphatiques sous-linguaux, l'autre par l'apparition des boutons ou des cordes dites farcineuses. On a aussi donné généralement comme condition ordinaire de l'état des chevaux morveux et farcineux, une apparence de santé. J'ai remarqué que cette apparence était assez rare; elle n'existe jamais complètement dans le cas de morve et de farcin spontanés. D'ailleurs comment admettre que les causes assignées à la morve et au farcin, que les travaux excessifs, la mauvaise nourriture, la privation d'aliments, etc., puissent produire la morve ou le farcin chronique, sans avoir donné aucun signe de leur fâcheuse influence? Toujours j'ai remarqué que les chevaux soumis aux causes que je viens d'indiquer, présentaient quelques symptômes géneraux, un trouble plus ou moins marqué des fonctions, avant d'offrir ceux qui sont particuliers à la morve et au farcin. Les chevaux d'une santé parfaite qui deviennent morveux ou farcineux, le deviennent par contagion. Quand ces animaux conservent leur appétit, lorsqu'on les nourrit bien et qu'ils recoivent les soins nécessaires, ils peuvent présenter encore cette apparence de santé pendant quelque temps; mais si ces animaux

sont moins bien nourris, moins bien soignés, ils maigrissent ; leurs poils deviennent ternes , hérissés; ces chevaux ne conservent plus la même énergie; ils ne sont plus capables de faire les mêmes travaux, et souvent alors les premiers symptômes de la morve et du farcin chroniques se modifient et passent, comme on le dit, à l'état aigu ; état qui est annoncé par des symptômes généraux plus manifestes, par un dépérissement subit, par un trouble très apparent dans les principales fonctions. Les crins s'arrachent facilement; les poils se hérissent davantage, la peau est sèche, brûlante; l'appétit cesse, la bouche est sèche, pâteuse; les yeux s'enfoncent et deviennent chassieux; la circulation est très irrégulière; l'état du pouls est très variable, selon les organes qui sont le principal siége des lésions; le pouls est plein, lorsque des tuméfactions doivent surgir aux membres, dans le tissu cellulaire sous-cutané et intermusculaire; il est petit, serré, vite, quand les articulations deviennent malades et qu'elles sont douloureuses; il est petit, faible, irrégulier, lorsque les poumons sont envahis par des masses de sang qui doivent plus tard former de vastes ecchymoses; il est irrégulier quand on le compare à diverses heures de la journée; toujours il est vite. Les mouvements respiratoires sont également fort irréguliers; tantôt ils sont vites, tantôt ils sont plus lents et pénibles, dans le temps de l'expiration surtout. Ils sont du reste en rapport avec les lésions pulmonaires qui existent certainement déjà à cette époque, sans que les symptômes bien particuliers à la morve ou au farcin aigus soient apparents.

La toux est aussi un prodrôme, mais c'est un signe d'une faible valeur.

Il y a fréquemment des frissons, des *claudi-cations* qui annoncent ordinairement des engorgements au membre dont le cheval boite. Ces claudications, qui ont été signalées par plusieurs auteurs, et notamment par Chabert, peuvent également annoncer le développement de la morve et du farcin chroniques.

Ainsi il existe toujours des *prodrômes* plus ou moins saillants de la morve, du farcin, même pour la morve chronique transmise. Dans ce dernier cas, ils sont moins sensibles, et ils sont assez souvent si peu saillants, que l'on peut dire que l'animal a une apparence de santé.

Lorsque la morve et le farcin aigus ne sont pas précédés de la morve et du farcin chroniques, ce sont encore les symptômes que j'ai signalés plus haut, qui sont les signes précurseurs de ces lésions. Elles ne débutent jamais, je le répète, par les symptômes *caractéristiques* de ces maladies graves.

Après avoir indiqué les principaux symptômes

et les lésions qui caractérisent la morve et le farcin (§ 11), je crois devoir citer un exemple pris parmi ceux qui présentent le moins d'irrégularité dans leur marche, et qui, dans leur cours, offrent successivement tous les symptômes des principales variétés de la morve et du farcin :

Un cheval entier, après un an d'un travail journalier très rude, mange moins bien que d'habitude, maigrit sensiblement et continue, malgré cela, son service. Le poil devient terne, hérissé; le cheval sue beaucoup au travail, ses flancs sont retirés; il est presque toujours couché quand il est à l'écurie, se relève avec peine ; les membres postérieurs s'engorgent quand il est en repos. Il boite de temps à autre du membre postérieur gauche. On le laisse reposer quand il devient boiteux; puis après quatre à cinq jours, on le remet au service, quoique sa maigreur augmente. Les enveloppes du testicule gauche se tuméfient, sont chaudes, douloureuses. On combat cet engorgement, d'abord avec de l'onguent populéum ; puis, quand il n'y a plus de chaleur, on fait des onctions avec de la pommade hydriodatée; la tuméfaction disparaît presque complètement par suite de ce traitement. Le cheval est remis au travail, quoiqu'étant encore dans un mauvais état; on le laisse seulement reposer de temps en temps. Deux mois après, réapparition du gonflement du testicule ; quatre mois environ après les premiers

accidents, l'animal tousse quelquefois ; râle muqueux dans les bronches. La muqueuse de la narine gauche est blafarde, luisante; elle forme dans la région qui correspond aux sinus veineux une saillie violacée, étendue, allongée, bornée inférieurement par un bourelet arrondi ; elle est plus humide que d'habitude; un peu de mucus épaissi sort par les deux narines; il est plus abondant à gauche qu'à droite. La claudication persiste toujours; elle apparaît, surtout, quand il fait mauvais temps et quand le pavé est difficile à tenir. Lorsqu'il pleut beaucoup, le cheval tremble en entrant à l'écurie, pendant un quart d'heure, une demiheure ; il ne mange qu'après s'être reposé plusieurs heures.

Trois mois et demi après l'origine du gonflement testiculaire, les ganglions lymphatiques souslinguaux gauches forment une tumeur circonscrite, dure, inégale, allongée, mobile, un peu douloureuse. On fait des onctions avec la pommade hydriodatée sur les ganglions malades. Quelques jours après, il coule, par la narine gauche, un liquide mucoso-purulent, grumeleux, dont une portion reste fixée aux poils du naseau et dont l'autre partie tombe. Ce liquide est en partie opaque, et en partie transparent. Les sinus veineux de la face gauche de la cloison nasale sont très injectés; le liquide qu'ils contiennent donne à la muqueuse une teinte violacée foncée, et la font saiilir d'une manière très-marquée. Les petites cavités régulièrement arrondies qui se trouvent à l'entrée des narines dans l'épaisseur de la muqueuse, sont beaucoup plus larges que dans l'état normal; elles sont rosées à leur fond. En examinaut avec soin la surface de la muqueuse, on remarque qu'elle est inégale, surtout vers la partie moyenne de la cloison et sous les ailes du nez. Les parties légèrement saillantes sont d'un blanc jaunâtre. L'œil gauche est chassieux ; la conjenctive pâle, infiltrée. — Fumigations avec de la vapeur alcoolisée.

Le cheval est mis au repos.

Un peu plus tard, le liquide nasal devient plus opaque, plus purulent. Sur les points qui correspondent aux petites plaques blanches, on voit des érosions de formes très variées, peu profondes, à bords très minces, déchiquetés. Le fond de quelques-unes est pâle; dans d'autres il est rosé, dans d'autres violacé. La tumeur ganglionnaire est plus dure, moins inégale, moins mobile. Depuis que le cheval se repose, il mange un peu mieux ; ses flancs ne s'arrondissent cependant pas. Le poil est moins terne. - Fumigations avec de la vapeur d'eau chlorurée, d'après le mode que j'ai indiqué dans un travail publié en 1834 (Journal de méd. vétérinaire théor. et prat.); continuation des onctions hydriodatées sur la tumeur de l'auge. Dix litres d'avoine, dix livres de foin, dix livres de paille, eau ferrugineuse blanchie avec de la farine de froment.

Sous l'influence des fumigations chlorurées, la muqueuse nasale et la conjonctive deviennent rouges; la sécrétion nasale est modifiée, le liquide est plus abondant, plus muqueux; les ulcérations superficielles disparaissent, mais le cheval tousse davantage; les mouvements respiratoires sont plus précipités; le pouls est plus fort; râle crépitant humide au pounton gauch e La tumeur de l'auge devient plus petite; elle est plus dure, plus fixe. Après quinze jours de traitement, le jetage cesse. Les enveloppes testiculaires gauches sont toujours tuméfiées; elles sont insensibles au toucher.

#FP1 8 8 11

- 49 -

Le cheval est remis à un travail actif aussitôt que les accidents provoqués par le chlore ont disparu. L'œdème testiculaire et celui des membres postérieurs qui existent toujours, disparaissent pendant le travail.

Un mois de travail écoulé (cinq mois et demi de maladie), le poil devient de nouveau plus terne, hérissé; le gonflement des enveloppes testiculaires s'étend au testicule, puis au cordon. Le cheval écarte les membres postérieurs en marchant, notamment le membre gauche. Le liquide nasal devient très abondant; il est grumeleux, fortement purulent; le naseau gauche est très sale. Quand on reste une journée sans le nettoyer, le liquide nasal se dessèche et forme une croûte jaunâtre. Sur le trajet des vaisseaux su-4 perficiels de la jambe et de la cuisse gauches, apparaît une tumeur très allongée, chaude, douloureuse. Les ganglions inguinaux s'engorgent.

JAN 23 1919 LIBRATEY

Un peu plus tard, la muqueuse de la narine gauche devient très épaisse, très inégale, luisante, jaunâtre, avec des taches plus pâles, surtout vers la partie moyenne de la cloison. Les sinus veineux des deux faces de la cloison sont très engorgés; on voit à leur partie inférieure un gros bourrelet qui rétrécit beaucoup les fosses nasales; une corde de farcin se dessine sur la jambe et la cuisse gauche; quelques boutons sont ulcérés; je les cautérise avec un fer rouge.

Dans l'espace de trois jours, des ulcérations nombreuses apparaissent sur la cloison et en dessous de l'aile externe du naseau gauche ; elles deviennent de plus en plus profondes ; leur fond est un peu pointillé de rouge; leurs bords, qui sont inégaux, sont légèrement saillants, blanchâtres. Le flux nasal est abondant, non continu; on le provoque par l'exercice. Lorsque le cheval est en repos et baisse la tête, il coule une plus grande quantité de liquide qui est d'une apparence très hétérogène; des masses albumineuses blanchâtres, de consistance caséeuse, nagent au milieu de mucus épais et trouble. Le sinus frontal gauche ne résonne plus à la percussion. La table osseuse du front qui correspond à ce sinus est un peu bombée.

Une tumeur très douloureuse, très chaude, apparaît sur le trajet des vaisseaux glosso-faciaux gauches; elle se confond avec les parties voisines et comprend dans son étendue les ganglions de l'auge et le naseau.

Pouls plein. Saignée de six livres.

Le sang coule par un beau jet. Le cruor se précipite promptement.

Température du sang prise dans le jet,	30 + 0 R
Température de l'écurie,	$12^{\circ} + 0$
A l'aréomètre,	5-0
Après 24 heures :	m
Caillot blanc pâle ,	0,065
Caillot rouge très coloré,	0,035
Sérum peu coloré,	0,025

Onctions d'onguent populéum sur la tumeur; fumigations avec de l'eau de son. Diminution de la ration que le cheval ne mangeait pas entièrement. Eau de farine d'orge pour boisson.

Au bout de quelques jours, la tumeur diminue d'étendue; elle se limite, elle est inégale, elle forme une espèce de corde nouée.

A l'une de mes visites qui avaient lieu chaque jour, j'examinai avec plus de soin que d'habitude les cavités nasales à l'aide d'un miroir qui, en réfléchissant les rayons directs du soleil dans ces cavités, les éclairait mieux que la lumière diffuse. Je les trouvai dans l'état suivant : Du côté gauche, une très grande quantité d'ulcérations, les unes isolées, les autres groupées sur la cloison et sur la partie inférieure du cornet; elles sont presque toutes recouvertes d'une croûte jaunâtre un peu brune. Du côté droit, il y a aussi des ulcérations, mais elles sont plus rares; la cloison nasale offre une saillie arrondie, à deux pouces environ de l entrée des narines. Cette saillie correspond à une ulcération très profonde de la fosse nasale gauche. Le souffle nasal est fort du côté gauche; le cheval ébroue de temps en temps, et chasse ainsi une grande quantité de liquide nasal par les deux narines et notamment par la narine gauche.

Quatre jours après leur apparition, les nodosités de la tumeur de la face s'abcédèrent en partie, après s'être d'abord ramollies et après avoir détruit la peau qui était devenue mince et luisante à sa surface. J'ouvris les boutons de farcin non abcédés. Il en sortit un liquide de consistance très varia' le. Dans le même bouton, on trouvait un liquide filant et une substance molle, ressemblant à de l'albumine légèrement coagulée. Plusieurs des petits abcès communiquaient entre eux par une cavité qui était aussi remplie de pus farcineux. Je cautérisai les plaies ulcéreuses et les incisions que je pratiquai avec le fer rouge. Ce jour-la, je cautérisai aussi plusieurs boutons à bords renversés qui existaient à la face interne de la cuisse gauche.

Le cheval maigrissait de plus en plus. De temps

- 53 -

en temps il avait des épistaxis par la narine gauche. Il faisait encore, malgré cet état, un léger service d'intérieur; il ne recevait plus de soins médicinaux depuis assez long-temps.

Enfin six mois, à peu près, après les premiers symptômes de morve et de farcin, les lésions prirent tout-à-coup une marche rapide. Un jour, le cheval, en rentrant du travail, éprouva du frisson; les flancs devinrent agités, le pouls petit, fréquent. Le lendemain, la muqueuse des deux narines se couvrit de pétéchies d'un rouge lie de vin. Du milieu de quelques-unes de ces pétéchies, s'élevèrent de petites éminences ; les unes restèrent rouges, les autres devinrent blanches; le liquide nasal était devenu séreux, roussâtre; l'air expiré était infect, mais n'avait pas l'odeur de gangrène. Deux jours plus tard, les pétéchies et les élevures de la narine gauche se confondirent; une grande quantité de sang s'infiltra dans l'épaisseur de la muqueuse, qu'elle rendit d'un rouge très foncé, puis brun. Les quatre membres devinrent énormes; leur tuméfaction se terminait, à leur partie supérieure, par de gros bourrelets. Les naseaux, les lèvres se tuméfièrent aussi. Toutes les régions du corps se couvrirent de petites éminences, les unes coniques, les autres aplaties et surmontées de plusieurs autres petites tumeurs. Tous ces nouveaux boutons étaient ou cutanés ou sous-cutanés; ils étaient mous des leur apparition; ils contenaient un liquide sanieux, très aqueux, quelquefois limpide, d'autres fois trouble; la respiration nasale bruyante, très pénible; narines remplies de liquide spumeux séro-sanguinolent, bruits pectoraux très confus; cependant, on entend assez distinctement un râle spumeux bronchique et trachéal; le murmure respiratoire n'est pas appréciable dans une grande étendue du poumon; le cheval ouvre la bouche pour respirer (1); battements du cœur fort tumultueux.

On saigne le cheval dans le but d'examiner le sang.

Le sang sort difficilement ; il est très épais, très foncé en couleur, irisé, se coagule promptement.

Température de l'air de l'écurie. 12 +	-OR (2)
Température du sang	$29^{\circ} + 0$
Caillot cruorique	0 ^m ,080
Caillot blanc	0 ^m ,020
Après 24 heures, sérum libre	0 ^m ,025
Il est peu coloré.	

Le caillot blanc est sali par des stries et des globules rouges. Le caillot noir très volumineux se confond avec le caillot blanc; sa couleur est très nuancée.

(1) L'état de ce cheval paraissait indiquer l'opération de la trachéotomie ; je ne la pratiquai pas, parce que je savais que l'asphyxie par obstacle au passage de l'air dans le nez n'est pas la cause principale de la mort des chevaux atteints de morve aiguë.

(2) L'hématomètre reste dans l'écurie pendant 24 heures.

Le cheval meurt douze heures après la saignée. Il est resté couché sur le côté gauche pendant les trois heures qui ont précédé sa mort.

L'autopsie est faite dix heures après la mort.

Le cadavre est maigre, les membres sont raides, dans l'extension, les flancs sont affaissés, l'orifice extérieur des narines est rempli d'un liquide spumeux sanguinolent; la bouche contient de la salive écumeuse.

Le membre postérieur ganche est moins volumineux qu'avant la mort. Les ulcères farcineux de la face interne de ce membre et ceux des lèvres et de la joue gauche sont blafards, secs. Les boutons de farcin aigu des diverses régions du corps, non encore abcédés, sont affaissés.

Les boutons de farcin chronique (1) intéressaient toute l'épaisseur de la peau, le tissu cellulaire sous-cutané, les principaux vaisseaux lymphatiques superficiels des régions où ils s'étaient développés, les muscles, les aponévroses. Ils étaient entourés par du tissu cellulaire infiltré ou induré, dans lequel on voyait de belles injections de vaisseaux capillaires sanguins. Ceux de farcin aigu ne s'étendaient pas au delà du tissu cellulaire sous-cutané.

Les ganglions lymphatiques inguinaux étaient

(1) Je ne ferai qu'indiquer ces lésions, attendu que je les ai déjà décrites précédemment avec détail dans l'anatomie pathologique de la morve et du farcin. très tuméfiés, tuberculeux, très rouges dans quelques points. Les ganglions sous-linguaux gauches, outre les lésions que je viens d'indiquer, offraient, dans plusieurs points de leur tissu, de petites masses calcaires.

Les articulations du tarse et du métatarse gauches étaient entourées par du tissu cellulaire en partie induré ou infiltré de sérosité. On trouvait de petits abcès farcineux dans l'épaisseur de ce tissu. La synovie de l'articulation du jarret était d'un jaune citrin. Les franges synoviales étaient infiltrées d'un liquide jaune ou rose.

Le tissu cellulaire des trois autres membres était infiltré. Des muscles du bras et de la cuisse contenaient du sang épanché et très foncé. Leur coupe était sèche.

Le testicule gauche, un peu atrophié; ses enveloppes étaient infiltrées de matière tuberculeuse. Les deux lames de la gaîne vaginale adhéraient entre elles dans plusieurs points. La cavité de la gaîne contenait des fausses membranes ayant l'aspect d'une gelée tremblante. Le dartos était très épais et adhérait fortement aux tissus sous-jacents. Le cordon testiculaire était volumineux et dur. Ces lésions s'étendaient jusque dans l'abdomen.

Les veines du scrotum contenaient des caillots sanguins blancs ou noirs, les uns libres, les autres adhérens à la membrane interne de la veine qui était pointillée en rouge et un peu inégale.

La muqueuse nasale offrait à la fois toutes les lésions de la morve chronique, de la morve pustuleuse aigue et de la morve gangréneuse : des plaques, des élevures peu saillantes, d'un blanc jaunâtre, des élevures arrondies, coniques ou semi-sphériques, rouges ou blanches, entourées d'une auréole rouge ; des ulcères superficiels , des ulcères profonds ; des cicatrices blanches, saillantes, ridées ou rayonnées, des masses de sang épanché s'enlevant par lambeaux; des caillots blancs ou rouges dans les sinus veineux. La muqueuse des sinus et celle des cavités des cornets étaient trèsépaisses et infiltrées de liquides jaunes ou rosés. Le sinus frontal gauche et le cornet supérieur gauche renfermaient une substance purulente de consistance caséeuse. Le sinus frontal droit contenait un liquide séro-sanguinolent. Les os des sinus et du cornet supérieur gauches boursouflés, rouges, poreux, se coupaient facilement avec un instrument tranchant.

La cloison cartilagineuse du nez était ramollie; à sa partie inférieure, elle était presque entièrement perforée. Les parties qui entouraient la perforation étaient tuméfiées, jaunâtres.

Le larynx et la trachée étaient parsemés d'ulcères et de plaques blanches.

Les poumons contenaient beaucoup de granulations tuberculeuses, des masses tuberculeuses irrégulières jaunâtres entourées d'une enveloppe d'un rouge foncé, des pneumonies lobulaires, des ecchymoses très-étendues.

Dans la rate et le foie, il y avait une très-petite quantité de masses blanches jaunâtres fibrineuses.

Les autres organes de la digestion étaient pour la plupart à l'état normal; les ganglions lymphatiques du mésentère étaient seulement plus gros que dans l'état de santé.

Le péricarde, qui était infiltré, contenait un peu de liquide séreux, rougeâtre. Dans la scissure coronaire existait une infiltration séreuse, jaunâtre.

Le cœur et les principaux vaisseaux contenaient peu de sang; il était très-foncé et coagulé. Il n'y avait presque pas de différence entre le sang veineux et le sang artériel. La membrane interne des vaisseaux et celle du cœur, en contact avec les caillots, étaient teintes en rouge foncé.

Les exemples de cette multiplicité de lésions à différents états, à différents degrés, ne sont pas rares quand on laisse vivre les chevaux morveux et farcineux pendant longtemps.

Les cas de morve et de farcin aigus qui ne sont pas précédés de morve et de farcin chroniques sont assez rares ; et encore trouve-t-on constamment quelques lésions qui appartiennent à la morve et au farcin chroniques. La lésion qui manque le plus ordinairement est la présence de ces masses dites tuberculeuses dans les ganglions lymphatiques qui sont alors rouges et moins volumineux.

Rien, du reste, n'est plus variable que la combinaison des diverses lésions qui caractérisent anatomiquement la morve et le farcin du cheval et des animaux du même genre, comme le mulet et l'âne. Dans ces deux dernières espèces, il est à remarquer que le cours de ces maladies est plus rapide, et que les symptômes d'acuité se développent plus promptement. On a attribué cette différence au peu de capacité des fosses nasales de l'âne et du mulet. La respiration devient laborieuse dès que la membrane muqueuse commence à se tuméfier ; l'hématose se fait alors moins bien, et l'altération générale des liquides est plus prompte. Toutefois , il ne faut pas oublier que les lésions pulmonaires sont une cause puissante de dyspnée.

Chez l'âne et le mulet, comme chez le cheval, dans des cas mortels de morve, on trouve à la fois des lésions qui appartiennent à la morve chronique et à la morve aiguë des différents auteurs.

Il est malheureusement prouvé aujourd'hui que la morve et le farcin ne sont pas particuliers aux animaux domestiques, et que l'homme n'en est pas exempt, ainsi qu'on l'a cru pendant longtemps. Les symptômes et les lésions pathologiques de la morve et du farcin chez l'homme ont la plus grande analogie avec celles de ces mêmes maladies chez le cheval et l'âne. Les légères différences que l'on observe dépendent de l'organisation, qui n'est pas exactement la même dans l'homme et dans les solipèdes.

§ IV. DES CAUSES DE LA MORVE ET DU FARCIN.

On croit généralement à l'influence de la plupart des causes qui ont été signalées par les vétérinaires. Il n'y a aujourd'hui de controverse que pour une seule, pour la contagion; aussi sera-ce sur cette dernière cause que j'insisterai le plus.

Les chevaux maladifs, d'une faible constitution, à robes de nuances ternes, pâles, et les animaux des pays humides, sont les plus exposés à la morve et au farcin spontanés. Les travaux excessifs qui font que l'animal fait plus de déperditions qu'il ne reçoit de principes nutritifs, qui ne permettent pas à la digestion de s'accomplir convenablement, qui troublent les fonctions des organes de l'hématose, surtout dans les animaux conduits à une allure précipitée, déterminent la morve et le farcin. Plusieurs fois j'ai examiné le sang d'un même animal avant et après une course rapide et longtemps continuée; je l'ai trouvé plus noir, plus séreux, formant des caillots moins denses. Hunter avait remarqué aussi que le sang des animaux qui meurent après avoir

été lassés à la course, ne se coagulait pas. Or, j'ai vu cette seule influence être promptement suivie du farcin et de la morve aigue; mais toujours avant l'apparition de ces maladies on remarquait des symptômes précurseurs, tels qu'une couleur terne des poils, l'horripilation, des frissons, le dégoût, la tristesse, le pouls vite et petit, la coloration en violet de la conjonctive et de la pituitaire, un dépérissement excessif en très peu de jours, quelquefois des claudications, des lassitudes, de la nonchalance, etc. Quand ces causes agissent lentement, la morve (4) se développe lentement aussi; elle a alors une marche chronique.

Le défaut d'une suffisante quantité d'aliments, ou la mauvaise qualité des aliments, produisent les mêmes résultats que les travaux excessifs.

Je publierai incessamment le résultat d'un grand nombre d'expériences que j'ai faites pour établir le plus exactement possible les rapports qui existent entre ces influences et les modifications du sang.

Les habitations mal aérées, froides et humides, favorisent le développement de la morve.

Les intempéries des saisons agissent de la même manière.

(1) Je me servirai souvent du seul nom de morve pour désigner collectivement la morve et le farein.

L'accumulation d'un grand nombre d'animaux dans une même habitation, surtout quand elle est peu spacieuse relativement au nombre des animaux, ou bien quand elle est mal disposée pour le renouvellement de l'air, quand des fumiers pourris restent longtemps sans être enlevés, est une cause de morve. Dans ce cas il y a une infection particulière due à des matières animales en putréfaction, et qui détermine la morve et le farcin, comme dans d'autres circonstances, d'autres lésions spéciales et contagieuses naissent spontanément, et sans que l'on puisse les attribuer à la contagion. Ainsi la pustule maligne, et les autres variétés de charbon, sont spontanées dans certains cas, comme la morve, et, pour cela, n'en sont pas moins contagieuses.

Il est à remarquer que les jeunes animaux qui sont sous l'influence de la maladie connue sous le nom de gourme, sont assez sujets à devenir morveux quand ils ne reçoivent point de soins convenables, et quand ils sont réunis en très grand nombre, ou placés dans une écurie infectée par des matières animales en putréfaction provenant des narmes des chevaux et des sétons que l'on est assez souvent dans l'habitude de passer à ces animaux. Toutes les causes occasionnelles de la morve, agissent avec bien plus d'intensité sur les animaux gourmeux que sur d'autres. La résorption purulente est quelquefois suivie de la morve et du farcin; mais il arrive souvent aussi qu'elle a lieu sans amener ces maladies (1). J'ai remarqué que les chevaux qui avaient des plaies fistuleuses en suppuration et qui succombaient aux résorptions purulentes, avaient rarement le farcin, quand ils recevaient les soins convenables, quand on ne laissait pas accumuler le pus de manière à infecter l'air ambiant des habitations.

J'ai remarqué aussi que la fréquence de la morve et du farcin, dans ce cas, dépendait moins de la masse du pus que de sa qualité. Du pus anciennement secrété, et altéré par la putréfaction, peut être apte à produire la morve et le farcin; mais il faut que la plaie qui suppure donne une assez grande quantité de pus. Le développement de la morve, à la suite de longues suppurations, tient peut-être à une altération de la constitution ou des humeurs sans qu'il y ait eu réellement résorption purulente.

Du pus provenant d'un animal atteint de la morve ou du farcin, peut, comme je m'en suis assuré par expérience, produire la morve, soit par

(1) M Dupuy a injecté du pus dans les veines, et il n'a produit ni la morve, ni le farcin (*Nouvelle bibliothèque médicale*, première année, p. 336), mais bien une affection gangréneuse qui a causé la mort le troisième jour de l'injection. inoculation, soit par application sur la muqueuse nasale.

Les causes irritantes qui agissent localement sur la muqueuse nasale ne produisent la morve qu'autant qu'elles ont agi pendant longtemps chez des individus qui sont prédisposés à cette maladie.

Ainsi on cite des exemples de morve déterminée par des caries des os de la mâchoire supérieure ou par des caries de dents.

Toutes les causes locales d'une courte durée, comme l'injection d'essence de térébenthine, l'aspiration des vapeurs d'ammoniaque, etc., ne déterminent pas la morve, mais peuvent provoquer des jetages et le gonfiement des ganglions lymphatiques sous-linguaux.

Il en est de même de certaines causes locales par rapport à des lésions que l'on a confondues avec le véritable farcin. Il n'est pas rare, par exemple, d'observer des tuméfactions très douloureuses dans la direction des principaux vaisseaux lymphatiques des membres, à la suite de lésion graves des tissus d'où naissent ces lymphatiques. Pareille chose arrive sur les côtes, le garot, les épaules, l'encolure, à la suite de compressions fortes et longtemps continuées des harnais sur les reins, le dos, le garot, l'encolure et la nuque. On voit apparaître, dans quelques heures, des cordons superficiels très-douloureux; mais ces angéioleueites sont momentanées; elles se dissipent dès que la douleur vive produite par la compression a cédé à une médication appropriée. Ces cordes ne sont pas noueuses; elles ne s'abcèdent pas; elles ne sont pas véritablement farcineuses.

L'hérédité est une cause de morve.

Il me reste à examiner une cause de la morve et du farcin qui est fortement controversée : la contagion.

A l'égard de la morve pustuleuse aiguë et de la morve gangréneuse, et à l'égard du farcin aigu, il n'y a pas de doute pour la contagion, parmi la grande majorité des vétérinaires. Je ne m'arrêterai donc qu'à l'examen de la question de la contagion de la morve et du farcin chroniques. Et d'abord cela a été une opinion générale parmi les vétérinaires que la *morve* (et sous ce nom ils comprenaient évidemment aussi la morve chronique) était contagieuse.

Lafosse, Bourgelat, Paulet, Gilbert, Huzard père, Chabert (1), Coleman, Delabaire-Blaine, les professeurs de l'école de Lyon, et tant d'autres étaient d'assez bons observateurs pour faire remarquer qu'une des formes de la morve, celle qui est la plus répandue (*la morve chronique*), ne se communiquait pas, s'il en eût été ainsi. J'ajouterai que si une chose peut être facilement

(1) Une discussion s'est élevée sur la véritable opinion de Chabert; mais Huzard père pensait que Chabert n'avait jamais cru à la non-contagion de la morve, et je partage cette opinion.

3

appréciée par l'observation journalière, c'est certamement la propriété qu'ont certaines maladies de se communiquer par contagion. Dans l'examen de cette question on doit tenir compte de l'opinion des personnes qui sont souvent en rapport avec les chevaux, ou qui leur donnent des soins journaliers, lors même que ces personnes sont étrangères à la médecine. Or, on sait que l'immense majorité des propriétaires de chevaux ou des gens qui se servent de chevaux, croit à la contagion de la morve et du farcin, soit chroniques, soit aigus. Combien de fois ai-je entendu dire : depuis un très grand nombre d'années j'habite le même lieu, mes chevaux ont toujours été nourris de la même manière, ont constamment été soumis aux mêmes travaux, ils ont enfin toujours été dans les mêmes conditions de santé; ce n'est que depuis que j'ai introduit dans mon écurie un cheval morveux ou farcineux que j'ai vu la morve envahir mon écurie.

Non-seulement j'ai entendu cela cent fois, mais je me suis convaincu, moi-même, de la réalité de ces faits; et je connais un grand nombre de vétérinaires qui ont été témoins de pareils faits. Or, dans ces cas, il s'agissait aussi bien de la morve chronique que de la morve aiguë, aussi bien d'animaux en parfaite santé, faisant un exercice modéré, bien nourris et en bonétat, que d'animaux fatigués et maigres.

A ces faits positifs de contagion on a opposé des faits de non-contagion de morve chronique et de farcin chronique; mais ces faits négatifs ne détruisent point les premiers et ne peuvent prouver que ces maladies ne sont point contagieuses. Ils témoignent seulement que des animaux sains mis en contact avec des chevaux morveux, pendant un temps plus ou moins long, ont pu ne pas devenir morveux, ce que je ne conteste point. Ces faits de non-contagion ne sont pas, du reste, particuliers à la morve chronique. On en observe d'analogues dans toutes les maladies contagieuses, même dans celles qui sont douées de la propriété contagieuse au plus haut degré : le claveau, la gale, le charbon, se communiquent-ils infailliblement par le contact d'un animal malade avec un animal sain. Chez l'homme, la variole. la vaccine, la syphilis, la gale, ne se communiquent pas toujours, même dans les circonstances en apparence les plus propres à leur transmission.

M. Dupuy qui, en 1817, avait mis en doute la contagion de la morve, afin de provoquer des expériences de la part du gouvernement, pense que l'on peut quelquefois expliquer pourquoi la morve chronique ne se communique pas toujours. Il a remarqué que les chevaux étaient beaucoup plus disposés à cette maladie à certaines époques de leur vie.

M. Barthélemy aîné pense que la morve chro-

nique (qu'il reconnaît être analogue à la morve aiguë) se transmet quelquéfois du cheval au cheval, mais beaucoupplus rarement qu'on ne l'avait cru.

En résumé, dans la morve et le farcin chroniques les cas de contagion sont plus rares que les cas de non-contagion; mais personne n'en conclura, je pense, que ces maladies ne sont pas contagieuses.

Un grand nombre d'autres vétérinaires français sont restés fidèles à l'ancienne opinion de la contagion de toutes les espèces de morve. Quelquesuns, comme moi, qui se refusaient à y croire quand ils étaient jeunes d'expérience, y ont cru plus tard. Aujourd'hui, l'immense majorité des vétérinaires de l'Allemagne, de l'Angleterre, de la Belgique, de l'Italie et de l'Espagne, croit à la contagion de la morve chronique.

M. Delafond, qui conteste la contagion de la morve chronique, dit : « Dans la question de la « contagion, ce dont il faut être d'accord, c'est « sur ce point, à savoir : que la morve débute « long-temps après les causes qui l'ont suscitée; « qu'elle a une marche lente, une durée indéter-« minée; qu'elle s'accompagne de lésions mor-« bides toujours d'ancienne formation; qu'elle « revêt, en un mot, tous les caractères d'une ma-« ladie essentiellement chronique. »

Pour moi, j'ai vu des chevaux, d'une santé la plus parfaite, devenir morveux et farcineux après

un court laps de temps, et présenter les signes et les lésions suivantes : « Jetage d'une matière filante, inodore, verdâtre, abondante pendant l'exercice ou le repos, se desséchant et adhérant aux poils des naseaux; pituitaire pâle; ulcérations nasales superficielles ou profondes, petites, à bords irréguliers, échancrés, dentelés à pic, à fond blanchâtre, et non entourées par un bord rouge; épistaxis; ganglions de l'auge tuméfiés.

J'ai vu ces symptômes, dis-je, et ces lésions apparaître chez des animaux qui n'avaient jamais été soumis aux causes débilitantes sur lesquelles insistent trop exclusivement les non-contagionistes.

J'ai vu la plupart de ces symptômes survenir à des chevaux bien portants six jours après l'inoculation de la morve.

Je dis qu'on n'est pas fondé à attribuer uniquement la morve à des causes débilitantes, quand on avance que beaucoup de chevaux morveux ont une *apparence de santé*, conservent leur force première, et sont encore capables de travailler.

Enfin, on sait que les chevaux de cavalerie deviennent moins sujets à la morve et au farcin quand ils sont en campagne ou au bivouac, que lorsqu'ils sont en garnison.

Les non-contagionistes disent que, dans les casernes, les chevaux sont mal logés, qu'ils sont accumulés en grand nombre dans des écuries trop peu spacieuses; mais cette objection n'est pas applicable à toutes les casernes.

On a dit que les chevaux de troupe, en France particulièrement, ceux attachés aux services actifs de poste ou de diligences, les chevaux de place des grandes villes, ceux attachés à de grands établissements de roulage, de hallage, étaient plus souvent attaqués de la morve que ceux qui sont réunis en plus petit nombre chez diverses personnes, et qui sont attachés à de petits transports ou à la culture des champs. Tout cela est vrai, mais cela n'est pas une objection contre l'opinion de la contagion.

Encore un fait. Pourquoi les chevaux de troupes sont-ils plus exposés à la morve en France qu'en Allemagne? Dans l'un et l'autre pays, ce sont souvent les mêmes races de chevaux. En France, les chevaux de troupes sont convenablement pansés, et sont aussi bien nourris qu'en Allemagne, et, en général, ces animaux sont à peu près dans les mêmes conditions dans les deux pays. Pour moi, je ne vois qu'une différence, c'est le soin extrême que l'on prend en Allemagne d'éviter la contagion, qui est redoutée au point qu'on fait tuer les chevaux sains qui ont été en contact avec des chevaux morveux; tandis qu'en France, surtout depuis quelques années, on est très peu sévère sur l'application des réglements de police sanitaire.

Si dans les grands établissements où il y a beaucoup de chevaux, la morve, proportion gardée, est plus commune qu'ailleurs, c'est évidemment parce que, lorsqu'il y a un cheval morveux dans une écurie garnie de beaucoup de chevaux, un plus grand nombre d'individus se trouvent exposés à la contagion. De même, lorsqu'un nombre déterminé de chevaux est réparti dans plusieurs écuries, ces chevaux sont moins sujets à la morve que lorsqu'ils ont une seule habitation. C'est pour cette raison que les petits propriétaires de chevaux ont moins à craindre la morve, quoique leurs chevaux soient soumis, comme les autres, aux influences débilitantes indiquées par les non-contagionistes comme les causes les plus fréquentes de la morve : l'excès de travail, la mauvaise alimentation, les habitations étroites et sombres, etc.

Dans les grands établissements la contagion est si réelle, que j'ai vu fréquemment des chevaux jeunes, vigoureux, y devenir morveux peu de temps après avoir été achetés, et avant d'avoir été soumis à des travaux pénibles.

J'ai remarqué dans ces mêmes établissements, que de temps en temps il y avait des dépôts qui fournissaient incomparablement plus de chevaux morveux et farcineux que d'autres dépôts, quoique tous les chevaux de ces dépôts fussent soumis au même régime, au même travail. Assez fréquemment la morve atteignait des animaux robustes, en bon état.

L'influence des localités et des soins n'y était pour rien, puisque la morve se montrait successivement dans plusieurs dépôts qui avaient toujours les mêmes chefs. A quoi attribuer ces particularités, si ce n'est à la contagion dont la cause, souvent reconnue plus tard, était l'introduction d'un cheval morveux? Enfin, comment expliquer ce qui arrive souvent, qu'une fois la morve dans une écurie, un grand nombre des chevaux qui y sont introduits successivement deviennent morveux, même après un court séjour, et lorsque ces chevaux ne sont pas excédés de fatigue, et lorsque les écuries sont le mieux disposées.

On a dit que la morve chronique ne se communiquait pas, parce que c'était une maladie chronique. « Existe-t-il, demande M. Delafond, parmi « les centaines de maladies qui affligent l'espèce « humaine, une maladie essentiellement chro-« nique dont la propriété contagieuse soit bien « démontrée (4)? »

Je réponds oui, il en existe.

Qui ignore que la teigne faveuse, maladie essentiellement chronique, est contagieuse?

D'ailleurs, si la morve est moins contagieuse à l'état chronique qu'à l'état aigu, la syphilis n'offre-

(1) M. Delafond, ouvrage cité.

t-elle pas un phénomène analogue chez l'homme?

M. Delafond ajoute que 430 chevaux qui avaient communiqué avec des chevaux atteints de la morve, ne sont pas devenus morveux au bout d'un certain temps. Mais qu'est-ce que cela prouve? Il mé serait extrêmement facile de réunir un pareil nombre de faits qui constateraient que pareil nombre d'individus sains ont cohabité avec d'autres individus atteints des maladies les plus contagieuses, sans devenir malades.

M. Hurtrel d'Arboval (*Dictionnaire de Médecine et de Chirurgie vétérinaire*, art. *Morve*), a cité des faits que M. Delafond n'aurait pas dû récuser, parce qu'il n'ignore pas que M. Hurtrel d'Arboval sait distinguer la morve chronique de la morve aiguë; car M. Delafond lui-même a pris à M. Hurtrel d'Arboval un fait dans lequel cet auteur s'explique clairement sur l'espèce de morve. Si les cas qu'il rapporte avaient eu rapport à la morve aiguë (1), M. Hurtrel d'Arboval n'eut pas manqué de le dire.

(1) J'allais livrer mon Mémoire à l'impression lorsque j'ai reçu de M. Hurtrel d'Arboval l'assurance que je ne m'étais pas trompé. Voici un passage de sa lettre : « Avant les temps mo-« dernes , lorsqu'on parlait de la morve, on entendait désigner « une maladie une et même , une maladie contagieuse sous « toutes les formes; voilà pourquoi , dans la première édition « de mon Dictionnaire , en exposant les faits relatifs à la conta-» gion, je n'ai pas cru devoir distinguer particulièrement ceux qui « se rapportent à la morve chronique. Au reste, à la simple lec-« ture de l'article , les hommes de l'art impartiaux ont pu faire « aisément la distinction, comme vous l'avez faite vous-même. Je pourrais rapporter trois cas recueillis par M. Dandre, mais je préfère citer un exemple de contagion de morve chronique qui m'est propre.

J'ai choisi ce fait parce qu'un des sujets de mon observation a reçu des soins à l'école d'Alfort, où on a pu constater que le cheval n'était pas atteint de la morve aiguë, et parce que le cas est assez récent pour que l'on puisse prendre toutes sortes de renseignements. J'ai encore choisi ce fait, parce qu'ila rapport à des chevaux qui jamais n'ont été dans les conditions assignées au développement de la morve par les non-contagionistes.

Au mois de mars 1836, M. D. acheta deux chevaux de carrosse, l'un de cinq ans, l'autre de six. L'un des deux toussait assez souvent, et jetait par la narine droite un liquide peu abondant, d'un blanc

« Ce que j'ai omis à cet égard dans la première édition sera fait
dans la seconde, où les observations de morve chronique seront
« distinguées de celles de morve aiguë.

« En 1807, alors que l'opinion contraire à la contagion de la « morve commençait à percer, j'ai eu l'occasion d'observer en « grand cette maladie sous la forme chronique, et de me fortifier « de plus en plus dans l'idée de la contagion, contre les idées nou-« velles que j'ai alors combattues dans un Memoire que la Société « centrale d'agriculture de la Seine a couronné d'une médaille « d'or ; mes observations ultérieures n'ont pas modifié ma ma-« nière de voir. Aujourd'hui je persiste encore à croire la morve « chronique contagieuse, en m'appuyant aussi sur l'autorité de « M. Barthélemy aîné, qui s'est prononcé en faveur de la conta-« gion dans le sein de l'Académie, contre M. Dupuy, qui défen-« dait l'opinion contraire. »

Montreuil-sur-mer, 5 décembre 1838.

bleuâtre, un peu opaque, qui se fixait aux ailes du naseau. La muqueuse de cette narine était luisante et pâle dans presque toute la partie visible, et violacée seulement dans la partie qui correspondait aux sinus veineux de la cloison nasale. Vers la partie inférieure du nez la muqueuse était parsemée de petites dépressions noirâtres qui sont toujours très visibles toutes les fois que cette membrane est gonflée par des liquides. Les ganglions sous - linguaux droits, plus volumineux que ceux du côté opposé, formaient une masse aplatie, circonscrite, assez mobile, peu douloureuse au toucher. Le cheval ne mangeait pas avec un appétit régulier; son poil était un peu terne. A la voiture, le cheval n'avait pas la même vigueur que l'autre. Ce cheval se trouvait placé à côté de son pareil et à côté d'un cheval anglais de 7 à 8 ans qui était en très bon état et d'un grand prix. L'écurie qu'habitaient ces trois chevaux était saine sous tous les rapports. Les soins étaient prodigués à ces animaux. La nourriture était choisie.

Pendant un mois, à peu près, ces trois chevaux ne furent exercés que pour leur santé; ils ne sortaient que lorsqu'il faisait beau. Pendant ce temps l'état du cheval malade varia très peu : les ganglions diminuèrent peu de volume; le jetage était un peu plus abondant quand le cheval était exercé. On sépara ce cheval après un mois de cohabitation. Il n'avait plus de rapports avec son pareil que pendant la promenade, soit à la main, soit attelé à la voiture.

Pendant le second mois, les ganglions augmentèrent de volume, le jetage devint plus abondant; le liquide, plus opaque, se desséchait sur les ailes du nez. L'œil droit devint chassieux. Le cheval fut sacrifié vers la fin du mois de juin.

Vers le commencement de ce mois, le cheval anglais perdit un peu de sa gaîté, son poil devint terne. La muqueuse des narines devint pâle, les sinus veineux se congestionnèrent et donnèrent à la muqueuse une teinte violacée qui était due à des vaisseaux sanguins. Peu de jours après, les ganglions lymphatiques gauches se tuméfièrent; ils formaient une tumeur noueuse, allongée, bien circonscrite, et roulant facilement au milieu du tissu cellulaire environnant. Un peu plus tard, un liquide mélangé de mucus et de matière purulente coulait par la narine gauche et se fixait aux poils des ailes du nez. Le cheval ébrouait souvent, mais très légèrement, et chassait le liquide enfermé dans sa narine.

Un des premiers jours du mois de juillet, le cheval fut conduit à l'école d'Alfort où il reçut des soins, pendant quelque temps, et où il fut abattu comme atteint de morve chronique.

Déjà, à cette époque, le troisième cheval avait

les ganglions droits légèrement augmentés de volume et les sinus veineux de la cloison nasale fortement injectés. Il fut vendu à M. D.... qui l'employa comme cheval de carrosse pendant quelque temps, et qui, au bout d'un mois, le fit abattre comme atteint de morve chronique.

Voici un autre fait : En 1826, M. de B. ..., à Paris, avait deux chevaux de carrosse de 7 à 8 ans, très robustes, dans un parfait état, bien pansés, bien nourris, travaillant modérément, logés dans une très bonne écurie. L'un de ces chevaux fut atteint de la morve chronique. Ces chevaux n'avaient pas de plaies en suppuration. Ils n'avaient point été malades depuis deux ans que le propriétaire les possédait. Les premiers symptômes de morve apparurent un mois après le retour de la campagne. Le cocher me dit qu'il attribuait le jetage à ce que les chevaux avaient été mis dans une écurie où il y avait eu des chevaux morveux, mais qu'ils n'avaient point fait de travaux pénibles et qu'ils avaient eu une bonne nourriture.

Ce premier cheval morveux continua à habiter et à travailler avec son pareil. Un mois s'était à peine écoulé depuis l'apparition des symptômes de morve chez le premier cheval, que le second fut atteint. Tous les deux furent sacrifiés, et je me rappelle avoir trouvé à l'autopsie les lésions regardées par M. Delafond comme appartenant au second degré de la morve chronique.

Dans cette observation, comme dans la précédente, aucune autre cause que la contagion ne peut expliquer le développement de la morve chez ces deux chevaux.

Maintenant voici un fait de contagion du farcin chronique : M. M...., l'un des voituriers de Paris dont les écuries sont le mieux tenues sous tous les rapports, n'avait pas eu un cheval farcineux, ni un cheval morveux, dans ses équipages, depuis très-longtemps. Il y a six mois, un de ses chevaux devint farcineux. Il reçut d'abord des soins du vétérinaire de la maison. Le cheval continua d'habiter dans l'écurie commune. Les boutons de farcin suppurèrent et séchèrent. La cohabitation dura plusieurs mois. Malgré la sécurité donnée par le vétérinaire, sous le rapport de la contagion, le cheval fut envoyé à l'école d'Alfort. Peu de temps après son départ deux autres chevaux de M. M devinrent farcineux; l'un d'eux avait travaillé avec celui qui avait été le premier malade. Je fus appelé; déjà le cheval était revenu d'Alfort non guéri. Il fut abattu. Le second cheval, après avoir reçu de moi des soins infructueux (le farcin était général : il avait envahi successivement les membres antérieurs, les ganglions des ars, le dessous de la poitrine, les ganglions des aines et les ganglions

sous-linguaux du côté gauche), fut aussi abattu. Un troisième et un quatrième cheval furent encore atteints du farcin chronique, l'un sur la croupe, l'autre à l'épaule. Ils furent séquestrés dans une écurie éloignée de celle des chevaux qui étaient encore sains.

Tous ces chevaux, au moment où ils devinrent farcineux, paraissaient être dans le meilleur état de santé possible. L'excès de travail, la mauvaise nourriture, n'avaient pas été évidemment la cause du farcin.

Voici un fait observé par M. Mennechy, médecin-vétérinaire à Louvres. Ce fait ne m'est pas tout à fait étranger, car j'ai vu le cheval que l'on accuse d'avoir apporté la morve dans l'écurie, et j'ai vu aussi huit des chevaux qui sont devenus morveux ou farcineux :

Vers le mois de mars 1837, M. H., cultivateur à Épiais, acheta d'un relayeur, qui avait la morve dans ses écuries, un cheval bai entier, de 8 à 9 ans, le mit au premier attelage de l'écurie.

Le 3 octobre 1837, un cheval noir du même attelage tomba malade; le 15 il présenta tous les symptômes de la morve chronique, qui furent précedés de symptômes généraux, de l'accélération du pouls et de la respiration. Il eut aussi un léger engorgement des testicules et de leurs enveloppes. Le 20, le farcin se déclara ; alors le poil était terne, hérissé, et le cheval était devenu maigre.

Tous les symptômes de la morve et du farcin chroniques augmentèrent, et au bout de deux mois on sacrifia le cheval.

M. Mennechy, ayant été invité à faire une visite générale, remarqua que le 45 octobre, le premier cheval indiqué, celui qui venait de chez le relayeur, présentait quelques symptômes de morve; les ganglions sous-linguaux gauches, plus volumineux que dans l'état normal, étaient durs, douloureux; la muqueuse nasale était rouge, légèrement tuméfiée. Jetage intermittent d'un liquide filant, par la narine gauche. L'œil gauche chassieux.

Le charretier qui conduisait ce cheval déclara que depuis qu'il le menait, c'est-à dire depuis son arrivée à la ferme, il avait remarqué que ce cheval jetait plus ou moins; ce qui fit penser à M. Mennechy que ce cheval avait la morve lors de la vente qui en avait été faite à M. H.

Immédiatement après la visite de M. Mennechy, le cheval fut mis au repos et à part; il reçut des soins convenables. Après une quinzaine de jours, l'état de ce cheval paraissant satisfaisant, puisqu'il ne restait plus qu'un léger engorgement des ganglions, il fut remis à son attelage pour continuer son travail.

Le 3 janvier 1838, M. Mennechy fit une nou-

velle visite chez le fermier; il trouva le cheval dans l'état suivant : Ganglions gauches volumineux, douloureux, adhérents; jetage plus abondant que la première fois, sans intermittence; rougeur et tuméfaction de la muqueuse nasale à gauche; plusieurs élevures rouges, qui ne tardèrent pas à être remplacées par des ulcères peu profonds, recouverts d'une croûte jaunâtre. L'état général du cheval était moins bon; le poil était terne et sec. On le remit encore à part pendant un mois. On lui donna des soins, après lesquels les symptômes disparurent, moins l'engorgement des ganglions. Le cheval avait repris son embonpoint ordinaire. Il fut ensuite remis dans son attelage jusqu'au mois de mars, époque à laquelle il se mit à jeter de nouveau d'une manière marquée; les ganglions augmentèrent aussi. Il fut séquestré pour la troisième fois et ne fut plus remis dans l'écurie commune.

- 81 --

M. H. le conserva jusqu'au mois de novembre 1838. Son état était toujours le même; il était glandé et jetait de temps à autre. Son embonpoint s'e t maintenu. Il travaillait modérément et il était attelé alternativement, tantôt avec d'autres chevaux *suspects*, tantôt avec des chevaux sains, quand les chevaux suspects manquaient. Il fut vendu.

Le 3 janvier 1838, un cheval entier, rouan, de 9 à 10 ans, appartenant au même attelage que les deux chevaux précédents, présenta d'abord un engorgement des testicules et du fourreau, très douloureux à la pression. La muqueuse nasale et la conjonctive étaient d'un rouge jaunâtre; les yeux chassieux. Tous ces symptômes avaient été précédés d'un mouvement fébrile, de dégoût, pour l'avoine particulièrement; le pouls était vite et peu élevé; les crins s'arrachaient très facilement; une éruption presque génerale de boutons et de cordes farcineuses eut lieu avec ou sans nodosité.

Cinq à six jours après un traitement convenable, un mieux se prononça. Puis, le 21 janvier, l'éruption devint plus générale; les quatre membres s'engorgèrent; la nasale se couvrit de pétéchies qui furent remplacées par des croûtes d'un rouge brun qui recouvraient des ulcères de forme irrégulière, dont le fond était saignant; la respiration était bruyante. Le mal fit des progrès; et le 29 janvier, on sacrifia le cheval.

Dans le courant du mois de janvier 1838, un cheval bai, de 7 à 8 ans (qui était dans la ferme depuis 2 ans, et qui n'avait jamais été malade pendant ce temps, fut mis dans l'attelage des trois derniers chevaux, au mois de novembre, pour remplacer le cheval noir qui avait été sacrifié), eut une affection catarrhale; quinze jours après le début de cette affection, les ganglions lymphatiques sous-linguaux droits se tuméfièrent; ils étaient durs et douloureux. Sept à huit jours plus tard, des ulcères survinrent sur la muqueuse nasale, à droite; puis le cheval jeta dix jours après l'apparition des ulcères. Il a toujours conservé de l'appétit et assez de force pour continuer son travail; cependant il toussait depuis le début de

travail; cependant il toussait depuis le début de l'affection catarrhale; son poil était constamment terne depuis cette époque. Les crins s'arrachaient facilement, et la peau était sèche et adhérente. Cet état se continua jusque vers la fin du mois de juin avec quelques modifications des symptômes. A cette époque, plusieurs symptômes qui annonçaient la morve aiguë survinrent; le cheval maigrit tout-à-coup; il devint triste, mangea peu; les membres étaient raides et engorgés. On sacrifia le cheval.

Dans le mois de février 1838, un cheval entier, fleurs de pêcher, de 12 ans environ (ce cheval avait remplacé dans l'attelage, le 3 janvier, le cheval rouan sacrifié le 29 janvier), eut les membres postérieurs raides; les testicules et le fourreau se gonflèrent considérablement; une éruption farcineuse se montra sur diverses parties du corps, après quelques symptômes généraux.

Ce cheval fut isolé et soigné. L'engorgement testiculaire se borna au testicule gauche qui, plus tard, devint le siége d'un abcès fareineux. Il s'ouvrit spontanément, et laissa couler, pendant un mois, un liquide séreux. Les symptômes de farcin existèrent jusqu'au mois de mars environ.

De tous les premiers symptômes, il ne resta que l'engorgement du testicule gauche, qui persista jusqu'au mois de décembre, époque à laquelle on vendit le cheval, qui alors était maigre et dont l'état inspirait la crainte d'une récidive de farcin ou d une attaque de morve.

Un cheval entier, alsan brûlé, très vieux, mis dans l'attelage au mois de janvier, fut sacrifié dans le courant de janvier 1838, quatre à cinq jours après une éruption de farcin générale, avec engorgement considérable aux membres et sous le ventre.

Outre ces six chevaux, qui ont successivement formé l'attelage si maltraité par la morve et le farcin, six autres chevaux appartenant à divers attelages de l'écurie de M. H., ordinairement composée de vingt – quatre chevaux furent atteints d'une manière plus ou moins grave de la morve et du farcin.

M. Mennechy a constaté que la plupart des chevaux malades avaient été plus particulièrement en rapport avec les chevaux du premier attelage.

Un vieux bidet d'allure fut atteint de la morve et du farcin chroniques, et fut sacrifié après un traitement de sept mois.

Un cheval hongre, de cabriolet, gris, devint morveux. La maladie atteignit le troisième degré dans l'espace de huit jours. Il fut sacrifié après dix jours de maladie.

Un cheval entier, gris miroité, de 7 à 8 ans, fut a teint de farcin chronique dans le mois de mai 1838, avec un engorgement testiculaire, particulièrement du côté gauche. Il ne reste plus aujourd'hui, 7 décembre 1838, que l'engorgement testiculaire qui est indolent.

Un cheval bai, entier, de 6 ans, acheté en novembre 4837, eut le farcin en juin 4838. Il est guéri.

Un cheval gris miroité, de 6 ans, acheté en novembre 1837, eut le farcin, et fut glandé seulement à la fin d'août; les symptômes disparurent; puis les ganglions se tuméfièrent de nouveau vers le 15 novembre 1838.

Un cheval noir, de 5 ans, acheté au mois de mai 1838, a été glandé vers la fin d'août. Ce symptôme a entièrement disparu.

Un vieux cheval alsan, à tous crins, provenant d'une réforme de cavalerie, et que M. H. avait acheté en 1834, avec un engorgement indolent au membre postérieur droit. Cet engorgement, qui était resté à peu près stationnaire pendant 3 ans, augmenta d'une manière très marquée au mois de janvier 1838, et le farcin chronique se déclara au membre engorgé et sur les côtes. Alors le cheval maigrit beaucoup et fut sacrifié.

M. Mennechy, dans la note qu'il m'a remise,

observe que la morve et le farcin, soit chroniques, soit aigus, sont toujours précédés de quelques symptômes généraux. Il a fait plusieurs remarques qui sont tout-à-fait en rapport avec ma manière de voir, sur l'analogie des diverses espèces de morve et de farcin que M. Delafond a séparées au point d'en faire des maladies distinctes. M. Mennechy base son opinion sur des faits qu'il a recueillis avec beaucoup de détails, et dont j'ai cité les circonstances les plus saillantes. Comme moi, il a vu tour à tour se combiner et se succéder la morve et le farcin chroniques, la morve et le farcin aigus et la morve gangréneuse.

Il attribue l'envahissement de la morve et du farcin, dans l'écurie de M. H., à la contagion. Il n'a trouvé aucune autre cause capable d'expliquer le développement de ces maladies dans une écurie qui est habituellement dans un très bon état. Du moins il assure que, depuis 12 ans qu'il visitait régulièrement cette écurie, il n'y avait jamais observé ni morve, ni farcin. Il ajoute que la morve n'était pas enzootique dans la contrée. Les chevaux de cette ferme sont exempts des travaux pénibles de la plupart des autres fermes; ils ne chartient point les pailles que le fermier vend dans ses granges.

Je dois encore à l'obligeance de M. Mennechy un fait très bien circonstancié, observé chez M. C..., cultivateur à Mareuil. Là il eut occasion d'observer sur des chevaux de tous âges, sur des chevaux nouvellement achetés et en parfaite santé, plusieurs cas de morve et de farcin aigus et chroniques qu'il attribua à la contagion, attendu que l'écurie de M. C... était parfaitement soignée sous tous les rapports, et que, pendant un très grand nombre d'années, ces maladies n'y avaient pas existé. Les conditions dans lesquelles se trouvaient les chevaux n'avaient pas varié.

M. Vatel m'a rapporté également un cas très remarquable de contagion de farcin chronique.

M. R...., marchand de chevaux à Paris, acheta à une foire de Normandie plusieurs chevaux entiers à divers propriétaires. Il s'aperçut que l'un de ces chevaux était farcineux. Plus tard il consulta M. Vatel, qui s'assura que sept chevaux de la même écurie du marchand étaient devenus successivement farcineux. Dans cette circonstance, où trouver une autre cause du développement du farcin sur les sept chevaux provenant de différentes fermes, sur des chevaux qui ne travaillaient pas, bien pansés, bien nourris, en très bon état de santé au moment de l'acquisition, qui n'avaient point de plaies suppurantes; où trouver, dis - je, une cause de farcin, sinon dans la propriété contagieuse du farcin?

Voici un autre fait que M. le comte de Bellozanne a eu l'obligeance de relater dans une lettre qu'il m'a fait l'honneur de m'écrire. « Le 7º régiment de dragons était en garnison à « Maubeuge. Quatre escadrons de ce régiment « partirent au commencement de l'année 1823 « pour la frontière d'Espagne. Le deuxième esca-« dron avait plusieurs chevaux morveux; il en « avait perdu quelques -uns, et pour le mettre sur « le même pied que les autres, on lui donna plu-« sieurs chevaux pris à chacun des trois autres « escadrons. Le régiment arrivé sur les bords du « Gave et mis en cantonnement, le colonel fut « obligé de faire la même opération pour égaliser « ce même deuxième escadron, qui avait perdu « en route plusieurs chevaux de la morve. En « outre, en Espagne, le régiment, après avoir « traversé Madrid, fut cantonné plusieurs jours « à Naval-Carniro; la morve avait encore fait des « ravages dans le même escadron, on lui redonna « quelques chevaux des autres. Enfin on traversa « l'Estramadure, et pendant un assez long séjour « à Séville, la même nécessité amenée par les mê-« mes causes, obligea le colonel à prendre la même « mesure. Je vous observe que les chevaux frappés « de la morve n'étaient pas seulement ceux qui « venaient de l'escadron tel qu'il avait quitté Mau-« beuge, mais indistinctement ceux-là et ceux « ajoutés depuis et ayant appartenu aux autres « escadrons qui n'avaient point cette maladie.

« Enfin, la campagne étant terminée, le régi-« ment revint en France et trouva à Poitiers sa « nouvelle garnison : deux nouveaux escadrons « de dépôt composés de recrus et de chevaux de « remonte. Ces deux escadrons étant plus nom-« breux que les quatre qui revenaient de cam-« pagne, on imagina de les refondre tous en-« semble pour en faire six à peu près complets et « pareils en jeunes et en anciens. Peu de temps « après cette nouvelle organisation, la morve se « manifesta dans les six escadrons à la fois; car « les hommes, en changeant de compagnie, « avaient presque tous emmené leurs chevaux, « et le deuxième escadron où j'étais capitaine n'a-« vait conservé qu'une dizaine de chevaux venant « de faire la campagne d'Espagne.

« Je certifie l'exactitude de ces faits et en ferai « certifier au besoin par les officiers qui, à cette « époque, étaient avec moi au 7^e régiment de « dragons, devenu depuis 7^e de cuirassiers.

« Le comte CERTAIN DE BELLOZANNE. »

Cette narration n'a guère besoin de commentaires. J'observerai seulement que M. le comte de Bellozanne, qui n'a pas spécifié l'espèce de la morve, a infailliblement raconté un fait de contagion de morve chronique, espèce qui, du reste, est incomparablement plus commune que les autres. Les non-contagionistes ne pourront pas non plus invoquer l'influence de la nourriture, ni des fatigues. Rien n'a été particulier au deuxième escadron, si ce n'est la morve qu'il a propagée toutes les fois qu'il se trouvait en communication avec des chevaux qui ne lui appartenaient pas.

M. Barthélemy a eu aussi l'obligeance de me rappeler un lait dont il a souvent entretenu ses élèves dans : es leçons. Il suffirait certainement à lui seul pour convaincre les plus incrédules :

Pendant les guerres d'Allemagne, le 3^e régiment de chasseurs eut occasion d'incorporer dans plusieurs escadrons des chevaux morveux. Bientôt la morve se propagea à tout le régiment. Ce même régiment fut pendant très long-temps de brigade avec le 1^{er} de chasseurs, dans lequel M. Barthélemy était vétérinaire en chef. Il fut soumis aux mêmes fatigues, à la même nourriture, et cependant la morve ne fit pas de ravages dans le régiment de M. Barthélemy.

Ces faits, et d'autres faits analogues d'une observation journalière, sont des plus concluants.

J'ai inoculé, par application et par piqûre, du liquide provenant de la narine d un cheval atteint de la morve chronique et j'ai produit la morve. J'ai inoculé du pus phlegmoneux, du pus provenant d'abcès ouverts sur un homme atteint de fièvre typhoïde, du pus varioleux, du pus syphilitique, du pus provenant d'une fistule ancienne au garot, avec carie du ligament cervical, du pus pris dans une fistule de la couronne, avec carie du cartilage latéral de l'os du pied, etc., et je n'ai point vu la morve se développer.

J'ai inoculé du liquide provenant d'hommes atteints de la morve et j ai produit la morve.

M. Barthélemy m'a dit avoir vu se développer la morve chez le cheval par suite de l'inoculation de la morve chronique.

Mais, pour convaincre aujourd'hui les noncontagionistes, il ne suffit pas de citer les exemples les plus authentiques d'inoculation de morve et de farcin chroniques. Quand on leur parle de ces exemples, ils disent que l'on a pas eu soin de spécifier la nature de la morve inoculée (1), ou que les sujets étaient disposés par avance à devenir morveux ou farcineux. Toutefois, dans cette singulière théorie, il est assez extraordinaire que la morve et le farcin se soient toujours déclarés au moment même où l'on expérimentait.

En résumé, ce n'est pas la quantité, mais bien la qualité du pus qui devient la source de la morve et du farcin. Pour qu'une petite quantité de pus absorbé produise la morve ou le farcin, il

(1) Je ne connais qu'un fait publié antérieurement à mes expériences, où l'on ait établi d'une manière positive que du pus pris sur un individu atteint du farcin chronique, ou du moins d'un farcin dont l'origine datait de plus *d'un mois*, ait produit le farcin chronique. Ce fait, qui appartient à l'école de Lyon, a été rapporté dans le *Recueil de médecine vét.*, octobre 1838. faut que ce liquide ait appartenu à un animal morveux ou farcineux.

J'ai inoculé plusieurs fois du pus provenant de sujets atteints de maladies diverses, et je n'ai jamais produit la morve et le farcin.

§ V. POLICE SANITAIRE. — TRAITEMENT DE LA MORVE ET DU FARCIN.

La morve est une maladie très grave : à l'état aigu, elle est le plus souvent mortelle; à l'état chronique, elle est le plus souvent incurable.

Le farcin est plus souvent susceptible de guérison que la morve.

Les rechutes sont fréquentes, à l'égard de la morve chronique surtout.

Si les chevaux morveux et farcineux qui, en général, sont fort délaissés, étaient convenablement soignés, et si le traitement était continué longtemps, on en guérirait probablement un plus grand nombre. Toutefois, les dépenses doivent être proportionnées au prix du cheval et aux chances de guérison.

L'animal doit être immédiatement sacrifié, s'il y a des chances d'infection pour d'autres chevaux.

Quoique les réglements de police sanitaire à l'égard de la morve soient extrêmement sévères, ils doivent être mis à exécution, sauf quelques mesures relatives à la désinfection et à l'enfouissement qui, dans mon opinion, doivent être modifiées.

De nombreuses recherches et une longue pratique m'ont convaincu que les lésions véritablement morveuses et farcineuses sont souvent le résultat d'une affection générale produite par une cause infectante particulière, par un *contagium*.

On n'a pas encore découvert de moyens propres à détruire ce *contagium*, ou à combattre sûrement les lésions qu'il détermine.

Dans l'impossibilité où l'on est aujourd'hui de combattre, par un spécifique, la morve iguë et le farcin aigu, on a généralement recours à un traitement analogue à celui que les médecins emploient dans quelques maladies éruptives graves : on modère les inflammations locales et le trouble général des fonctions par le repos, par des boissons adoucissantes, et quelquefois par la saignée, par des fumigations émollientes dans les narines. On pratique des scarifications sur les régions infiltrées de sang et de sérosité. Dans le farcin aigu, on cautérise les tumeurs farcineuses dès qu'elles apparaissent.

J'ai pratiqué plusieurs fois sans succès l'opération de la trachéotomic, dans la morve aiguë.

Dans la morve et le farcin chroniques, un exercice modéré est salutaire; la nourriture, l'avoine, le foin et la paille doivent être de bonne qualité. On donne en outre de la farine de froment ou du froment en grain en petite quantité. En général, les chevaux morveux et farcineux doivent être bien nourris.

On nettoiera fréquemment les naseaux des chevaux morveux et on entretiendra la plus grande propreté autour d'eux, dans leur mangeoire, etc.

Dans la morve chronique, lorsque les ulcérations de la membrane muqueuse sont blafardes et que cette membrane est pâle, on a recours aux fumigations chlorurées ou iodurées (1). On fera en même temps des onctions et des frictions sur les ganglions lymphatiques et sur les testicules tuméfiés. On administrera à l'intérieur des préparations iodurées, des préparations ferrugineuses et des extraits de plantes amères.

Lorsque les sinus frontaux ou les cavités des cornets sont remplis de matière purulente, ce dont on s'assure par la percussion, la morve est incurable. La trépanation et les injections conseillées par Lafosse père ne m'ont jamais réussi.

Dans tous les cas, la gravité de la morve ne permet pas de donner, sans perte, des soins long-temps continués. Quand les animaux sont de bas prix, il faut les sacrifier immédiatement. En général, je conseille de ne pas dépenser, en soins, plus du dixième de la valeur de l'animal. J'ai remarqué

⁽¹⁾ Voyez sur cette méthode de traitement les recherches que j'ai publiées dans le *Journal de médecine vétérin.*, année 1834, tome I, page 10.

que, lorsqu'après quinze jours de traitement 'pour les chevaux atteints de morve chronique), il n'y avait pas une amélioration bien notable, il restait trop peu de chances de succès pour le continuer avec avantage. On doit, dans ce cas, sacrifier l'animal.

Pour la morve aiguë, une aggravation progressive des accidents pendant trois ou quatre jours, doit déterminer l'abattage du cheval.

Je me résume :

1° Les *diverses espèces* de morve et de farcin doivent être considérées comme des *formes* variées d'une même affection générale.

2° Toutes les formes de morve et de farcin sont contagieuses, mais à différents degrés.

FIN.

EXTRAIT DU BULLETIN DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MÉDECINE 1861, tome XXVI

En faisant tirer à part quelques exemplaires de ce discours, je n'ai voulu que mettre les médecins à même de juger jusqu'à quel point sont fondées les attaques si passionnées et si peu bienveillantes dont il a été l'objet dans la *Gazette médicale*, de la part de notre collègue, M. Guérin, rédacteur en chef de ce journal, et notre principal adversaire dans cette discussion. Il m'a semblé que c'était la meilleure réponse à lui faire.

Paris. - Imprimerie de L. MARTINET, rue Mignon, 2.

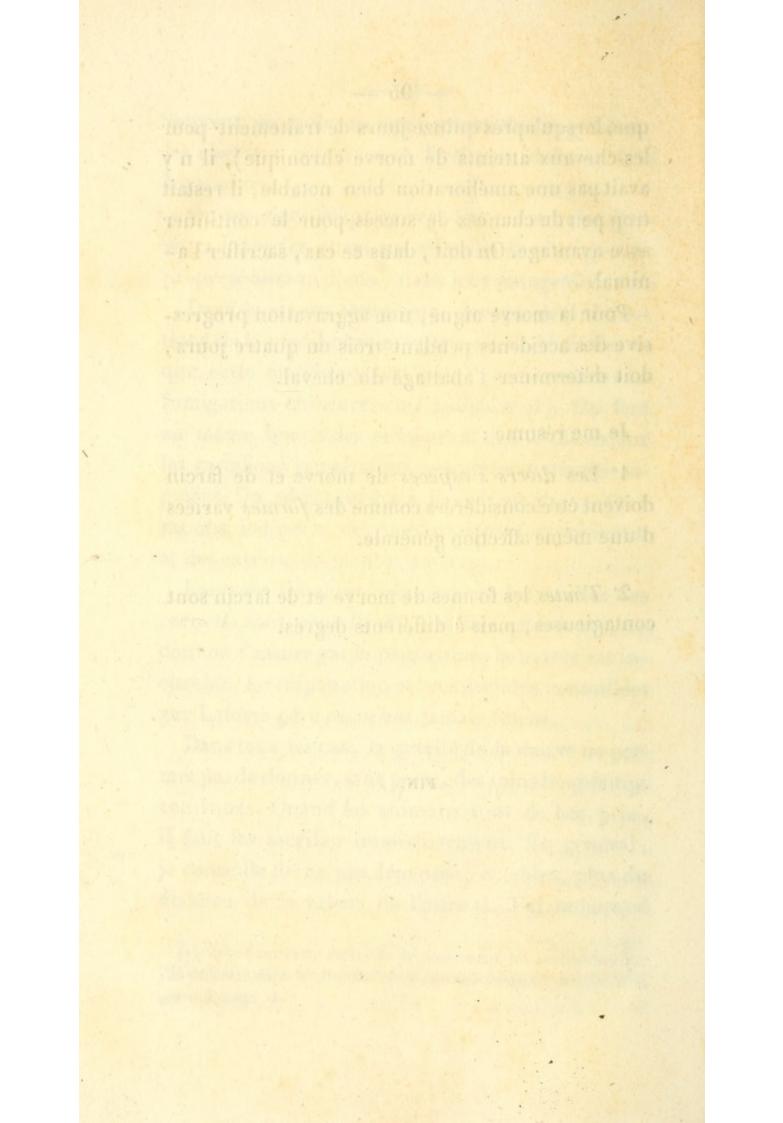
DISCUSSION SUR LA MORVE

Avant d'aborder le résumé, à notre point de vue à nous vétérinaires, au mien particulièrement, de ce qui a été dit sur la morve dans cette longue discussion, je ne peux pas ne pas exprimer devant vous le pénible étonnement que m'ont fait éprouver, comme à ceux de nos collègues qui y étaient présents, les étranges paroles prononcées par l'un des membres les plus éminents de cette Académie, M. Bouillaud, à la fin de la dernière séance.

Voici, en effet, si ma mémoire ne me trompe pas, et je ne la crois que trop fidèle, en quels termes il a commencé les nouvelles considérations qu'il a cru devoir présenter sur la question qui s'agite en ce moment :

« Je m'attendais à ce que MM. les vétérinaires qui siégent dans cette enceinte jetteraient quelque lumière sur la question de la morve. Mon espoir a été complétement déçu. Tout ce qu'ils sont venus tour à tour développer à cetté tribune était à ce point connu, que c'était pour nous des trivialités ; si ce n'est pourtant certaines singulières doctrines qui ont plutôt épaissi qu'éclairé l'obscurité qui entoure encore les points fondamentaux de l'histoire de cette maladie. Pourquoi, au lieu de nous entretenir si longuement de lésions d'un ordre secondaire, ne nous ont-ils par parlé de l'altération du sang, altération essentielle à mon sens, dans la morve, et sur laquelle il eût été bien autrement intéressant qu'ils nous fissent connaître leur pensée? Si MM. les vétérinaires n'en savent pas davantage sur les autres maladies des animaux, il faut convenir que leur science est bien peu de chose. »

Comment donc avons-nous pu mériter que M. Bouillaud, que nous connaissons tous pour la bienveillance ordinaire et jusqu'à présent si constante de son caractère, que M. Bouillaud, qui s'est toujours distingué ici non-seulement par son grand savoir, mais encore par la mesure, la convenance et



ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MÉDECINE.

RÉSUNÉ DE LA DISCUSSION SUR LA MORVE

DISCOURS

PRONONCÉ

Par M. BENAULT.

PARIS

J.-B. BAILLIÈRE ET FILS

LIBRAIRES DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MÉDECINE Rue Hautefeuille, 19.

4861

EXTRAIT DU BULLETIN DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MÉDECINE 1861, tome XXVI

En faisant tirer à part quelques exemplaires de ce discours, je n'ai voulu que mettre les médecins à même de juger jusqu'à quel point sont fondées les attaques si passionnées et si peu bienveillantes dont il a été l'objet dans la *Gazette médicale*, de la part de notre collègue, M. Guérin, rédacteur en chef de ce journal, et notre principal adversaire dans cette discussion. Il m'a semblé que c'était la meilleure réponse à lui faire.

Paris. - Imprimerie de L. MARTINET, rue Mignon, 2.

DISCUSSION SUR LA MORVE

Avant d'aborder le résumé, à notre point de vue à nous vétérinaires, au mien particulièrement, de ce qui a été dit sur la morve dans cette longue discussion, je ne peux pas ne pas exprimer devant vous le pénible étonnement que m'ont fait éprouver, comme à ceux de nos collègues qui y étaient présents, les étranges paroles prononcées par l'un des membres les plus éminents de cette Académie, M. Bouillaud, à la fin de la dernière séance.

Voici, en effet, si ma mémoire ne me trompe pas, et je ne la crois que trop fidèle, en quels termes il a commencé les nouvelles considérations qu'il a cru devoir présenter sur la question qui s'agite en ce moment :

« Je m'attendais à ce que MM. les vétérinaires qui siégent dans cette enceinte jetteraient quelque lumière sur la question de la morve. Mon espoir a été complétement déçu. Tout ce qu'ils sont venus tour à tour développer à cette tribune était à ce point connu, que c'était pour nous des trivialités ; si ce n'est pourtant certaines singulières doctrines qui ont plutôt épaissi qu'éclairé l'obscurité qui entoure encore les points fondamentaux de l'histoire de cette maladie. Pourquoi, au lieu de nous entretenir si longuement de lésions d'un ordre secondaire, ne nous ont-ils par parlé de l'altération du sang, altération essentielle à mon sens, dans la morve, et sur laquelle il eût été bien autrement intéressant qu'ils nous fissent connaître leur pensée? Si MM. les vétérinaires n'en savent pas davantage sur les autres maladies des animaux, il faut convenir que leur science est bien peu de chose. »

Comment donc avons-nous pu mériter que M. Bouillaud, que nous connaissons tous pour la bienveillance ordinaire et jusqu'à présent si constante de son caractère, que M. Bouillaud, qui s'est toujours distingué ici non-seulement par son grand savoir, mais encore par la mesure, la convenance et l'urbanité si parfaites de son langage dans nos discussions; comment, dis-je, avons-nous pu mériter que ce fût vis-à-vis de nous qu'il s'en écartât pour la première fois, et qu'il s'en écartât au point de manquer même de justice à notre égard?

Je ne viens pas pourtant *protester* contre ce qu'a certainement de blessant, au fond et dans la forme, un semblable langage. M. Bouillaud improvisait, et il ne faut pas prendre toujours à la lettre les paroles qui échappent à l'improvisation. Je ne les signale que pour m'en affliger. Je connais trop le cœur de notre bon, de notre excellent collègue, pour n'être pas assuré d'avance qu'il les a regrettées au sortir même de la séance ; et j'ai une trop haute opinion de sa droiture et de sa raison, pour n'être pas convaincu qu'il en aura compris le peu de justice, et qu'elles auront disparu de son discours écrit.

(M. BOUILLAUD prononce ici quelques mots pour déclarer qu'il n'a entendu que regretter de n'avoir pas été plus éclairé par la discussion sur la nature et l'étiologie de la morve, et pour protester de sa profonde et affectueuse estime pour ses collègues de la section de médecine vétérinaire.)

Que ne puis-je également faire la part de l'improvisation dans ce qu'a dit et écrit M. Guérin, soit contre les membres de notre section, soit contre notre science, dans tout le cours, et notamment dans les dernières phases de cette discussion.

« Leur science, en matière de morve, c'est la confusion, c'est le désordre, c'est le chaos; » — il l'a dit et répété à plusieurs reprises pendant les débats; et, il ne l'a pas caché, c'est pour essayer de mettre un peu d'ordre dans ce chaos, qu'il a cru devoir engager cette discussion et y prendre une part si considérable.

» Si nous sommes en dissidence avec lui, ce n'est pas que nous ayons puisé dans nos observations personnelles et consciencieuses les raisons bonnes ou mauvaises (M. Guérin les déclare pitoyables) de cette dissidence; non. C'est que nous n'avons pas vu, nous n'avons pas pu voir ce qui est. Nous n'avons étudié ni les malades, ni les cadavres, ni les faits. Nous nous sommes constitués, à cette tribune, les échos et les apôtres de préjugés qui étaient de principe traditionnel à Alfort, à savoir: que la morve n'était pas contagieuse; qu'elle ne se transmettait pas à l'homme; qu'elle était *incurable*.

» Façonnés à cette doctrine, apprise par nous dès notre entrée à l'école, nous avons appris *dans les livres* la morve ainsi faite ; nous la savons par cœur ; et nous sommes venus la réciter devant l'Académie, en accusant d'erreur ceux qui jugent autrement que nous, ceux qui, comme M. Guérin, lisent la morve dans la nature. »

Et voilà pourquoi, ajoute M. Guérin, « ce ne sont pas les hommes de l'école, qui ont vu et démontré que la morve est contagieuse, et qu'elle se transmet à l'homme (1). »

Je prends l'Académie trop au sérieux, et elle a ces débats trop en mémoire, pour que je croie devoir examiner devant elle qui, de M. Guérin ou de nous, a vu et appris la morve dans les livres ! Je nous prends trop au sérieux nous-mêmes pour que j'aie à nous défendre du rôle d'écoliers savants qu'il lui plaît de nous faire jouer parmi vous. Mais je ne puis m'empêcher de lui demander à qui il attribue l'idée première de la contagion de la morve, si ce n'est pas aux vétérinaires ; de lui demander, à lui qui a parlé si souvent dans cette discussion du présent, du passé, et même de l'avenir, s'il sait une époque où l'opinion de cette contagion ait eu un partisan plus déclaré. j'allais dire plus passionné, que Barthélemy, notre ancien collégue, qui enseigna longtemps la pathologie et la clinique \dot{a} Alfort, et qui, précisément, fut notre maître à nous tous que M. Guérin représente comme n'ayant pas connu la contagion de la morve, et comme nous étant faits, en la niant, les échos de nos maîtres; de lui demander, enfin, s'il a réfléchi le moins du monde en nous reprochant, à nous vétérinaires qui ne voyons et n'étudions que les maladies d'animaux, de n'avoir pas découvert les premiers que l'homme pouvait contracter la morve.

Mais ce n'est pas seulement du désordre de notre science et de notre peu de sens pratique en matière de morve, qu'est venu se plaindre M. Guérin ; c'est aussi, ce qui est peut-être

(1) Bulletin de l'Académie, t. XXVI, nº 22, p. 1064.

plus grave et ce qui nous a été le plus sensible, de l'absence de *toute mesure* et de toute *bonne foi* dont nous aurions fait preuve vis-à-vis de lui dans ces débats.

« On sait, a-t-il dit, l'opposition VIOLENTE qu'ont rencontrée » à une autre époque au sein de l'Académie, de la part de » MM. LES VÉTÉRINAIRES, les admirables *recherches* de » M. Rayer; les contradicteurs d'alors sont encore ceux d'au-» jourd'hui (4). »

Mais, d'abord, est-il bien vrai qu'aucun vétérinaire ait fait, ait voulu, ou ait pu faire une opposition quelconque aux recherches de M. Rayer? N'est-il pas de notoriété, au contraire, qu'il n'est pas un de nos confrères parmi ceux à qui le savant académicien s'est adressé (caril n'a pas dédaigné leurs lumières, lui), qui ne se soit fait un véritable plaisir et un bonheur de lui faciliter ses investigations et ses essais? Ce qui est vrai, c'est que la principale idée que mettaient en lumière ses recherches, la transmissibilité de la morve du cheval à l'homme, ne fut pas acceptée d'emblée. Elle donna lieu, dans cette Académie, à une belle et intéressante discussion qui est encore présente, assurément, au souvenir de beaucoup d'entre vous, et dans laquelle deux de nos confrères, pour des motifs très faciles à comprendre à cette époque, proposèrent des objections qui leur semblaient militer contre cette contagion.

Ces deux confrères, que nous avons le regret de n'avoir plus parmi nous, c'étaient *Barthélemy* et *Bouley jeune*. Vous savez si ce dernier, dont le commerce était si agréable et si facile, dont les formes et le langage étaient toujours empreints d'une si grande affabilité, était capable de parler violemment à qui et de quoi que ce fût. Quant à Barthélemy, qui prit une si grande part au débat, son argumentation fut vive, ardente même. Mais, je le demande, lui aurait-elle valu le succès d'estime qu'elle a eu; lui aurait-elle conquis la position honorable qu'elle lui a faite dans cette compagnie, si elle avait eu la violence qu'on lui suppose, et que, moi qui ai assisté à ces débats avec l'affluence des médecins qui les ont suivis, j'affirme qu'elle n'a pas eue?

(1) Bulletin de l'Académie, t. XXVI, nº 21, p. 1044.

Vous me pardonnerez, messieurs, ces quelques mots de déense pour la mémoire de deux hommes, tous deux vos anciens collègues, dont l'un a été mon savant maître, et l'autre mon meilleur ami.

Quant à ce qui pourrait nous atteindre dans cette comparaison entre l'opposition *violente* qui aurait été faite autrefois à M. Rayer, et celle que nous faisons à ce que M. Guérin appelle « ses idées nouvelles, » l'Académie nous a entendus; qu'elle juge, qu'elle dise, si le mot « violence » doit être prononcé, de quel côté et à qui il faudrait l'imputer.

Aussi bien, suis-je encore obligé de rappeler, pour donner au caractère de la discussion de chacun de nous sa véritable physionomie et justifier nos plaintes, de mettre sous vos yeux le passage d'une lettre écrite à propos et dans le cours de ce débat, par M. Guérin, à l'honorable rédacteur en chef de l'*Union médicale*, et publiée dans son propre journal :

« Je n'ai vu, dit-il, dans ce qu'ont dit à la tribune *les* » membres de la section vétérinaire, que des *efforts* stériles » pour perpétuer l'obscurité à la place de la lumière ; pour DIS-» SIMULER aux yeux de la galerie (le mot me semble peu res-» pectueux pour l'Académie) la vérité la plus simple et la plus » éclatante à l'aide de tous les FAUX-FUYANTS, de tous les ARTI-» FICES à l'usage d'une tribune *autre que celle de la science* (1). »

Ainsi, suivant M. Guérin, nous aurions été assez oublieux de nos devoirs envers la science, assez peu pénétrés de respect pour la vérité, pour vous, pour nous-mêmes, pour apporter dans des débats purement scientifiques, ce que je ne croirais pas qualifier trop sévèrement en l'appelant un pareil cynisme de mauvaise foi !... Où donc, dans les paroles qu'ont prononcées nos honorables collègues, trouverait-il, je ne dirai pas la justification ou l'excuse, mais seulement le prétexte d'aussi graves accusations?

Quant à moi, ce n'est que ce matin que j'ai lu cette lettre à M. Amédée Latour; et, si fort que je fusse de ma conscience de n'avoir rien dit ou écrit qui pût motiver de semblables

(1) Gazette médicale, 17 août 1861, p. 521, 1re colonne.

incriminations de la part d'un collègue pour qui je n'ai jamais eu qu'estime et affection, je me suis empressé de relire dans votre Bulletin le premier discours que j'ai eu l'honneur de prononcer dans cette discussion; mais, tout conçu qu'il soit contre la plupart des croyances et des doctrines développées par M. Guérin à propos de la morve, je n'y ai trouvé ni une pensée, ni une phrase, ni un mot, qui ne fussent empreints de la déférence que je professe pour le caractère et le talent de leur auteur.

Pourquoi donc ce langage plus qu'amer envers nous ?

Un mot encore, un seul sur ce terrain d'où j'ai hâte de sortir. Mais j'ai à cœur de me justifier d'une autre accusation qui m'est personnelle, et qui, si elle était fondée, pourrait faire perdre à ma parole la confiance que je désire pour elle, et que je crois avoir mérité jusqu'à présent qu'elle conservât dans cette enceinte et partout ailleurs.

Dans la séance du 6 août, M. Guérin m'a publiquement reproché d'avoir, dans mon discours du 16 juillet, et à propos du traitement de la morve, cité entre guillemets des paroles qu'il n'avait pas dites; de lui avoir prêté des affirmations qu'il n'aurait pas faites. Voici comment il a formulé ce reproche sur lequel il est, depuis, revenu à plusieurs reprises. Or, je tiens à prouver, et cela me sera bien facile, que je n'ai rien fait dire à notre collègue que ce qu'il avait dit on ne peut plus explicitement; vous allez en juger. Voici son accusation (1):

« Notre collègue (M. Renault) paraît s'être mépris sur le » sens de mes paroles en *faisant supposer* que j'aurais *guéri* » des chevaux morveux, que j'ai dit avoir vus guérir spontané-» ment ; et en m'attribuant la prétention d'avoir imaginé une » nouvelle médication de la morve, alors que je n'ai prétendu » signaler qu'une nouvelle *indication*... J'espère qu'il voudra » bien ne plus prendre mon *indication* pour une médication, » et s'en tenir à la critique de l'observation physiologique, de » l'observation thérapeutique. »

(1) Bulletin de l'Académie, t. XXVI, nº du 31 août, p. 1064 et 1065.

Ce reproche, comme on le voit, comprend deux griefs :

1° J'aurais fait supposer que M. Guérin aurait dit « avoir guéri » des chevaux morveux, alors qu'il a dit seulement « les » avoir vus quérir SPONTANÉMENT. » — Voyons d'abord celui-là :

Dans son premier discours (1), après avoir fait connaître et développé sa théorie sur la généralisation de la morve par l'absorption de la matière du jetage, voici ce qu'il dit :

« Dans le but de prévenir le séjour prolongé de la matière » du jetage dans les anfractuosités des fosses nasales, j'ai eu » recours avec succès à des solutions de tannin et à des purga-» tions répétées. Sous l'influence de ce traitement, J'AI ARRÈTÉ » le développement de symptômes qui, sans ce secours, au-» raient probablement donné lieu au développement de la » morve caractérisée. » Or, comme pour M. Guérin, ces symptômes et la circonstance étiologique où se trouvaient les chevaux, suffisent pour affirmer l'existence de la morve, ces chevaux étaient morveux. Il ajoute :

« J'ai vu, entre autres, une jument traitée de cette manière, » et qui, sauf les chancres, présentait tous les symptômes de la » morve, et dont la GUÈRISON a été obtenue. »

Il me semble pourtant que ceci est clair. En bon français, quand quelqu'un a traité AVEC SUCCÈS une maladie, on dit que ce quelqu'un l'a guérie. Il y revient, du reste, dans un langage plus précis, dans son deuxième discours, en disant : « Lacritique de M. Bouley, déclarant que les chevaux que J'AI » GUÉRIS n'avaient pas la morve, n'adonc aucun inconvénient.» Cela signifie-t-il que ces animaux ont guéri spontanément? Le premier grief de M. Guérin n'est donc pas fondé. Voyons le second :

2° Je lui aurais « attribué la prétention d'avoir imaginé » une nouvelle médication » (c'est M. Guérin qui a souligné ces deux mots), alors qu'il n'a signalé qu'une « nouvelle indication ». — Chose étrange! M. Guérin, qui me reproche assez aigrement (et très injustement, comme on vient de voir) de lui attribuer des idées ou des paroles

(1) Bulletin de l'Académie, t. XXVI, nº du 15 juillet, p. 882.

qu'il n'a pas exprimées ou dites, commet précisément, mais réellement, lui, la faute qu'il m'impute, en donnant à entendre que je lui aurais attribué la prétention d'avoir imaginé une « médication nouvelle ». En effet, ni le mot « médica-» tion », encore bien moins les mots « médication nouvelle » ne se trouvent dans aucune phrase de mon discours que M.Guérin avait pourtant sous les yeux. Et si j'avais prononcé le mot médication, je ne l'aurais certes pas appelée nouvelle; puisque, dans l'argumentation où M. Guérin a cru voir ce méfait de ma part, je m'attachais, au contraire, a démontrer que l'idée du traitement proposé par lui n'avait absolument rien de nouveau ; que les injections dans les cavités nasales faisaient partie des plus anciennes méthodes de curation de la morve ; et que, à ces époques, les astringents les plus énergiques avaient, entre autres agents médicamenteux, formé la base de ces injections.

Mais, chose non moins singulière, il se trouve que si j'avais attribué à notre collègue l'idée d'une *médication* proposée par lui, je n'aurais fait que dire la vérité : car voici ce que je lis dans son deuxième discours (1) :

« De cette considération ne résulte-t-il pas qu'on doit, par » tous les moyens possibles, prévenir le séjour et l'altération » de la matière du jetage dans les fosses nasales? J'ai rempli » cette indication par des lotions et des injections avec la » solution de tannin. Je crois inutile d'ajouter que cette MÉ-» DICATION n'exclut aucune de celles qui sont considérées » comme utiles à remplir dans le traitement de la maladie. »

Je tenais, messieurs, à bien vous convaincre qu'il n'était pas exact que, méconnaissant les exigences de la plus vulgaire loyauté, j'eusse, dans une discussion scientifique, devant vous, cité les paroles d'un adversaire avec inexactitude. Et maintenant que je crois m'être lavé de ce reproche et de tous ceux qui m'étaient communs avec tous les honorables membres de la section de médecine vétérinaire, j'arrive à l'objet principal de mon argumentation d'aujourd'hui, dans laquelle, laissant

(1) Bulletin de l'Académie, t. XXVI, nº du 31 juillet, p. 932.

de côté les détails, et n'abordant que les points principaux de la discussion, je me propose de démontrer :

1º Que les connaissances que l'on possède aujourd'hui sur la morve ne sont point aussi incomplètes que l'ont affirmé MM. Bouillaud et Guérin ;

2° Que presque tout, sinon tout ce que l'on sait, à l'heure qu'il est, sur cette affection si grave et si complexe, au point de vue de la pathologie des animaux domestiques, c'est aux travaux et aux recherches des vétérinaires que la science en est redevable:

3° Que parmi les diverses idées qu'a développées et proposées M. Guérin avec un incontestable talent, à cette tribune, les unes étaient déjà réalisées depuis plus ou moins longtemps dans la science avant son intervention ; les autres n'étant, quant à présent du moins, que d'une application plus que contestable dans la pratique, et reposant sur des données par trop insuffisantes pour être acceptées en tant que doctrines.

La marche que je vais suivre, dans cet examen, sera la même que celle que j'avais adoptée dans ma précédente discussion. Pour ne pas fatiguer l'Académie, je ne répéterai que ceux de mes arguments qui auraient pu être oubliés par vous, ou qui ont été contestés par M. Guérin ou par M. Bouillaud. J'entre en matière.

L'une des premières prétentions de M. Guérin, en provoquant un débat sur le rapport ou plutôt à l'occasion du rapport de M. Bouley, a été, on se le rappelle, de venir mettre de l'ordre dans le chaos où, selon lui, était plongée la science à l'endroit de la véritable détermination de la morve. A l'entendre, on avait fait fausse route dans son étude. « Au lieu de s'éclairer par l'observation étiologique, au lieu de chercher les ressemblances sous les différences, l'unité dans la diversité, pour établir une bonne classification nosologique, on s'était exclusivement attaché à la notation minutieuse des différences de forme comme caractères empiriques, marche très peu philosophique, qui avait conduit à classer, comme des espèces morbides différentes, ce qui n'était que des formes, que des modes de manifestation divers de la même maladie. On méconnaissait donc l'identité de nature de ces divers états pathologiques. Et la preuve en était dans les noms différents qui leur sont donnés encore par tous les auteurs dans les deux médecines. M. Tardieu n'a-t-il pas décrit à part, comme deux *espèces* morbides, la *morve* et le *farcin*? Ne retrouve-t-on pas, dans tous les ouvrages qui traitent de l'affection morveuse, les appellations *morve aiguë*, *morve chronique*, *farcin aigu*, *farcin chronique*, qui ne sont plus en rapport avec les notions étiologiques de la maladie, ce qui a conduit « à des méprises considérables, à des contradic-» tions, à des inconséquences »? Il y a donc une « *révolution* » à introduire dans l'étude de la morve »; il y a, si l'on applique à cette étude le système des ressemblances, à «refon-» dre toutes les déterminations nosologiques de la maladie ».

Telle est, messieurs, rappelée aussi sommairement qu'il m'est possible de le faire, pour lui laisser toute sa signification, l'une des prétentions de M. Guérin. D'après lui, nous ne rapporterions pas à une même cause, nous considérerions comme des *espèces* morbides différentes, la *morve aiguë*, la *morve chronique*, le *farcin aigu*, le *farcin chronique*; et il y aurait urgence à changer tout cela. Il ne s'agit que de substituer l'étude et la classification par les ressemblances, c'està-dire par la notion étiologique que nous aurions méconnue jusqu'à ce moment, à celle par les différences, c'est-à-dire par les symptômes, à laquelle seule nous nous serions attachés.

Messieurs, M. A. Tardieu a déjà répondu, en ce qui le concerne, aux critiques de M. Guérin. C'était son affaire. Mais je crois devoir rappeler que, pour ma part, j'ai suffisamment prouvé à notre collègue et démontré surabondamment à l'Académie, dans sa séance du 16 juillet, que, depuis bien longtemps, et bien avant que les médecins de l'homme aient été amenés à s'occuper de cette question, la doctrine de l'identité de nature de la morve et du farcin, que leur forme fût aiguë ou chronique, était non-seulement créée et acceptée, mais encore cliniquement et expérimentalement établie en médecine vétérinaire. J'ai dit, à cette occasion, que ce qui nous avait amenés à reconnaître et donné les moyens de prou

ver cette identité, c'était précisément cette circonstance étiologique que, dans les établissements où régnait l'affection morveuse, il arrivait souvent de voir indistinctement apparaître la morve ou le farcin, ou même, sur certains chevaux, le farcin et la morve à la fois. J'ai dit que ce qui nous avait frappés d'abord et ce que nous avions signalé à différentes époques, c'était la parfaite ressemblance, au point de vue de l'anatomie et de la physiologie pathologiques, que nous avons constatée entre les pustules, ainsi que les chancres en résultant, qui se montrent sur la muqueuse respiratoire dans la morve proprement dite, sur la peau dans le farcin; et, aussi, entre les abcès, dits métastatiques, qui, soit dans la morve, soit dans le farcin, se développent tantôt dans les poumons, tantôt dans la rate, tantôt dans les testicules, tantôt dans l'épaisseur même des muscles ou dans le tissu cellulaire, tantôt, enfin, sur un plus ou moins grand nombre de ces organes à la fois. J'ai dit, comme démonstration expérimentale de l'identité du farcin et de la morve, les expériences faites par Coleman, en Angleterre, en 1803, desquelles il était résulté que du pus puisé sur des chevaux farcineux, avait donné naissance à la morve sur des chevaux sains auxquels on l'avait inoculé; tandis que le farcin avait été la conséquence de l'inoculation du pus de la morve sur d'autres chevaux; d'où ce vétérinaire avait formellement conclu « que le farcin et la » morve sont essentiellement la même maladie ». J'ai ajouté que j'avais répété moi-même ces expériences un grand nombre de fois avec des résultats semblables; ce qui m'avait permis de proclamer, dans mon compte rendu public des travaux de l'Ecole d'Alfort, dès 1835, que : « Causes, nature, système » organique dans lequel ils ont leur siége principal, lésions » qui les caractérisent ou dont ils se compliquent, rour est » commun dans la morve et dans le farcin. La morve, disais-je, » c'est le farcin du nez; le farcin, c'est la morve de la peau. » J'ai été plus loin : je vous ai fait connaître que, pour constater aussi l'identité de nature et de propriété des lésions, quel que fût leur siége, qu'on rencontre dans le farcin et dans la morve, j'avais, dans une longue suite d'expériences instituées à Alfort, fait naître des morves et des farcins avec abcès pulmonaires, en inoculant de la matière puisée dans des abcès morveux du testicule ou de la rate; fait naître des morves ou des farcins avec abcès dans le testicule ou dans le tissu musculaire, en inoculant du pus puisé dans des abcès morveux du poumon, etc.

Ai-je besoin d'insister davantage sur ce premier point? Et n'est-il pas hors de doute pour vous que l'affection morveuse est une, quels que soient les formes et le siége de ses manifestations; que cette idée est depuis longtemps recue et enseignée dans la médecine vétérinaire; que c'est nous qui l'avons introduite dans la science; et que si, pour me servir de l'expression de M. Bouillaud, elle y est devenue triviale à force d'y être connue, c'est grâce à la rigueur des démonstrations que nous en avons faites depuis longtemps par nos observations et par nos expériences? Aussi bien, M. Guérin, après nous l'avoir si formellement contesté d'abord, n'a-t-il pas tardé à le reconnaître dans une certaine limite; en déclarant toutefois que s'il avait été amené à soulever cette question, c'est qu'elle était encore un objet de dissidence parmi les vétérinaires, par qui elle n'était pas généralement acceptée ; et en preuve il nous a dit :

Que « l'École de Lyon *en masse* » dans le Dictionnaire qu'elle vient de publier, en conteste l'acceptation;

Que c'est aussi l'avis de Hurtrel Darboval qui la déclare « non encore résolue »;

Que M. le professeur Rey vient de la combattre tout récemment dans la Gazette médicale de Lyon;

Et que MM. Bouley et Reynal eux-mêmes ont décrit séparément le farcin dans le Dictionnaire dont ils sont les auteurs, et qui est en ce moment en voie de publication.

Mais, d'abord, est-ce devant vous, messieurs, qu'il est permis de soutenir que dans une science d'observation et d'interprétation comme l'est la médecine, une doctrine ne saurait être déclarée acquise qu'alors qu'elle aurait été acceptée de tous temps et par tous? Et la doctrine de l'identité, dans l'espèce, devrait-elle être regardée comme encore à l'étude, à supposer même qu'elle serait contestée par de rares individualités? S'il en était ainsi, qu'on dise s'il y aurait beaucoup, s'il y aurait une seule vérité en médecine.

Et puis, M. Guérin est-il dans le vrai autant qu'il le suppose, quand il affirme que « l'école de Lyon en masse » se sesait inscrite contre l'opinion de l'identité de la morve et du farcin? La vérité, la voici :

Un Dictionnaire a été publié, il y a quelques années, à l'École de Lyon. Chacun des professeurs y a rédigé, dans la pleine liberté de ses opinions personnelles et sous sa seule responsabilité, les articles afférents à la spécialité de son cours. M. Rey, chargé de la clinique, y a écrit les articles Morve et Farcin. Les autres professeurs, dont l'un s'occupe exclusivement d'anatomie et de physiologie, un autre, de chimie et de physique, un troisième, d'agriculture et d'hygiène, etc., ne sauraient donc, évidemment, accepter la moindre solidarité dans les œuvres de leur collègue, pas plus que M. Rey n'a entendu se rendre garant des théories de son collaborateur chargé des articles de chimie. M. Guérin sait ces choses-là aussi bien que moi. « L'école en masse » c'est donc M. Rey, qui est certainement un homme d'une grande valeur, mais qui, dans son quasi-isolement dans son opinion, ne saurait tenir en échec une doctrine aussi solidement établie, aussi généralement acceptée que l'est celle que nous examinons. Je dis : quasi-isolement, car je ne tiens pas comme d'un grand poids l'autorité de Hurtrel-Darboval, qui n'était ni médecin, ni vétérinaire, ni praticien ; et qui, en rédigeant son Dictionnaire, en 1827, il y a bientôt quarante ans, n'a fait, en réalité, qu'une compilation de bibliophile.

« Eh bien ! soit, » dit M. Guérin, qui a compris qu'il devait se rendre sur ce premier point ; « j'accorde que vous ayez dé-» couvert et constaté l'identité de nature des diverses formes » del'affection morveuse. Mais cette constatation est restée en-» tre vos mains *une lettre-morte*. Elle était grosse de consé-» quences considérables ; c'était là son importance véritable; » et ces conséquences, vous n'avez pas su les tirer. Dès lors » votre découverte est restée complétement stérile. » Or, quelles étaient ces graves conséquences? J'avoue les avoir cherchées inutilement dans les quatre discours de notre collègue. Il n'a pas jugé à propos de nous les faire connaître. « C'est l'avenir, a-t-il dit, qui vous les révélera.»

Il me semble pourtant qu'il lui en aurait coûté bien peu, à lui à qui elles apparaissent « si éclatantes », s'il ne jugeait pas à propos de nous les développer, tout au moins de nous indiquer les principales. Il ne l'a pas fait. Je me trompe; il en a indiqué une : c'est la réforme à faire dans notre malheureuse nomenclature. Nous avons conservé nos appellations morve aiguë, morve chronique, — farcin aigu, farcin chronique. Il y a là une révolution à opérer, une refonte générale à faire. Cette révolution, la voici :

« Je propose d'abord, dit-il, de comprendre sous le terme » générique d'affection morveuse, toutes les manifestations et » tous les états possibles de la maladie. » — Soit ! Bien que le mot et l'idée soient loin d'être nouveaux, je ne vois, pour ma part, qu'avantage à le conserver.

« Je proposerai ensuite :

» Au point de vue de son intensité, la morve aiguë et la morve chronique. » — Cette appellation non plus n'est pas nouvelle. Il y a plus, elle est une de celles que M. Guérin avait cru pouvoir blâmer itérativement « comme n'étant pas en rapport avec » les notions que la science possède actuellement sur la » morve ». Et cependant il propose, et il a raison, de la conserver. Est-ce à dire qu'il reconnaisse qu'il a tort de l'avoir trouvée mauvaise? Point !.. C'est M. Renault qui a eu tort de l'en accuser; c'est M. Renault qui s'est encore trompé.

« En rappelant, dit M. Guérin, toutes les dénominations » consacrées pour exprimer les différentes formes et les diffé-» rentes phases de la maladie, *je n'ai jamais dit qu'il fallût* » *les supprimer toutes*; qu'il fallait supprimer les mots qui » expriment des *différences* réelles dans les choses. »

J'en demande bien pardon à notre honorable collègue ; mais il m'oblige, pour n'être pas soupçonné de lui avoir encore attribué des paroles qu'il n'aurait pas prononcées, à lui rappeler ce passage de son premier discours.

« Mais, à propos de ce fait, je me demande jusqu'à quel » point la distinction de la *morve aiguë* et de la *morve chro-*» *nique* est parfaitement motivée. »

Et cet autre de son deuxième discours :

« Il m'a paru que les descriptions et déterminations de la » maladie, présentées sous les noms de MORVE AIGUE, MORVE » CHRONIQUE, farcin aigu, farcin chronique, n'étaient plus en » rapport avec les notions étiologiques de la science (1). »

Ce n'est que depuis que j'ai fait ressortir dans ma première discussion les *différences* considérables, pour la pratique, que présentent entre elles ces deux formes de la maladie, que M. Guérin a modifié sa première opinion. Je ne l'en blâme pas. Mais je crois bon de le constater. J'admets donc cette distinction comme très fondée.

Continuant sa révolution, M. Guérin propose: «Au point de » vue de son siége initial, la morve muqueuse et la morve cuta-» née. » Je ferai observer que je ne vois rien dans cette classification, non plus, du reste, que dans la précédente, qui rappelle l'*idée étiologique* qui devait servir de base aux grandes réformes que prétend opérer M. Guérin. Je n'y vois qu'une considération de siége, comme dans la première je n'ai vu qu'une considération d'intensité dans les symptômes et de rapidité dans la marche. Il me paraît, d'un autre côté, que la morve muqueuse correspondra, à peu près, à ce que nous appelons aujourd'hui la morve, et que la morve cutanée sera noire farcin. Mais. est-ce que M. Guérin ne craint pas que cette qualification de morve muqueuse implique dans la pensée l'idée de lésions sur le système muqueux en général, et ne fasse supposer sur d'autres muqueuses que celles qui tapissent les voies respiratoires des lésions qui n'y existent jamais? Est-ce que l'appellation morve cutanée donnera bien l'idée des engorgements partiels ou généraux des membres, des abcès celluleux, qu'on observe si souvent dans le farcin ? Est-ce que l'une ou l'autre

(1) Bulletin de l'Académie, t. XXVI, nº du 30 juin, p. 879.

2

de ces qualifications, avec leur sens circonscrit, n'excluerait pas de la pensée les altérations des articulations, des poumons, des testicules, qui compliquent tant de cas de morve ou de farcin ? Et quand la maladie ne se traduira au dehors, ou ne sera caractérisée en apparence que par un engorgement du testicule ou de ses enveloppes; quand elle ne présentera à votre appréciation que de nombreux abcès pulmonaires, comme il arrive quelquefois, et que l'animal sera mort avant que le nez ou la peau ait été le siége d'aucune éruption, sous laquelle de vos désignations sera-t-il possible de la comprendre? Car je ne vois pas que vous établissiez d'autres distinctions que celles que je viens d'examiner.

Il n'est donc pas exact, comme vous le dites, «qu'il n'existe » aucune particularité de l'affection morveuse qui ne trouve » hiérarchiquement sa place dans ces différentes divisions, et » ne soit convenablement exprimée par les différentes déno-» minations » que vous venez de proposer.

Quant à la cachexie morveuse, j'ai demandé à M. Guérin, sans avoir de réponse, à quels signes il serait possible de reconnaître cet état morbide qui, suivant lui, « ne présente *ni* » symptôme local ou général, *ni lésions actuelles* ». Il ne m'a pas répondu davantage quand je lui ai demandé à laquelle des catégories qu'il propose appartiendrait cet état morbide évident, mais ne présentant encore aucun symptôme déterminé, qui précède de plus ou moins loin l'explosion de la morve, et que j'appelle diathèse morveuse.

Il me paraît inutile de pousser plus loin la critique d'une classification qui ne supporte évidemment pas l'examen, et qui, je dois le dire, ne répond pas plus à l'ordre d'idées dans lequel on prétend la produire, qu'à l'esprit ordinairement si juste et si sévère de son auteur. Pourquoi aussi vouloir improviser en matière aussi délicate ?

C'est pour toutes ces raisons, exposées déjà avec plus de développement dans mon premier discours, que nous avons cru pouvoir, sans contrarier la doctrine de l'identité qui est la nôtre, et parfaitement d'accord comme nous le sommes sur le sens qu'elles expriment, conserver dans notre nosologie vétérinaire les appellations morve et farcin; morve aigué. morve chronique ; farcin aigu, farcin chronique. Nous n'avons donc rien à emprunter à M. Guérin sous ce rapport, pas plus, du reste, qu'à la doctrine qu'il a rappelée et développée sur l'importance philosophique de l'étude et de la classification des maladies sous le rapport des ressemblances ; puisque c'est précisément en nous conformant à ces grands principes que nous sommes arrivés à rapprocher, à constituer en une seule et même affection, les diverses manifestations de la morve dont, à une autre époque, le plus grand nombre faisaient des espèces et même des maladies différentes. Seulement, cette identité une fois bien constatée, nous avons cru pouvoir et devoir, pour les besoins de l'étude et de la pratique, établir des divisions qui se motivaient sur des « différences réelles » ; et en cela, je m'étonne que nous avons pu encourir la censure de notre collègue, puisque c'est ce qu'il a fait lui-même, en motivant, sur ces différences, la distinction qu'il a conservée de morve aiquë et de morve chronique, et surtout celle qu'il a proposée depuis, de morve spontanée et de morve communiquée, entre lesquelles, « sous le rapport de la gravité et » de la généralité de l'affection », il trouve une « DIFFÉRENCE » ÉNORME ».

J'en ai fini sur cette première partie de la discussion, de laquelle, si je l'ai bien exposée, il me paraît ressortir que l'identité des différentes manifestations de l'affection morveuse est passée à l'état de fait acquis dans la médecine vétérinaire; qu'elle avait été constatée et démontrée par nous bien avant que les médecins de l'homme se préoccupassent de la morve; que, dès lors, c'est très inutilement que, pour chercher à l'établir, M. Guérin a « soulevé cette question de doc-» trine ». Je passe à un autre point.

Relativement au siége des altérations caractéristiques de la morve, M. Guérin, dans son deuxième discours, a mis encore les vétérinaires à la remorque de la médecine humaine. D'après lui, ce ne serait que depuis les travaux de M. Rayer, que dans cette maladie on aurait découvert et signalé des altérations au delà des cavités nasales, par exemple, dans le larynx, la glotte, l'épiglotte, la trachée, les bronches, les poumons. « Jusque-là, on avait considéré la morve comme ayant son siége immédiat dans les cavités nasales (4). »

Or, en répondant une première fois à notre collègue, j'ai mis sous les yeux de l'Académie des textes témoignant avec la dernière évidence que, non-seulement dans ces divers organes, mais dans d'autres encore, hippiatres et vétérinaires avaient observé et fait connaître, bien avant cette époque, les altérations (abcès ou chancres) propres à l'affection morveuse. J'ai démontré qu'on trouvait dans les plus vieux auteurs grecs l'indication d'une morve articulaire, d'une morve entre cuir et chair; ce qui implique, ce me semble, la connaissance de ces altérations qui ont été si souvent constatées depuis par les vétérinaires, dans les articulations et dans le tissu cellulaire sous-cutané. J'ai cité des passages de Garsault qui écrivait en 1755, où sont signalés, on ne peut plus clairement, les abcès morveux pulmonaires qui ont été notés ensuite par Delabére-Blaine, par exemple, en 4803 (Notions fondamentales de l'art vétérinaire); par notre ancien collègue Dupuy, en 4815, dans son Traité de l'affection tuberculeuse (morve de Dupuy); par Hamont, notre ancien correspondant, dans le Journal pratique de médecine vétérinaire, en 1827. J'aurais pu vous parler également de Lafosse fils, appelant en ces termes l'attention sur les abcès musculaires : « L'ouverture de plusieurs » chevaux farcineux m'a fait voir des abcès dans les cuisses, » dans les muscles fessiers et psoas ». Et ailleurs : « Que de fois, en ouvrant des cadavres, n'a-t-on pas vu des abcès placés dans le corps des muscles? » (Cours complet d'hippiatrique. Paris, 1772, pages 272 et 273.) Je vous ai lu en outre les passages de l'ouvrage de Dupuy, où il est question des altérations du larynx, de la trachée, des testicules et de leurs enveloppes.

De tout quoi il est résulté pour vous, j'ose le croire, que si, comme c'est incontestable, la connaissance de ces diverses

(1) Bulletin de l'Académie, t. XXVI, nº du 31 juillet, p. 936.

altérations et de leurs sièges multiples, a été un progrès dan l'histoire de la morve, c'est encore aux vétérinaires seuls que la science en est redevable.

Arrivons à d'autres considérations.

C'était assurément une question intéressante que celle de savoir si la morve est une maladie *locale* ou *générale*.

En vétérinaire, il y avait eu deux opinions :

L'une, abandonnée aujourd'hui, qui fut développée et soutenue avec un grand talent par les Lafosse père et fils, vers le milieu du dernier siècle, et qui fut reprise plus tard par quelques vétérinaires, à l'époque où régnait en médecine la doctrine dite *physiologique*. Celle-là considérait la morve comme une affection *locale* des cavités nasales, qui ne se généralisait qu'à sa période ultime.

L'autre, de beaucoup plus ancienne, plus généralement professée, et qui, depuis bien des années, est celle de tous ou à peu près tous les vétérinaires, regarde la morve comme une maladie générale. De ces deux opinions, quelle est la mieux fondée ?

M. Guérin a paru se ranger à la première; c'est, du moins, ce qui m'a semblé résulter de sa théorie sur la GÉNÉRALISATION de la *morve nasale*. Voici, en effet, comment il s'est exprimé dans son premier discours (1):

« Il est incontestable que la matière du jetage, par son sé-» jour prolongé dans les fosses nasales, sous l'influence de la » chaleur et d'un air non renouvelé, peut se putréfier et don-» ner lieu, par sa résorption, à des accidents généraux analo-» gues à ceux d'une résorption purulente. Ajoutons que, » dans l'acte de la respiration, l'air qui pénètre incessamment » sur le foyer d'infection, sert de véhicule au poison qui pé-» nètre ainsi dans le sang et dans rour l'organisme. C'est ainsi » que l'on peut concevoir la généralisation du mal par com-» paraison avec ce qui se passe dans l'évolution de la syphilis » chez l'homme; ulcération chancreuse p'ABORD, sécretion du

(1) Bulletin de l'Académie, t. XXVI, nº du 15 juillet, p. 881

» pus chancreux, résorption et engorgement des ganglions ; » PUIS contamination de toute l'économie. »

L'idée est bien claire. La morve consisterait D'ABORD en des phénomènes morbides locaux : c'est-à-dire qu'elle serait primitivement une maladie *locale*; ce n'est que plus tard, par suite de l'absorption qui se fait du produit de la maladie locale, que celle-ci ait débuté dans le nez, dans le poumon ou ailleurs, que le mal se généraliserait. M. Guérin, d'ailleurs, en admettant, dans ses divisions de la morve, une morve générale, n'a-t-il pas admis, implicitement, une morve *locale*?

J'ai dû, dès lors, discuter le fondement de cette opinion, et, en même temps, examiner la valeur des deux modes de généralisation imaginés par notre collègue.

Pour montrer le peu de fondement de l'idée d'une maladie locale, rappelant ce qu'avait déjà fait connaître M. Bouley, et anticipant sur ce que j'avais à dire à mon tour sur l'étiologie, j'ai d'abord exprimé qu'il était difficile de concevoir une maladie n'affectant essentiellement qu'un point, qu'une région circonscrite du corps, alors que (comme c'est l'opinion des vétérinaires), quand elle apparaît en dehors de toute contagion, elle ne naît que sous l'influence de causes générales exercant évidemment leur action sur l'économie tout entière et la modifiant profondément. Anticipant encore sur le diagnostic, j'ai dit qu'une maladie, qui ne serait que locale, ne pouvait pas avoir pour prodromes une modification, une altération aussi évidente de la santé générale, que celle qui précède de plusieurs semaines, quelquefois de plusieurs mois, l'apparition, soit dans les cavités nasales, soit sur l'appareil testiculaire, soit dans les poumons, soit à la peau, des lésions qui caractérisent la morve. Mais surtout j'ai fait ce raisonnement : « Pour admettre que la morve est une maladie localisée » d'abord, ai-je dit, qui ne se généraliserait que parce que » les lésions locales constitueraient un fover où l'absorption » puiserait les principes d'infection que la circulation porte-» rait ensuite sur d'autres points de l'économie, il faudrait » supposer qu'elle n'existe qu'à partir du moment où se ma-

» nifestent les lésions anatomiques la caractérisant matériel-» lement à nos veux, et que, au moment où ces lésions appa-» raissent, l'état général est sain. Eh bien, je ne crois pas » que dans la morve il en soit ainsi. Depuis le moment où » elle commence à se traduire et s'accuse sur la muqueuse » nasale ou sur la peau, par les pustules ou les ulcérations » qui lui sont propres, jusqu'à celui où elle a tué l'animal (je » parle de la morve aiguë, parce que les phases de son évolu-» tion sont plus tranchées), l'élément morbide générateur du » mal, l'infection, est partout, notamment dans les liquides » circulatoires. Une fois, en effet, la morve déclarée au nez ou » ailleurs, tirez du sang d'une artère, d'une veine, ou d'une » simple piqure, ou bien exprimez-le d'un peu de sub-» stance musculaire; inoculez-le à un cheval sain, si bien » portant soit-il; et, neuf fois sur dix, si non dix fois, vous » communiquerez la morve à ce dernier. » Ce que j'ai justifié, en rappelant l'expérience faite par Coleman, en 1803, et répétée par moi à Alfort un grand nombre de fois, avec des résultats toujours confirmatifs.

D'où j'ai conclu que M. Guérin avait tort de voir dans la morve une maladie localisée d'abord, ne se généralisant que postérieurement; et que c'est le contraire qui est la vérité. En effet, non-seulement j'ai prouvé, par ces expériences, que l'affection est générale quand les lésions locales se manifestent ; mais j'ai démontré, en rappelant d'autres expériences déjà anciennes faites par moi à Alfort, et dont le résultat a été consigné dans nos recueils, que, même dès avant la moindre manifestation locale, le sang (et par lui l'économie tout entière) était déjà infecté chez l'animal qui avait subi l'action de la cause la plus active et la plus efficace de la morve, l'inoculation virulente. J'ai dit avoir plusieurs fois tiré du sang des veines de chevaux inoculés avec de la matière du jetage de la morve aiguë, vingt-quatre ou trente heures après l'inoculation, avant qu'aucun symptôme saisissable, local ou général, permît de préjuger du résultat de l'inoculation; et, chaque fois, avoir produit la morve par cette inoculation.

Ainsi, il me paraît incontestable, et je maintiens que la morve, à toutes ses phases, est une maladie générale; et que les lésions qui se montrent dans telle ou telle région du corps, sur tel ou tel organe profond ou extérieur, ne sont que des expressions locales d'une maladie ou infection générale concomitante et préexistante, qui constitue conséquemment la maladie primordiale et essentielle.

Mais M. Guérin n'a pas admis que les expériences dont je viens de parler prouvassent le moins du monde que la maladie fût générale alors qu'elle ne s'accuse pas encore par des manifestations locales. Suivant lui, l'efficacité de l'inoculation par le sang prouve seulement que le virus était dans le liquide; « mais il n'y était que comme dans un véhicule; il n'y était pas encore combiné; il ne l'avait pas encore altéré : celui-ci n'était donc pas encore malade. »

« Il n'y a maladie, d'après M. Guérin, que quand, par suite de la combinaison du virus avec le sang, une réaction est provoquée, qui, seule, constitue le travail morbide, la maladie véritable. — Ne voit-on pas tous les jours des individus, vivant dans des milieux infectants, absorber les miasmes au milieu desquels ils sont plongés, ce dont témoignent les exhalations dont la peau et les membranes muqueuses sont le siége, sans que leur santé en soit troublée? C'est que, chez eux, les principes morbides absorbés *ont passé dans le sang* sans s'y combiner, sans l'altérer. S'il n'en était pas ainsi, tous les individus vivant dans un foyer infectant seraient malades; aucun cheval n'échapperait à la morve dans une écurie où la morve sévirait. »

Voilà substantiellement le raisonnement de notre collègue. Que prouve-t-il contre mes expériences ? Rien, à mon sens. D'abord, M. Guérin repousse un résultat matériel, un fait, par une hypothèse, celle du sang non allié, non combiné au virus, auquel il ne servirait que de véhicule. Ensuite, il compare l'inoculation directe d'une matière éminemment virulente et constamment infectante par cette voie, avec l'absorption plus ou moins problématique, par la peau et les voies respiratoires, d'un air dans lequel se trouvent étendus en très incertaines proportions des miasmes dont l'action est singulièrement affaiblie par la masse d'air dans laquelle ils sont répandus, ce que prouve, du reste, le nombre considérable d'individus qui échappent à leur action morbifique : tandis que, comme je le disais tout à l'heure, sur dix chevaux inoculés de la morve aiguë, neuf au moins contractent la morve et en meurent. J'ajoute que, précisément, tous les chevaux, dans les conditions que j'ai dites, qui m'ont fourni le sang que j'ai inoculé, ont présenté, le lendemain ou le surlendemain, les symptômes de la morve. L'altération spécifique de leur sang n'était donc pas contestable.

Et puis, que devient l'hypothèse de M. Guérin, s'il est vrai, comme l'a dit, dans une des dernières séances, notre collègue M. Robin, si compétent en pareille matière, que « les virus » ne sont qu'une altération des éléments anatomiques des hu-» meurs, et sont, conséquemment, inséparables de la substance » qui les porte » ?

J'ai maintenant à revenir, pour en avoir fini avec cette question de l'inoculation, sur les deux explications qu'a données M. Guérin, parce qu'il les a maintenues, l'une d'elles du moins (il a un peu modifié l'autre) jusqu'à la fin de la discussion.

Suivant lui, « il est *incontestable* que la matière du jetage, » par son séjour dans les fosses nasales, peut se *putréfier*, et » donner lieu, par sa résorption, à des *accidents* généraux » *analogues à ceux d'une résorption purulente*; et c'est ainsi » qu'on peut concevoir la généralisation du mal. »

Eh bien, non-seulement je conteste cette proposition, mais j'affirme qu'elle est absolument contraire à tout ce qu'apprend l'observation la plus élémentaire. JAMAIS dans la morve des solipèdes, même confirmée, à plus forte raison dans les cas dont parle ici M. Guérin, où il n'y a encore que jetage et glandage commençants, jamais, je le répète, la matière du jetage ne se putréfie dans les cavités nasales; et, je ferai remarquer qu'en admettant même qu'elle s'y putréfiât, ce ne serait pas la morve qui résulterait de son absorption, ce ne seraient pas même « des accidents généraux analogues à ceux » d'une résorption purulente ; » ce seraient ceux d'une *infection putride* dont les symptômes ne ressemblent guère à ceux de la morve, et que, d'ailleurs, je ne sache pas que personne ait signalée comme maladie ayant compliqué la morve.

J'ai lieu de croire quant à cette putréfaction de la matière de jetage, qu'elle n'existe pas davantage chez l'homme, puisque, parmi les considérations diagnostiques développées par M. Bourdon dans l'observation qui fait l'objet du rapport de M. Bouley, l'absence d'odeur dans le jetage est présenté comme un des caractères impliquant chez Bardin la réalité de la morve.

L'autre théorie de M. Guérin (étant admis par lui que la morve peut avoir son siége initial, être localisée d'abord, soit dans les cavités nasales, soit dans les poumons) consiste à expliquer la généralisation, dans le premier cas, par l'air que l'animal inspire; dans le second, par celui qu'il expire. Dans ce système, quand c'est dans les cavités nasales que la morve a son siége initial, l'air inspiré, en traversant ces cavités, s'imprégnerait des miasmes qu'v dégage la matière du jetage, les transporterait ainsi dans les parties plus profondes du tube respiratoire, et y ferait développer des chancres ou des abcès, en les infectant par son contact. Le même effet se produirait par l'air expiré, sur les parties supérieures de la muqueuse respiratoire, dans les cavités nasales conséquemment, quand ce serait dans les poumons, les bronches, ou la trachée, que les premières altérations morveuses auraient apparu d'abord.

Deux objections ont été faites à cette hypothèse. On a dit à M. Guérin, et c'est M. Bouley qui a fait cette remarque, que, si cette théorie était vraie, on ne s'expliquerait pas, ce qui est la règle, qu'il y ait des morves avec des masses innombrables d'abcès dans les poumons, et peu ou pas de pustules ou de chancres dans les cavités nasales; pas plus qu'on ne comprendrait qu'on ne trouve souvent aucune altération dans les poumons, alors que la muqueuse nasale est en grande partie détruite par les chancres qui la recouvrent. On ne se rendrait pas bien compte non plus, comment, quand c'est à la peau, comme dans le farcin, que les premières altérations se montrent, le germe de ces altérations peut parvenir, par l'air dans les poumons, la rate, les testicules, et y faire naître les abcès qui s'y montrent sur un si grand nombre de chevaux farcineux.

J'avais, de mon côté, opposé à cette théorie une expérience qui me paraissait concluante contre les propriétés contagifères de l'air expiré par des chevaux morveux. Cette expérience, je le rappelle, consiste à faire inspirer directement par un cheval sain, pendant sept à huit heures, l'air expiré par un cheval affecté, non pas simplement de jetage et de glandage commençants, mais bien de morve SURAIGUE, avec jetage jaune et sanguinolent, et des masses d'ulcérations sur la pituitaire : expérience qui, répétée sur sept chevaux sains, à différentes époques, n'avait absolument rien produit sur eux, bien qu'on les eût gardés et observés pendant plus d'un mois après l'expérience.

Qu'a répondu M. Guérin ? Aux premières objections, rien. Quant à mes expériences, elles n'ont, dit-il, aucune valeur ou signification quelconque à ses yeux. Les conclusions que j'avais cru pouvoir en tirer « pèchent à la fois *contre la logique et* » *contre l'évidence* ». Contre la logique, en ce sens qu'elles prouvent, non pas que l'air, dans ces conditions, ne suffit pas pour infecter, ce que je semble croire ; mais tout simplement que les chevaux sains à qui j'ai fait inspirer l'air expiré par les chevaux morveux, n'étaient pas aptes à contracter la morve.

Je n'ai pas bien compris pourquoi elles péchaient contre l'évidence.

Que si je n'avais invoqué qu'une ou même deux expériences; que si l'inspiration de l'air infecté n'avait duré qu'un quart d'heure, une demi-heure, ou même une heure; que s'il s'était agi de la morve chronique, dont les propriétés contagieuses sont, au moins, si différentes de celles de la morve aiguë, on pourrait comprendre, à la rigueur, le refus de M. Guérin d'admettre la signification que je crois pouvoir leur donner. Mais il y en a SEPT; mais chacune a duré sept à huit heures; mais il s'agissait de la forme de morve la plus énergiquement contagieuse ; mais elles ont eu toutes le même résultat négatif. Ne serait-il pas étrange qu'alors que si peu de chevaux échappent à la contagion de cette effrayante maladie, le hasard m'eût fait tomber précisément sur sept animaux jouissant d'une aussi puissante immunité; alors surtout que les seuls chevaux qu'on puisse, à raison de leur peu de valeur, soumettre à ces sortes d'expériences, sont toujours des animaux dans un état d'affaiblissement et de constitution qui les dispose, au contraire, à subir très facilement l'influence des principes virulents les moins actifs ? Je dois ajouter que, afin de ne laisser aucun doute sur la virulence de la morve des chevaux qui me fournissaient l'air expiré, j'avais toujours en le soin, avant chaque expérience, d'inoculer à un cheval sain quelques gouttes de la matière de leur jetage; et que les sept chevaux qui ont été ainsi inoculés ont tous contracté la morve aiguë, comme il arrive toujours, du reste, à la suite de ces sortes d'inoculations. Le hasard aurait donc tellement arrangé les choses que, pour mes expériences d'inspiration d'air, je serais tombé sur sept chevaux n'avant pas d'aptitude à contracter la morve aiguë; et que, pour mes expériences de contrôle par l'inoculation, j'aurais eu comme sujets des animaux ayant tous cette aptitude.

Est-ce sérieux tout cela(4)?

Je maintiens donc que la morve, qu'elle soit spontanée ou communiquée, est toujours une maladie générale, même à son début; et j'ajoute que cette opinion, qui y existe depuis long-

(1) Je dois dire, pour être juste, et je tiens à l'être, que la discussion a, depuis, modifié l'absolu des premières opinions de M. Guérin. Ainsi, dans son troisième discours, en ce qui concerne la *localisation* de la morve, il n'a plus admis cette *localisation* comme possible que dans la morve communiquée; « considérant la morve spontanée comme toujours et inévitablement » générale et constitutionnelle dès son début. » Je crois avoir démontré dans mes expériences sur la rapidité d'absorption des virus que, même pour la morve INOCULÉE, les phénomènes d'infection générale précèdent toujours les manifestations locales, qui souvent ne se montrent pas, même temps, est aujourd'hui généralement acceptée et enseignée en vétérinaire.

Ce que je viens de dire à propos de la morve en tant que maladie généralé, m'amène naturellement à examiner devant vous le singulier reproche que nous a fait M. Bouillaud, de ne nous être pas suffisamment expliqué, de n'avoir en quelque sorte pas traité, dans cette discussion, du sang examiné comme siége de l'altération essentielle et primordiale, SUIVANT LUI, de l'affection morveuse.

Évidemment, notre collègue n'a pas entendu, quand j'en ai parlé à cette tribune, il n'a pas lu, dans votre *Bulletin*, les développements assez étendus dans lesquels je suis entré précisément sur cette question qui, contrairement à ce qu'il paraît croire, a fait l'objet d'études sérieuses et de recherches intéressantes de la part des vétérinaires. Qu'il me permette donc de lui rappeler :

Que cette idée de l'altération du sang, comme lésion primordiale dans la morve, l'une des plus anciennes qui aient été conçues et émises par les hippiatres, a été formulée en ces termes par Garsault, en 1755 : « La morve est engendrée par » une humeur âcre que le sang transporte et dégorge dans les » glandes ; quelquefois le sang s'en débarrasse dans les pou-» mons où il forme de petits abcès. Puis le pus de ces tumeurs, » repompé par le sang, contribue à le gâter davantage. Le sang » est ainsi une espèce de poison qui mine l'animal et le con-» duit à la phthisie ; » et que, depuis, elle avait des racines tellement profondes dans notre science vétérinaire, qu'elle a traversé sans ébranlement sérieux l'époque broussaisienne pendant laquelle l'humorisme, en médecine humaine, avait compté tant de transfuges.

Qu'il me permette de lui rappeler ce que j'ai dit dans mon

sur la piqure de l'inoculation. M. Guérin aurait donc pu faire retraite complète.

Et, dans son quatrième discours, en ce qui concerne l'air inspiré chargé de miasmes morveux, il ne le considère plus comme cause de la généralisation de la maladie, mais comme une cause de son aggravation.

premier discours : que les vétérinaires ne se sont pas contentés de concevoir et d'écrire que, dans la morve, le sang était altéré; qu'ils ont, en outre, dès le commencement de ce siècle, constaté que cette altération était spécifique et virulente, comme il résulte de l'expérience de Coleman, que je citais, il n'v a qu'un instant, expérience que j'ai répétée un grand nombre de fois à Alfort, et qui a toujours mis en évidence cette altération et sa spécificité. J'ajouterai que j'ai essavé d'aller plus loin. J'ai cherché s'il serait possible de constater, par l'analyse chimique ou microscopique, de trouver dans des modifications particulières et constantes de proportion ou de forme, dans la masse ou les éléments du sang, les caractères de cette altération. Dans ce but, j'ai plusieurs fois prié Lassaigne, alors professeur de chimie à Alfort, de soumettre à l'analyse du sang que je puisais sur des chevaux affectés de la morve aiguë ou chronique parvenue à des périodes plus ou moins avancées : j'ai fait examiner au microscope, par M. Gruby, d'abord, puis par notre si habile collègue M. Robin, du sang extrait d'animaux dans les mêmes conditions ; et, ni Lassaigne, ni MM. Robin et Gruby, n'ont pu découvrir quoi que ce soit qui constituât, dans l'ensemble ou les éléments de ce liquide, une altération de composition ou de forme pouvant caractériser cette affection.

Que pouvions-nous faire de plus? Et que M. Bouillaud veuille bien nous dire s'il est beaucoup de maladies spécifiques et contagieuses de l'homme, même parmi celles qui ont été le plus et le mieux étudiées, dans lesquelles on soit plus, on soit aussi avancé que nous le sommes en ce qui concerne la morve, sur les altérations et les propriétés du sang !

J'arrive à la question d'étiologie, sur laquelle nous nous sommes trouvés en si complète opposition de doctrine avec M. Guérin, et surtout avec M. Bouillaud qui lui a prêté son puissant concours dans cette partie du débat, très digne assurément du plus grand intérêt. Laissez-moi remettre sommairement sous vos yeux les éléments les plus saillants de la discussion qui s'est élevée à ce sujet.

Convaincus, comme ils le sont, que la morve est, dans la généralité des cas, une maladie incurable, les vétérinaires ont dû, surtout, chercher à en prévenir le développement ; ce qui les a conduits à l'étude des causes. Or, dans ces recherches, ils ont tous été frappés de ce fait : que, chaque fois que des chevaux, bien que convenablement nourris et logés, étaient soumis, pendant un certain temps, à des travaux excessifs continus, la morve, sous telle ou telle de ses formes, ne tardait pas à se déclarer parmi eux et y sévissait, quoi qu'on pût faire pour la combattre ou l'arrêter, tant qu'on exigeait d'eux cet excès de travail ; que si, dans un but prophylactique, on arrivait à alléger le travail, en le proportionnant à la force des animaux, les ravages de la morve s'arrêtaient, elle diminuait progressivement, et finissait par disparaître. - Ainsi en était-il, dans les établissements de chevaux où, bien que le travail ne fût pas exagéré, l'alimentation, par sa quantité insuffisante ou sa mauvaise qualité, affaiblissait les animaux et ne leur permettait pas d'y suffire sans s'épuiser. - Ainsi, quand, par force majeure ou une hygiène mal entendue, les chevaux étaient, soit entassés dans des écuries trop étroites. insuffisamment aérées ou éclairées, soit exposés à de continuels arrêts de transpirations, etc. - Ils avaient également remarqué que sur un grand nombre de chevaux de constitution débile, ou antérieurement affaiblis par les maladies. la fatigue ou les privations, les suppurations extérieures ou les affections catarrhales, en se prolongeant, aboutissaient souvent au farcin ou à la morve proprement dite; et ils en avaient conclu, assez logiquement, ce semble, que ces circonstances devaient être considérées comme des causes de morve, quand cette maladie, qui est virulente, n'était pas le résultat d'une contagion. La différence dans la nature de ces causes, en présence de la même maladie qu'ils leur attribuaient, ne leur avait pas paru être une raison contre cette conclusion ; attendu qu'il était admis par eux que la morve consistait, essentiellement et primordialement, en une altération du sang; et que, physiologiquement, il était évident que chacune de ces causes, si différentes en ellesmêmes, avait pour effet une modification pathologique de ce liquide.

Nous n'avons donc pas cru commettre une herésie médicale, en venant ici vous signaler ces diverses circonstances, comme étant, avec la contagion, les causes ordinaires de la morve.

M. Guérin, d'abord, et après lui M. Bouillaud, sont venus combattre et repousser ces idées comme inconciliables avec les principes généralement admis de l'étiologie.

« La cause essentielle d'une maladie, vous a dit M.Guérin, » c'est sa semence, c'est sa force virtuelle, c'est sa raison » d'être; c'est la maladie elle-même, en germe et en idée. C'est » là la vraie, la seule cause. Les autres, telles que celles dont » vous nous parlez, ne sont que des circonstances et conditions » capables de modifier, d'accélérer ou de retarder l'action de » la vraie cause; ce ne sont, si l'on veut, que des causes in-» tercurrentes, occasionnelles, accessoires. »

M. Bouillaud, non plus, ne peut pas admettre « que des » causes nombreuses, d'espèces différentes, produisent, en-» gendrent un effet toujours le mème et de la même espèce. » Pour lui, la « cause *unique* de la morve, c'est le *virus morveux*; » et la contagion est la voie par laquelle il exerce sa fatale » activité. »

« Quel est ce virus? En quoi consiste-t-il? M. Bouillaud avoue ne pas le savoir. Il ne sait pas davantage comment il se forme, ni pourquoi la morve se développe si souvent sur le cheval et jamais sur l'homme, en dehors de cette action virulente. Pour lui, maladie contagieuse et spécifique, comme la syphilis, comme la variole, comme la rage, la morve ne peut, comme elles, avoir qu'une cause spécifique toujours la même.

» La morve du cheval, dit-il, est identique avec la morve de l'homme. Or, cette dernière ayant pour cause unique le virus morveux, nécessairement il est impossible que celle du cheval puisse avoir une autre cause. Il sait bien, et il reconnaît, qu'il y a, dans le cheval une morve qui naît spontanément, sans contact préalable avec des animaux morveux. Mais comment se produit la morve sur eux ? Il l'ignore, comme il ignore comment se développe la rage spontanée. Néanmoins, il ne peut comprendre, et, dès lors, il n'admet pas qu'il y ait une morve produite par d'autres causes que le virus morveux. La morve non communiquée est une hypothèse dont ne rendent nullement compte les causes citées par les vétérinaires. « L'idée d'une maladie virulente et contagieuse, et l'idée de » sa genèse par des causes ordinaires, sont évidemment des » idées contradictoires. »

En résumé, toute l'argumentation de M. Bouillaud, que je viens d'essayer de condenser dans les quelques propositions qui précèdent, peut se formuler ainsi : « Les maladies contagieuses spécifiques sont toutes produites par un virus spécifique ; or, la morve est une maladie contagieuse et specifique ; donc, elle ne peut être engendrée que par un virus spécifique. »

Mais ce raisonnement est-il aussi juste que le croit notre savant collègue? Pour qu'il eût la portée rigoureuse qu'il lui suppose, il faudrait qu'il fût *démontré* qu'aucune maladie contagieuse spécifique n'a d'autre cause possible que le virus qui lui est propre, et ne peut naître d'aucune autre cause. Or, M. Bouillaud s'est posé à lui-même une objection qu'il n'a pas résolue, en reconnaissant, ce qui est vrai, que la rage naît quelquefois spontanément, et en se demandant comment, dans ces cas, elle était produite. Je lui en ferai, à mon tour, une autre bien plus grave, et que voici :

Certes, le *charbon* est une maladie virulente spécifique des mieux caractérisées. Eh bien ! cette désastreuse maladie, qui n'est que trop fréquente, naît, je ne dirai pas *quelquefois*, comme je l'ai dit pour la rage, mais TRÈS SOUVENT, *le plus souvent*, *spontanément*. Et j'ajouterai de suite, dussé-je révolter le puritanisme étiologique de notre collègue, que le charbon, lui aussi, maladie spécifique contagieuse se reproduisant toujours par l'inoculation semblable à elle-même, naît, quand il est spontané, de l'action de causes assurément très différentes entre elles: ainsi, dans certaines contrées, il se développe sur les bêtes bovines qui vivent sur les terrains *marécageux* à demi des-

séchés par les grandes chaleurs de l'été, comme on l'a vu longtemps dans la Charente-Inférieure, avant l'assainissement de ces contrées ; comme on le voit encore dans certaines parties du Nivernais, boisées et marécageuses, où, à côté des animaux qui meurent de la fièvre charbonneuse, on voit la plupart des habitants en proie aux fièvres intermittentes les plus graves : dans d'autres pays, comme dans les plaines sans ombrage et sans eau de la Beauce, c'est sous l'influence de la sécheresse et des grandes chaleurs de l'été, que cette maladie envahit les troupeaux et leur fait éprouver de si grandes pertes : et, enfin, le temps n'est pas encore bien loin de nous, où l'on voyait si souvent le charbon frapper et tuer, sur les routes ou à leur arrivée aux marchés de Sceaux ou de Poissy, les bœufs qu'épuisaient les longs et rapides parcours qu'il leur fallait faire à marches souvent forcées, pour arriver le plus vite possible à ces centres d'approvisionnement. Sur ceux-la, c'était l'excès de fatigue occasionné à des animaux gras, par ces longues marches sans repos, qui faisait naître cette affection. Il n'y avait pas le moindre doute à cet égard. Ce qui le prouve mieux encore, c'est que, depuis qu'ils sont transportés des pays d'engraissement à Paris par les chemins de fer, on n'en perd plus du charbon.

N'en pourrais-je pas dire autant du *typhus contagieux* des bêtes bovines, qui, s'il étend ses ravages par une contagion des plus actives une fois qu'il est développé, n'est pas moins produit originairement par les fatigues extrêmes et les privations de toute sorte auxquelles sont soumis les bœufs des steppes russes faisant partie des grands convois qui suivent les armées ?

L'argument de M. Bouillaud pèche donc fondamentalement, puisqu'il pèche par son point de départ.

Je ne trouve pas plus juste, au fond, cet autre raisonnement consistant à inférer, de ce que la morve du cheval est une maladie identique avec la morve de l'homme, que, comme cette dernière, elle ne peut naître que d'une même cause, le virus morveux : car, n'est-il pas de toute évidence que l'organisme de l'homme, qui ne peut engendrer la morve, ne saurait être comparé à celui du cheval qu'on sait être apte à l'engendrer de toutes pièces?

En définitive, M. Bouillaud, pas plus que M. Guérin, n'arrive à *démontrer*, autrement que par induction (et je viens de dire combien peu cette induction est rigoureuse), ni la réalité ni les conditions de production de ce *principe* qu'ils appellent la seule cause de la morve. Il faut y croire, comme on croit à un article de foi.

Ce n'est pas que M. Guérin, qui ne conteste pas la morve spontanée, et qui admet, conséquemment, que le virus qui la produit se forme de toutes pièces, n'ait entrepris de donner l'explication de cette formation. Mais je confesse n'avoir rien compris à cette explication que, pour ne pas l'affaiblir en en changeant les termes, je crois bon de rappeler ici textuellement à l'Académie :

« Dans la morve spontanée, il est évident que la morve » s'est développée de toutes pièces au sein de l'organisme. » Mais il faut remarquer et considérer ici toute la succession » des faits. Il faut considérer, dans l'évolution de la morve, » les faits antérieurs à la maladie, les faits contemporains » de la maladie proprement dite, et les faits postérieurs ou » consécutifs. Lorsque la morve n'est pas encore engendrée, » elle ne produit pas encore les symptômes qui la caractéri-» sent (je le crois bien, puisqu'elle n'existe pas), elle n'existe » encore qu'à l'état d'incubation (quand elle n'est par engen-» drée, elle ne peut exister ni à l'état d'incubation, ni autre-» ment). Les circonstances qui doivent favoriser ou produire » son éclosion, ne sont que les causes éloignées de la mala-» die; mais la vraie cause, la seule à laquelle la science » positive doive avoir égard, la cause prochaine de la morve, » c'est ce contagium, ce ferment, cet état des humeurs qui » engendre et explique les caractères propres et exclusive-» ment propres à cette maladie. »

Cette *explication*, qui a semblé suffisante à M. Guérin pour nous mettre d'accord, nous vétérinaires, M. Bouillaud et lui, ne me paraît, je le répète, expliquer absolument rien, et laisse subsister, dans toute sa signification et dans toute sa force, le raisonnement que je faisais dans mon premier discours et que, puisque je fais le résumé de la discussion, je demande la permission de reproduire ici :

» En somme, on le voit, chacune des diverses causes que » je viens d'indiquer comme les principales de celles que les » vétérinaires s'accordent à regarder comme pouvant en-» gendrer la morve ; chacune de ces causes, dis-je, agit sur » l'organisme en y altérant certainement les actes intimes, » et, dès lors, les produits de la nutrition ; en altérant, con-» séquemment, plus ou moins directement les qualités du » sang, qui n'a plus ses propriétés normales. La santé géné-» rale est donc déjà altérée ; il y a, dans l'ensemble de l'or-» ganisme, une modification, un état morbide évident, qui, » pour n'être pas reconnaissable, quant à son essence, par » des caractères certains, n'en existe pas moins, et se mani-» festera plus ou moins prochainement par des symptômes ou » signes appréciables qui permettront seulement alors de le » juger : c'est la diathèse morveuse qui s'est produite. Mais le » principe morbide spécifique qui constitue cette diathèse, » comment s'est-il formé ? Je n'en sais rien. Je sais seulement, » et je me borne à dire à la suite de quelles circonstances » générales ou particulières, que j'appelle causes de la morve, » il s'est produit, et à admettre qu'il existe primordialement » dans le sang. »

Puis, examinant particulièrement la définition que donne M. Guérin, de ce qu'il appelle la *cause vraie*, la *cause essentielle* de la maladie, j'ajoutais :

« J'avoue que si je comprends bien la pensée de notre col-» lègue, nous ne différons guère que sur les mots. Il me » semble, en effet, que ce que M. Guérin veut qu'on appelle » la cause de la morve, est ce que je considère, moi, comme » la diathèse morveuse, c'est-à-dire, la morve en germe, la » morve existant déjà conséquemment, mais non encore éclose » ni manifestée par des signes sensibles et appréciables. Or, » s'il en est ainsi, il y a, entre nos deux manières de voir, » cette différence que ce qu'il voudrait qu'on appelât cause » est pour moi un effet : car, enfin, ce principe morbide spé» cifique, ce germe de morve, qui n'existait pas auparavant » et qui existe maintenant, que les causes que vous n'appelez » que déterminantes ou accessoires vont, suivant vous, faire » développer ; ce germe, dis-je, à moins que vous n'admettiez » sa préexistence innée chez tous les chevaux, il faut bien que » quelque chose l'ait produit ; il est, dès lors, l'effet de ce quel-» que chose; et si son éclosion nécessaire et fatale est la » morve, il ne me paraît pas le moins du monde irrationnel, » il me paraît, au contraire, très logique d'appeler causes de » la morve celles sous l'influence desquelles l'observation a » appris qu'il se produisait. » — Or, je l'ai dit, M. Bouley vous l'avait dit aussi, tous nos collègues de la section vous l'ont répété, tous les praticiens le constatent journellement, il est certains écarts d'hygiène à la suite desquels, quand ils se prolongent, on voit à peu près constamment apparaître la diathèse morveuse et, finalement, la morve. Nous sommes donc parfaitement fondés à regarder ces écarts d'hygiène comme les véritables causes, pratiquement parlant, de l'affection morveuse.

Et puis, que l'Académie veuille bien le remarquer, cette doctrine de MM. Guérin et Bouillaud, qui, je viens de le montrer, ne se déduit même pas rigoureusement des principes étiologiques dont ils la font dériver et sur lesquels ils l'appuient, cette doctrine, dis-je, qui, par cela même qu'elle ne se démontre pas, n'est qu'une hypothèse, ne peut conduire à rien dans la pratique. Et, en médecine, à quoi bon une idée scientifique, si ingénieuse soit-elle, qui ne peut donner aucune lumière au praticien ? La nôtre, au contraire, par cela même qu'elle a son point de départ et son contrôle dans l'observation, peut éclairer, et éclaire en effet, ceux qui sont à l'application. Grâce à la connaissance que nous avons de la relation directe de causalité qui existe entre certaines mauvaises conditions d'hygiène et la morve, nous pouvons, et cela nous arrive à tous, tous les jours, prévoir et prédire la venue de cette maladie dans les grands établissements où l'on emploie beaucoup de chevaux ; et il est rare que nos prédictions ne se vérifient pas plus ou moins prochainement, si l'on maintient ces animaux dans les conditions que nous signalons comme devant la produire. Nous pouvons donc ainsi, et c'est là un immense résultat, en faisant cesser à temps les conditions productrices de la morve, en prévenir certainement le développement.

Plaçons-nous dans une autre circonstance.

Supposons que nous sovons consultés dans un cas où la morve existe déjà depuis plus ou moins longtemps dans une écurie. (Je suppose, bien entendu, qu'il ne s'agit pas d'un cas de morve introduite par contagion, mais d'un cas, comme ce sont de beaucoup les plus ordinaires, de morve spontanée.) A la lumière de nos convictions sur les véritables causes de cette maladie, nous recherchons dans quelles conditions hygiéniques sont placés les animaux; toujours, avec un peu d'expérience, nous découvrons celui ou ceux des écarts d'hygiène qui ont produit la maladie; et si, d'après nos conseils, on change ces conditions, la morve ne tarde pas à diminuer d'abord, puis à disparaître. Cent fois dans ma carrière de vétérinaire, qui date déjà de trente-cinq ans, j'ai pu, à l'aide de cette connaissance des causes, prédire, sans mé tromper, l'invasion de la morve dans de grands établissements, ou la faire cesser; et il n'est pas un praticien quelque peu expérimenté et attentif qui n'ait fait comme moi. Telle est, à cet égard, ma conviction, que je ne crains pas d'affirmer que la morve n'apparaîtra jamais dans les écuries où l'on observera l'hygiène prescrite par un vétérinaire éclairé.

Voyez, par contre, un jenne praticien ne connaissant que le contagium, le ferment, comme cause de la morve, sans savoir par quoi, sous l'influence de quelles circonstances ce ferment est produit; à qui l'on a dit, et qui croit fermement qu'il est antiscientifique, qu'il est absurde, d'imaginer que l'excès de travail, qu'une alimentation insuffisante ou de mauvaise qualité, etc., puissent produire cette maladie ! Ne lui arrivera-t-il pas tous les jours de laisser subsister, sans les signaler, chez des propriétaires qui lui auront donné leur confiance, des écarts d'hygiène à la suite et sous l'influence desquels la morve sera produite, et pourra, avec raison, être attribuée à son ignorance ? Ou bien, s'il est consulté par des chefs d'établissements ou de grandes administrations dans lesquelles cette maladie fait des ravages, ne se trouverat-il pas dans un extrême embarras, préoccupé qu'il sera de son idée de cause spécifique qu'il ne peut ni toucher, ni voir assurément, et passant, sans penser à y faire la moindre attention, à côté des *véritables* causes qu'on lui aura enseigné n'avoir qu'une importance très secondaire dans l'étiologie de la morve?

L'Académie, après ces quelques considérations, comprendra mieux ce que j'ai à dire d'une comparaison qu'a cru devoir faire M. Guérin, pour expliquer comment il était impossible d'admettre et de concevoir dans la production de la morve, le rôle et l'enchaînement des causes éloignées et de la cause prochaine. Pour rendre sa démonstration plus sensible, il a fait trois comparaisons : l'une empruntée aux combinaisons et réactions chimiques; l'autre aux causes des variations du baromètre; la troisième, à la pathologie chirurgicale. Comme c'est celle-ci qu'il considère comme la plus en rapport avec les faits dont nous nous occupons, c'est elle que je vais examiner. Elle a trait au pied bot. Je cite textuellement :

« On sait, aujourd'hui, que cette difformité est le résultat » de la rétraction musculaire, laquelle, suivant son degré » d'action et son mode de distribution, réalise toutes les va-» riétés de forme de la difformité. C'est là une cause méca-» nique prochaine, dont l'action est aussi certaine qu'elle est » facile à saisir. Cependant on disait auparavant et on dit en-» core aujourd'hui que le pied bot est produit par différentes » maladies, par la fièvre cérébrale, les commotions, les con-» vulsions, les chocs, parce que ces différentes causes, qui » peuvent produire bien d'autres résultats, peuvent aussi » déterminer la rétraction musculaire; et c'est en se résol-» vant dans cette rétraction qui est la cause essentielle de la » difformité, qu'elles en sont réputées causes possibles. Mais, » nous le répétons, elles n'en sont en réalité que les causes » éloignées, et elles n'y participent qu'à la condition de se » résoudre dans la rétraction musculaire, qui seule est la » vraie cause du pied bot. C'est *de la même manière* qu'il » faut envisager les *causes éloignées* de la morve, lesquelles » se résolvent en une *cause prochaine* déterminant la forma-» tion de cette dernière. »

Est-il nécessaire de faire remarquer à l'Académie combien peu il y a d'analogie entre les deux sujets de cette comparaison? Pour le pied bot, pendant les convulsions, on voit se produire une rétraction musculaire dont la conséquence. également visible, est une déviation d'un ou de plusieurs os, une difformité. Quoi de plus naturel; de plus simple que de reconnaître et de dire que la déviation de l'os n'a pas pour cause immédiate les convulsions, et qu'elle résulte de cette rétraction musculaire qu'on a vue se produire et qu'on peut voir se continuer? Cela ne demande pas un grand effort d'intelligence, et se confirme encore par ce fait que si cette contraction persistant, on la fait cesser par la section d'un des muscles qui l'opèrent, la déviation osseuse se redresse; exactement ce qui a lieu quand nous faisons cesser, nous vétérinaires, les écarts d'hygiène sous l'influence directe desquels s'engendre la morve.

Mais, je le demande, qu'on me fasse toucher ou voir, comme je touche le muscle, comme je vois la rétraction musculaire, ce principe, ce ferment imaginaire que vous me dites être la cause prochaine de la morve; qu'on me fasse comprendre l'action de ce ferment sur la production de la morve, comme je comprends la déviation de l'os par l'effet de la rétraction des muscles; qu'en attaquant et détruisant ce ferment, on fasse cesser la morve, comme on redresse la déviation en opérant la section du muscle dont la rétraction l'a produite; et alors je comprendrai et j'accepterai la comparaison. Permettez-moi d'ajouter pourtant, contre cette comparaison, qu'elle pèche encore capitalement par un autre côté.

Suivant M. Bouillaud, en supposant que nos causes, à nous, eussent quelque influence sur le développement de la morve, ce serait tout au plus comme causes *adjuvantes*; suivant M. Guérin, elles ne seraient que *déterminantes*, elles ne feraient que favoriser l'éclosion du germe morveux déjà existant. S'il en est ainsi, comment comparer entre elles des causes agissant d'une façon si essentiellement différente? Puisque, dans le cas qui vous sert de terme de comparaison, la rétraction musculaire, cause prochaine du pied bot, n'existant pas avant les convulsions, causes éloignées, ce sont celles-ci qui l'ont déterminée; tandis que dans l'autre cas, la cause prochaine, le fameux germe préexisterait, et les causes éloignées ne feraient que favoriser son éclosion suivant M. Guérin, qu'aider à ses effets suivant M. Bouillaud. — La valeur de l'explication, comme on le voit, est égale à la valeur de la doctrine.

Je maintiens donc, jusqu'à meilleure preuve du contraire, que nous avons eu raison de reconnaître à la morve deux sortes de causes : à la morve communiquée une cause spécifique, la contagion virulente; à la morve spontanée, les grands écarts d'hygiène que nous avons signalés.

Je maintiens que cette doctrine étiologique de la morve spontanée, qui n'a rien d'irrationnel scientifiquement parlant, est en parfaite concordance avec l'observation dont elle n'est que l'expression la plus exacte.

Je maintiens, enfin, qu'en outre de ce qu'elle peut être et est journellement constatée et démontrée par les faits, elle est une lumière pour le praticien dans les applications qu'il est appelé à faire de sa science à la prophylaxie et au traitement hygiénique de la morve.

Quant à savoir et à dire comment se produit dans l'organisme le principe virulent, cause ou effet, qui engendre la morve spontanée, et en quoi il consiste, nous confessons notre complète impuissance à le faire; en demandant, toutefois, à ceux qui nous reprochent cette impuissance, à ceux qui repoussent dédaigneusement notre doctrine parce que nous ne pouvons pas leur faire comprendre cette mystérieuse genèse; de nous dire s'ils comprennent et expliquent tout ce qu'ils admettent, en fait, dans la médecine de l'homme. Nous leur demanderons, pour nous borner à la citation d'une seule maladie, comment ils expliquent que les effluves des marais occasionnent une fièvre intermittente, maladie que sa fréquence permet pourtant qu'on étudie bien souvent. Nous leur demanderons comment ils expliquent que ces fièvres soient guéries si merveilleusement par le quinquina. Et pourtant ils n'hésitent pas, et ils ont cent fois raison, à reconnaître que lés effluves paludéennes sont les causes de la fièvre intermittente, et à proclamer les admirables effets du quinquina comme médicament spécifique contre cette fièvre.

Ici s'arrête la partie de la discussion, qui a porté principalement sur des questions de doctrine. J'arrive à la partie purement clinique, à celle où l'on s'est surtout occupé du *diagnostic*, de la *curabilité* et du *traitement* de la morve : trois points sur lesquels a beaucoup insisté M. Guérin, et qui ont été longuement traités par la plupart des membres de la section vétérinaire.

Les développements circonstanciés dans lesquels sont entrés mes collègues à cette occasion, et ce que j'ai dit moi-même dans la dernière partie de mon premier discours, de la curabilité et du traitement, me permettront, je l'espère, d'abréger ce qui me reste à dire; car je sens que j'ai déjà beaucoup abusé de la bienveillante attention de l'Académie.

Mais ici, comme il peut y avoir, je ne dis pas des différences essentielles, mais des nuances, entre les opinions des membres de la section à laquelle j'ai l'honneur d'appartenir, j'exprimerai le regret que M. Guérin, qui se montre si chatouilleux à l'endroit des plus légères inexactitudes dans les opinions qu'on lui prête, ait affecté, dans tout le cours de la discussion, alors qu'il avait sous les yeux les paroles que chacun de nous avait prononcées, d'attribuer à MM. les vétérinaires de l'Académie, à MM. les membres de la section, ou, très souvent, à MM. Renault et Bouley des idées ou propositions dont il croyait avoir à combattre le fond ou la forme, alors qu'il s'attaquait à des idées ou à des formules particulières à tel ou tel d'entre nous. Ce n'est pas là, je dois le dire, une manière loyale de discuter. Qu'une opinion soit juste ou qu'elle ne le soit pas, l'honneur ou le blâme en revient à qui l'a émise. Quant à moi, je n'ai jamais décliné la responsabilité de mes paroles ou de mes actes; mais je n'entends accepter que celle-là.

L'Académie n'a pas oublié quelle a été l'origine de la discussion. A l'occasion du rapport de M. Boulev, M. Guérin, entrant de plain-pied dans l'examen de la morve du cheval, a d'abord dit ceci : « D'après la doctrine classique admise aujourd'hui en médecine vétérinaire, le diagnostic de la morve est basé sur trois symptômes : le jetage, le glandage et les chancres. Il me semble que le diagnostic ne doit pas être uniquement assis sur la présence de ces trois symptômes. Et j'espère prouver qu'à côté de cette forme type, il en est d'autres dans lesquelles l'existence de la morve n'est pas moins certaine, quoique les manifestations phénoménales soient moins complètes. » - Il a dû voir, et vous avez vu, messieurs, par la suite de la discussion, s'il était vrai que les vétérinaires attendissent l'apparition constante de ces trois phénomènes pour se prononcer sur l'existence de la morve. Contrairement à sa prétention, il n'a donc rien à réformer à cet égard dans nos doctrines.

Puis, s'appuyant sur des *faits* dont j'aurai à examiner la valeur, et dans lesquels il avait vus guérir et guéri des chevaux affectés de glandage et de jetage seulement, mais néanmoins bien *morveux* pour lui, il en avait induit qu'il peut y avoir, au début de la morve, des degrés peu prononcés où cette maladie est *curable*; car il reconnaît, avec les vétérinaires, qu'elle ne l'est pas quand elle est caractérisée par les trois symptômes précités. Il avait, en conséquence, donné à entendre qu'il devait y avoir dans la morve, au fur et à mesure qu'elle progressait, différents degrés de gravité, et qu'il devait y avoir aussi, entre ces différents degrés et les manifestations symptomatiques, une relation assez précise pour qu'il fût possible de juger par elles si cette gravité était comme 0, comme 40, comme 20, comme 400.

L'Académie a entendu tout ce qui a été dit à cet égard par les hommes compétents; et elle a pu comprendre combien souvent, au contraire, il y avait peu de rapport entre les manifestations extérieures de la morve et l'étendue, le nombre et la gravité des lésions. M. Bouley vous a démontré qu'il suffisait de la plus petite ulcération sous l'aile du nez pour indiquer les plus effravantes lésions morveuses dans les organes intérieurs; et M. Reynal vous a dit le résultat des nombreuses autopsies qu'il avait faites, dans l'armée, de chevaux sacrifiés pour cause de glandage et de jetage seulement. Vous avez donc, j'en suis convaincu, reconnu avec les vétérinaires que, loin qu'il y cût une telle précision de proportionnalité entre les symptômes extérieurs de la morve et la gravité des altérations morveuses, il était même extrêmement difficile d'établir aucun rapport, seulement approximatif, entre les uns et les autres. Je vous ai cité, pour ma part, des exemples de chevaux qui m'avaient servi de sujets d'expériences, ayant les plus complètes altérations de la morve dans les poumons, la rate et d'autres organes intérieurs, sans avoir présenté, pendant leur vie, le moindre glandage ou jetage, ni la moindre pustule ou ulcération sur aucune partie du corps. - Notre collègue a donc dû renoncer à faire accepter sa croyance, à faire partager ses illusions sous ce rapport.

Est-ce à dire que je prétende contester que, en général, le peu de volume et une certaine mollesse de la glande, le peu d'abondance et la moindre viscosité du jetage sur des chevaux chez lesquels on est fondé à craindre l'invasion de la morve, ne puissent coïncider, quand ils sont récents surtout et que les chevaux paraissent d'ailleurs dans un bon état de santé apparente, avec de moindres lésions profondes ou même avec l'absence de ces lésions bien accusées? Assurément non ! et la preuve que telle n'est pas ma pensée, c'est que, dans votre séance du 16 juillet, moi qui regarde la morve confirmée comme incurable, j'ai exprimé nettement l'opinion qu'il y avait lieu d'essayer le traitement des chevaux qui présentent ces caractères.

Une autre idée de M. Guérin, celle peut-être à laquelle il a paru attacher la plus grande importance, et qui se lie à la fois à la question du diagnostic et à celle du traitement, consiste 45

à faire admettre que les cas de glandage et de jetage, ou même de glandage ou de jetage seulement, quels que soient leurs caractères, qui se montrent sur des chevaux placés dans des conditions étiologiques où la morve se produit, sont nécessairement des cas de morve : seulement, suivant lui, à cet état, elle n'a pas encore acquis la gravité qu'elle aurait si elle était plus avancée; à ce moment, elle ne s'accompagne pas encore de lésions profondes; elle est la maladie commencante, la maladie à ses premiers degrés; c'est ce qu'il appelle la morve ÉBAUCHÉE. A ce moment de son évolution la morve est très curable; et c'est parce qu'il admet que ces symptômes, dans ces circonstances, suffisent à établir l'existence de la morve, et que la morve à ce degré est curable, qu'il prétend émettre une idée nouvelle, opérer une grande révolution, en proclamant que, contrairement à ce qu'on a dit et écrit de tout temps, à ce que répètent tous les jours les vétérinaires, la morve est une maladie curable.

Il faut s'entendre à cet égard ; car il m'a semblé qu'il avait régné une certaine confusion dans le débat sur cette partie de la question.

Dans l'état actuel des choses, en vétérinaire, quand un cheval présente les trois symptômes de jetage, de glandage et de chancrage, on dit qu'il a la morve confirmée. Que s'il ne présente que du glandage et du jetage sans ulcérations apparentes, dans certains cas on le déclare encore morveux; dans d'autres, on dit qu'il est seulement suspect de morve; dans quelques-uns, qu'il n'a qu'une affection catarrhale du nez ou la gourme. Dans ces diverses appréciations, on se guide sur les caractères du glandage et du jetage; sur les circonstances et conditions dans lesquelles l'animal est placé ; sur son âge, sa constitution, son état général. Ainsi :

Si le jetage est épais, visqueux, adhérent aux ailes du nez et y formant un enduit glutineux ; si la glande est dure, plus ou moins bosselée, indolente ou peu sensible à la pression, adhérente à la peau et à la table de l'os ; si, en même temps, ces deux symptômes existent depuis assez longtemps; si l'animal ou les animaux qui les présentent font partie d'attelages ou

d'écuries dans lesquels il y a ou y a eu récemment des cas de morve ; ou s'ils vivent dans des conditions de mauvaise hygiène sous le rapport du travail, de la nourriture, des habitations, etc., on affirme encore qu'ils sont morveux; et on le fait avec plus d'assurance si, en même temps, ils présentent certains symptômes généraux, tels que le poil piqué et terne, l'inflexibilité des reins quand on les pince, la sécheresse de la peau et son plus ou moins d'adhérence aux côtes, l'amaigrissement, etc.; dans ces cas, on n'hésite pas à affirmer qu'ils sont morveux, parce qu'on est certain que, bien qu'il n'y ait aucune pustule ou ulcération apparente sur le champ visible de la muqueuse respiratoire ou sur la peau, il en existe sur les parties non apercevables de cette muqueuse; ou bien que ce glandage et ce jetage coïncident avec des abcès morveux, soit, ce qui est le plus ordinaire, dans les poumons, soit dans d'autres viscères. Or, ces abcès, comme les chancres, sont la caractéristique anatomique de la morve.

Que si le jetage et le glandage sont récents ; si la glande présente une certaine mollesse et est plus sensible ; si le jetage, bien qu'un peu visqueux, est blanchâtre et moins adhérent autour du nez; si l'état général du sujet est à peu près bon; si on ne connaît pas ses antécédents; s'il ne fait pas partie d'une écurie actuellement ou récemment infectée de morve, on hésite à se prononcer : ce peut être, en effet, les signes mal accusés de la morve, comme ce peut n'être qu'une affection subaiguë ou chronique des premières voies respiratoires: rien n'indique, rien de suffisamment significatif n'autorise encore à penser et affirmer, qu'il existe à l'intérieur, soit des abcès spécifiques, soit les chancres de la morve. C'est dans ces cas embarrassants que les vétérinaires disent que le cheval est douteux, qu'il est suspect; et, dans le doute, ils font séparer l'animal afin que, si c'est de la morve qu'il est affecté, il ne soit pas un danger pour les autres; et afin de le faire sacrifier aussitôt que la morve sera confirmée. Dans le doute, ils le soumettent à un traitement approprié à son état, afin, si ce n'est pas la morve, d'obtenir sa guérison. Il arrive, en effet, que, dans ces cas, certains chevaux guérissent et

peuvent être rendus définitivement à leurs travaux; il est vraisemblable que ceux-là n'étaient pas morveux, c'est-àdire, qu'ils n'avaient pas eu, soit des chancres, soit des abcès, seuls caractéristiques de la morve ; car il est reconnu par tous, par M. Guérin lui-même, que, en thèse générale, tout cheval qui est glandé, jeteur et chancré, est incurable. Cependant, parmi les chevaux suspects dont le glandage et le jetage disparaissent, soit spontanément soit par suite ou à la suite d'un traitement quelconque, il en est beaucoup chez lesquels cette disparition n'est que temporaire, et qui, deux, trois ou quatre mois et même plus longtemps après, jettent de nouveau et redeviennent glandés, soit définitivement soit encore pour un certain temps, jusqu'à ce que, enfin, la morve se déclare par l'apparition des chancres. Les vétérinaires ont donc raison d'appeler ces chevaux douteux ou suspects, puisque rien ne dénote positivement ou n'autorise à affirmer, chez eux, l'existence des abcès spécifiques ou des chancres, caractérisant seuls la morve; puisque, à ce moment, il peut se faire que les uns soient déjà morveux, que les autres ne le soient pas encore, que d'autres ne le deviennent jamais.

Enfin, il est des chevaux qui n'ont que des catarrhes de la muqueuse nasale, comme dans le coryza, ou de toute la muqueuse respiratoire, comme dans la gourme, et chez lesquels, surtout quand l'état aigu est passé et que le jetage est plus épais et moins abondant, la glande moins empâtée et moins sensible, l'état fébrile passé, on pourrait, en n'y regardant pas assez attentivement, croire à quelque chose comme une *suspicion de morve;* assurément, si on traite ceux-là, on les guérira. Mais, messieurs, tous les vétérinaires qui sont montés à cette tribune vous l'ont dit, il est impossible qu'un praticien quelque peu instruit et expérimenté s'y trompe; ou si une erreur était possible à un premier et incomplet examen, quelques jours d'observation l'auraient bientôt fait reconnaître.

Voilà, messieurs, ce qui, pour les vétérinaires, est la morve. Pour eux, je le répète, c'est le *chancre* de la muqueuse nasale ou bien dans certains viscères les abcès spécifiques dont nous avons parlé, qui sont la condition anatomique, le caractère nécessaire de cette affection. Tant qu'il n'y a pas chancre ou abcès, il n'y a pas morve. Alors, comme le glandage ou le jetage peut n'être que l'expression de la diathèse morveuse ou la conséquence symptomatique d'une autre affection simplement catarrhale, les animaux peuvent être traités. Mais aussitôt que le chancre ou les abcès existent, visibles ou démontrés par des signes faciles à apprécier par les praticiens, l'animal alors est morveux, et toute chance de guérison est éteinte.

Voilà donc notre dissidence avec M. Guérin. Pour lui, il suffit qu'un cheval qui a une glande, avec ou sans jetage, quels que soient les caractères de cette glande ou de ce jetage, quelles que soient la vigueur, la bonne santé et la forte constitution du sujet, fasse partie d'une écurie où existent des chevaux morveux, pour qu'il *affirme* que ce cheval a *la morve*. On comprend qu'avec cette manière toute théorique d'envisager cette affection, notre confrère se ménage l'occasion de constater, voire même d'opérer un certain nombre de guérisons de morve, surtout s'il lui suffit que le glandage et le jetage aient disparu pour qu'il considère les animaux comme guéris.

Avant de quitter le diagnostic, je veux faire remarquer que ce système d'affirmation de la morve, si évidemment en opposition avec les données de l'observation, ne trouverait à s'appliquer que pour les glandages et jetages apparaissant sur des animaux exposés à la contagion. Mais que ferait, que dirait M. Guérin, si on lui présentait des chevaux, comme c'est le plus grand nombre, devenus glandés et jeteurs sans avoir eu aucun rapport avec des animaux morveux ? Oserait-il encore, en l'absence de la notion étiologique qui est sa boussole, affirmer l'existence de la morve? Et si, comme je me permets de le croire, il n'osait l'affirmer, il serait bien obligé, alors, de les déclarer ou bien non morveux, ou bien *suspects de morve ébauchée*.

Je ne veux pas insister davantage sur tout ce que présente de vague et d'incertain, dans la pratique, ce que M. Guérin appelle *sa doctrine* en matière de diagnostic. Je crois avoir, avec tous mes collègues de la section, mis assez en évidence ces vérités, à savoir : Que les chevaux qui présentent du glandage et du jetage, ou seulement l'un de ces symptômes, sans ulcérations apparentes, appartiennent à l'une des trois catégories suivantes :

Ou bien avec l'un ou les deux de ces symptômes, il existe inapperçus des chancres ou des abcès morveux ; et alors ils sont en réalité affectés de la morve confirmée ;

Ou bien ces symptômes ne sont que l'expression momentanée d'affections catarrhales de l'ensemble ou des parties supérieures de la muqueuse respiratoire; et alors ils ne sont pas morveux du tout;

Ou, enfin, les caractères de la glande et du jetage, l'état général des sujets qui les présentent, et le vague ou l'absence des données étiologiques sont tels, qu'on ne saurait dire si c'est de la morve ou d'une affection catarrhale qu'ils sont l'expression symptomatique; et alors, le doute existant, on ne peut considérer les animaux que comme suspects de morve.

Or, dans les deux premiers cas, l'expression de morve ébauchée ne saurait convenir, puisqu'il s'agit en fait, dans le premier, de morve parfaitement caractérisée, dans le second d'une tout autre affection que la morve.

Et, dans le troisième cas, elle ne saurait non plus être acceptée comme juste, puisqu'elle s'appliquerait tantôt à des morves complètes, mais méconnues; tantôt à des maladies qui ne seraient pas la morve. — Je passe à la question de *curabilité*.

Il est évident que M. Guérin n'a attaché tant d'importance à son mot de morve *ébauchée*, que pour justifier son idée d'une morve *curable*.

Examinons donc ce qui est résulté de la discussion, en ce qui concerne la curabilité de la morve.

Pour éviter les équivoques, il faut rappeler quelle a été sur ce point l'opinion à peu près unanime des vétérinaires. Elle peut se résumer en quelques mots.

Éclairés par ce que leur expérience personnelle et celle de leurs devanciers leur ont appris, les vétérinaires sages, aujourd'hui, n'essayent pas de traiter un cheval présentant des symptômes de morve aiguë ou chronique, quand ils sont convaincus que cet animal porte en lui les lésions caractéristiques de cette maladie (les chancres ou les abcès spécifiques), qué ces lésions soient ou ne soient pas apparentes. Ce n'est pas qu'ils ne reconnaissent qu'on a vu, de temps à autre, guérir quelques chevaux morveux ; ils l'ont proclamé eux-mêmes à cette tribune, comme dans tous leurs écrits. Mais ces guérísons sont trop incertaines et trop rares ; mais on ne sait pas assez à quel traitement on les doit, si tant est qu'un traitement quelconque y ait été pour quelque chose ; mais ce traitement, déjà si incertain dans ses résultats, est trop long ét trop coûteux; mais ces guérisons exceptionnelles sont trop souvent suivies de récidive, pour que les vétérinaires puissent consciencieusement conseiller aux propriétaires d'animaux morveux de courir les chances hasardeuses d'un traitement si rarement heureux.

C'est en ce sens que nous nous sommes expliqués devant l'Académie sur la manière dont nous comprenions l'incurabilité de la morve. Nous avons ajouté que ce qui nous était, en outre, une raison de plus de conseiller l'abattage des chevaux morveux, c'était le danger de contagion et de mort auquel on exposait les personnes chargées de les soigner et médicamenter.

Mais nous avons dit aussi « qu'il y avait lieu d'essayer un » traitement quelconque, quand il n'y avait pas de traces ou » de signes d'ulcérations; quand le jetage et le glandage » étaient récents; quand l'animal qui les présentait était » d'une vigoureuse constitution; quand l'état général de sa » santé ne paraissait pas trop sensiblement altéré; et quand » on pouvait le soustraire à l'influence des conditions au mi-» lieu desquelles ils s'étaient montrés » (1); ce qui, pourtant, n'impliquait pas contradiction avec nos idées sur l'incurabilité de la maladie, puisque, pour nous, dans ces cas, le traitement n'est pas mis en usage pour tenter de guérir une morve plus ou moins grave qui existerait; mais uniquement parce que, incertains que nous sommes sur ce que peuvent

(1) Bulletin de l'Académie, séance du 16 juillet, page 991.

signifier ces symptômes, nous croyons devoir essayer, soit de *prévenir* le développement de la morve, dont ils seraient les avant-coureurs; soit de faire disparaître les traces d'une affection catarrhale, dont ils seraient l'une des manifestations.

Eh bien! en fait, M. Guérin n'agit pas autrement que nous. Il nous imite. Seulement, il déclare et proclame atteints de la morve, *ebauchée* il est vrai, mais enfin de la *morve*, les chevaux que, moins hardis, plus circonspects, et, je le crois, plus dans la vérité pratique que lui, nous considérons comme *suspects*. En définitive, il conseille de traiter les chevaux ayant la*morve ébauchée* comme nous avons toujours conseillé de traiter les chevaux *suspects*. Il ne vient donc proposer de changer que nos désignations. Était-ce la peine de faire tant de bruit?

Mais il est un point où nous ne concordons plus avec lui. Parmi nos chevaux suspects, notamment parmi ceux qui sont devenus glandés et jeteurs dans des écuries où règne la morve, nous n'en voyons qu'un nombre assez restreint sur lesquels glandage et jetage disparaissent, soit temporairement, soit, ce qui est plus rare, définitivement. Sur le plus grand nombre, les symptômes persistent; et, au bout d'un temps variable, les chancres apparaissant ou trahissant leur existence par des signes non équivoques, ne permettent plus de méconnaître la morve. Ce n'est donc que le plus petit nombre parmi ces chevaux suspects qui guérit réellement.

Parmi les chevaux à morve ébauchée de M. Guérin, même parmi ceux où le glandage et le jetage se sont montrés dans une écurie infectée de morve, les choses se passent bien autrement. Sur trente chevaux, cinq atteints de morve confirmée sont morts ou ont été abattus. Les vingt-cinq autres présentant, soit le jetage, le glandage ou des éruptions miliaires de la muqueuse nasale, ont tous guéri. Voilà ce qu'il affirme avoir vu, ce qu'il a dit et répété à chaque séance dans le cours de cette discussion.

Si encore, M. Guérin avait soumis à un traitement quelconque, empirique ou rationnel, n'ayant jamais été essayé par d'autres, les chevaux glandés et jeteurs qu'il a tous vus guérir, on pourrait admettre que c'est grâce à ce traitement qu'il a vu se produire d'aussi merveilleux résultats. Mais point. Il se défend même de ce traitement. Il n'a pas guéri, dit-il; il a vu guérir *spontanément*.

Comment se fait-il donc, par quelle étrange fatalité arrivet-il que, jusqu'à présent, nous, vétérinaires, qui tous les jours, depuis si longtemps, dans les hôpitaux des écoles, dans la pratique civile, dans l'armée, mettons à part, soit en les traitant de notre mieux, soit en les abandonnant à eux-mêmes dans les meilleures conditions d'hygiène, des chevaux qui sont exactement dans le même état, nous ne soyions jamais arrivés à en voir guérir qu'un si petit nombre? Je l'ai dit, et ce mot bien naturel, bien légitime pourtant dans cette circonstance, a paru singulièrement froisser M. Guérin, cette guérison de 25 chevaux glandés et jeteurs, sur 25, pour si vraie que je la tienne, est, je le répète, tout à fait *inexplicable*.

C'est ici le moment, messieurs, d'appeler votre attention sur les faits « *si pleins de conséquences* et d'*enseignements* » qu'a observés M. Guérin, qui ont servi de point de départ à sa discussion dont ils forment la base et en quelque sorte le pivot, et sur la valeur desquels il est revenu tant de fois en les reproduisant, expliquant, commentant dans chacun de ses discours. Ces faits, les voici tels qu'ils ont été racontés à l'Académie par M. Guérin lui-même, dans son premier discours :

« J'ai eu deux fois occasion de voir la morve apparaître » dans un établissement où se trouvaient réunis quarante » chevaux, et se propager par *contagion* à une *trentaine* » d'animaux. Or, parmi eux, les uns présentaient seulement » du jetage, d'autres seulement du glandage, et d'autres » avaient en outre des chancres de la pituitaire. Il ne m'a pas » paru moins certain pour cela que tous étaient morveux.

» Les chevaux chez lesquels j'ai eu l'occasion d'observer » les trois symptômes cardinaux réunis sont morts ou ont été » abattus. » (Dans un autre de ses discours, M. Guérin a fait connaître que les animaux atteints de la morve confirmée qui sont morts ou qui ont été abattus étaient au nombre de 5). « Mais le plus grand nombre des autres chevaux qui, au » début, ne présentaient isolément que quelques-uns des
» syptômes de la maladie, soit le jetage, le glandage, ou des
» éruptions miliaires des muqueuses nasales, ont tous guéri.
» Cependant, c'est notre conviction, tous avaient la morve à
» des degrés différents (1). »

Et c'est sur des *faits* ainsi racontés, que M. Guérin s'appuie pour attaquer, remanier, refondre entièrement tout ce qui a été dit et écrit sur la morve par les vétérinaires; pour apporter la lumière là où nous avons laissé l'obscurité, l'ordre là où nous avons fait le chaos!

Quel est l'établissement où il a fait ces sommaires observations? dans quelle contrée, sous quel climat de la France est-il situé? de quelle race étaient, d'où venaient les chevaux qui s'y trouvaient et ont été atteints de cette enzootie morveuse? Etaient-ce de vieux ou de jeunes chevaux? étaient-ils en bon ou en mauvais état d'embonpoint ou de santé? dans quelles conditions d'habitation, de nourriture (qualité et quantité), de travail, se trouvaient-ils? à quelle époque et sous quel aspect se sont manifestés les premiers symptômes de morve? Est-ce le glandage, le jetage, les chancres, qui se sont montrés les premiers? A-t-on fait l'autopsie des chevaux qui sont morts ou qui ont été abattus comme définitivement morveux, et quelles lésions confirmatives de la réalité de l'existence de la morve a-t-on rencontrées à l'ouverture des cadavres? Est-ce à la morve aiguë ou à la morve chronique que les animaux ont succombé? Cette dernière circonstance avait assurément une importance capitale pour éclairer les faits de contagion.

Et les vingt-cinq chevaux qui n'étaient que glandés et jeteurs, et qui ont tous guéri, est-ce longtemps ou peu de temps

(1) Il me semble que notre collègue décide assez légèrement que c'est par contagion que cette trentaine d'animaux a été atteinte. On serait tout aussi autorisé à admettre, puisque la morve venait de se déclarer dans cet établissement, que la maladie qui se montrait sur les derniers atteints, était produite par la même influence quelle qu'elle fût, que celle qui s'était produite sur les premiers. Il est vrai que l'absence absolue de tout renseignement dans ce récit, permet toutes les interprétations. après l'invasion de la morve dans l'établissement qu'ils ont paru malades? Sont-ce les plus voisins des morveux morts ou abattus qui ont été glandés ou jeteurs les premiers? Quels étaient sur eux les caractères du glandage, ceux du jetage surtout? Quels étaient plus particulièrement, à eux, leur constitution et leur état de santé générale? Combien de temps, en moyenne, sont-ils restés glandés ou jeteurs? Les a-t-on sortis des écuries où ils avaient, dit-on, puisé le germe de la maladie? A-t-on diminué ou non leur travail? En un mot, puisqu'on ne les a pas traités, dans quelles conditions d'hygiène les a-t-on placés? Et puis, après qu'ils ont été ou ont paru guéris, que sont-ils devenus? Les a-t-on suivis et observés longtemps après pour constater, ce qui était si important, si la guérison se maintenait? Dans l'affirmative, pendant combien de temps les a-t-on observés? etc.

Eh bien, de tout cela, de tous ces renseignements dont pas un n'était sans un intérêt de premier ordre, sans une valeur principale dans l'espèce, il n'est pas dit un seul mot, il n'est pas question le moins du monde.

Il a paru suffisant à M. Guérin d'affirmer qu'il avait la conviction que, de ces chevaux, les uns étaient morts de la morve, les autres avaient des glandages et des jetages de morve, et que tous ces derniers avaient guéri, pour que l'Académie ne dût pas mettre en doute la parfaite exactitude et le bien fondé de son affirmation. Et, d'ailleurs, ne l'avez-vous pas entendu avec une certaine stupéfaction vous révéler ce qu'il pense, lui, des détails dans les observations en médecine.

« Au reste, messieurs, vous a-t-il dit : *je ne fais que le cas* » *qu'il convient* de tout cet appareil, que j'appelle le *forma-*» *lisme* de l'observation, qui n'est souvent qu'un moyen de » déguiser la nullité du fond par l'apparence de la forme.... » Dans les observations c'est surtout *aux idées* qu'il faut » s'attacher. Or, sous l'*apparence* d'observations incomplètes » j'ai produit des idées sérieuses accompagnées de convictions » sérieuses et, j'espère, de preuves sérieuses (1). »

(1) Bulletin de l'Académie, tome XXVI, 15 septembre, page 1154.

L'Académie et le monde médical jugeront ce que vaut l'étrange théorie de notre collègue sur les qualités réelles des observations en médecine, théorie à laquelle il n'a été que trop fidèle dans celle que je viens de citer. Quant à moi, tout en trouvant que M. Guérin se montre bien indulgent pour lui-même en disant que cette observation n'a que l'apparence d'être incomplète, je suis d'avis qu'il ne l'est pas moins en qualifiant de « sérieuses » les idées et les convictions qui reposent sur de pareils faits; et je vais examiner ce qu'ont de sérieux aussi les preuves si décisives qu'il a cru devoir produire à l'appui. Mais avant, puisque, plus d'une fois, il a cité dans ces débats le nom d'un de nos collègues les plus considérables, et dont l'autorité est si grande et si légitime dans les questions de morve, je lui demanderai ce qu'aurait pensé M. Raver de cette facon de comprendre et de qualifier les observations bien circonstanciées, faites par ceux qui ont la noble ambition de produire et faire accepter de vraies idées nouvelles ; et je l'engagerai à méditer plus et mieux qu'il ne semble l'avoir fait, le beau travail qu'a publié notre éminent collègue « sur la morve et le farcin chez l'homme. » Il y apprendra que, fort heureusement pour l'humanité, M. Raver n'est pas de l'école de ceux qui s'imaginent que les idées, sous quelque patronage qu'elles se présentent, suffisent, en médecine surtout, à s'imposer par elles-mêmes; il y verra que c'est grâce à la multitude, à la netteté, à la minutieuse précision des détails dont abonde chacune des nombreuses observations dont il a enrichi son mémoire, que le savant médecin de la Charité est parvenu à éclairer d'un si grand jour et à faire voir à tout le monde, même à ses adversaires, la réalité du fait nouveau et si considérable qu'il a eu l'insigne honhenr de faire inscrire définitivement dans la science comme une incontestable vérité.

Encore une fois, pour nous, vétérinaires, pour aucun médecin sérieux, ce que M. Guérin a présenté comme des *faits*, n'a et ne saurait avoir aucune signification ni aucune valeur scientifique! Non, il ne suffit pas qu'un médecin, si compétent et si autorisé fût-il d'ailleurs, vienne affirmer que des faits nouveaux ont, à ses yeux, tel ou tel caractère qui leur donne telle ou telle signification, telle ou telle portée, pour que ses confrères doivent le croire sur parole et puissent le dispenser de justifier ce qu'il avance. Dans cette discussion, plus que dans aucune autre, cette justification était nécessaire; car, comment M. Guérin, dont l'expérience est de si fraîche date en matière de morve, dont le champ d'études pratiques a été si circonscrit, pouvait-il raisonnablement prétendre que son diagnostic, simplement affirmé, fût accepté comme infaillible? Il doit être, en effet, tenu en bien légitime suspicion, depuis que la discussion nous a appris jusqu'à quel point notre collègue pouvait se méprendre sur le diagnostic de la morve. Je n'en rappellerai qu'un exemple, et j'appelle sur lui toute votre attention.

Vous n'avez pas oublié, messieurs, avec quel soin M. Guérin a fouillé les annales de la médecine vétérinaire, pour y trouver et vous citer, à l'appui de ses idées sur la curabilité de la morve, les rares exemples de guérison qu'il a pu y trouver. Or, parmi ces exemples, il en a surtout fait ressortir un qui, à ses yeux, réalisait aussi complétement que possible l'idée qu'il se faisait d'un cas de morve : c'est le fait de M. Denoc. Il l'a même trouvé si complet, qu'il vous l'a présenté comme un cas de morve TYPE, et a voulu vous le citer avec tous ses détails symptomatiques.

Eh bien ! chose singulière, et j'ai regret à le dire pour M. Denoc autant que pour M. Guérin, j'affirme qu'il n'est pas un vétérinaire ayant bien vu deux chevaux morveux, qui ne déclare, après avoir lu cette description de la maladie, que ce peut être une des formes de la gourme ou du coryza suraigu; que ce peut être une de ces variétés de l'anasarque avec altération du sang, qui souvent a son siége principal vers la tête; mais que, à coup sûr, ce n'est pas la morve. Qu'on la lise, en effet; je l'emprunte au discours de M. Guérin:

« État de l'animal. — Son embonpoint est CONSIDÉRABLE; il se tient constamment debout, la tête basse, dans un coma profond. Sa faiblesse est telle que ses membres fléchissent tout d'une pièce sous le poids de son corps. Insensible à toutes les excitations extérieures, l'animal reste immobile dans sa stalle. Il change difficilement de position, tant la contraction de ses muscles paraît douloureuse; on le fait sortir de l'écurie pour l'examiner avec plus de soin, et l'on observe que la faiblesse musculaire est arrivée à un tel point que les membres sont plutôt traînés sur le sol que portés en avant par la contraction des fléchisseurs; à chaque instant la chute est imminente.

» Les lèvres et les ailes du nez sont considérablement tuméfiées; des boutons de farcin sont réunis en grappes serrées sur la lèvre supérieure; du côté de la narine droite, existe une corde de farcin qui s'étend sur le contour du bord postérieur du maxillaire et va se fondre dans le ganglion sousglossien correspondant. La narine droite est le siége d'un écoulement mucoso-purulent qui adhère fortement aux ailes du nez, et a produit l'excoriation des parties avec lesquelles il est en contact et la dépilation de la lèvre. La pituitaire de ce côté est épaissie, boursouflée; elle paraît comme revêtue d'une couche épaisse d'albumine avec une teinte safranée prononcée. Cette exsudation membraneuse occupe la partie inférieure de la cloison; au-dessous la membrane est recouverte de quelques pétéchies. On remarque aussi cà et là quelques ulcérations à bords taillés à pic. La narine gauche est rouge violacé, couverte de pétéchies; elle n'est le siège d'aucun écoulement. On y observe des ulcérations sur la partie inférieure de la cloison. »

Il faut ajouter ce qui suit dans l'observation de M. Denoc, et ce que M. Guérin n'a pas rapporté :

« Les conjonctives sont considérablement infiltrées, couleur lie de vin, recouvertes de pétéchies; les larmes coulent en abondance sur le chanfrein. »

Il faut ajouter encore que, deux jours après que M. Denoc avait constaté l'état qui précède, « les deux narines étaient recouvertes de croûtes noirâtres et épaisses, et qu'il n'y avait plus de jetage; que, cinq jours après (toujours après cette constatation d'état), l'appétit est bon, et l'animal gai et libre dans ses mouvements; » que, huit jours après, «les boutons de farcin marchaient vers la cicatrisation; » que, onze jours après, « les ulcérations du nez tendaient à se cicatriser; enfin que le quinzième jour, « la cicatrisation des plaies du nez était complète et la santé EXCELLENTE ». —Et c'est là ce que M. Guérin présente comme un cas de morve aiguë TYPE!

Mais qui ne sait que ce n'est que quand la morve aiguë est parvenue à sa période ultime, et quand elle va tuer prochainement et inévitablement l'animal, que celui-ci est réduit à l'état de faiblesse extrême qu'on vient de décrire? et qui ne sait que, quand cette affreuse maladie est arrivée à cette période, l'animal, quel qu'ait pu être son embonpoint quand elle a débuté, est tombé dans un tel état de *maigreur* que sa peau semble collée à ses os? Or, dit M. Guérin, « l'embonpoint du cheval était CONSIDÉRABLE ».

Qui ne sait qu'il est rare que, dans la morve, même la plus aiguë, les *lèvres* soient *considérablement tuméfiées*, la muqueuse nasale *boursouflée* et revêtue d'une couche épaisse d'albumine?

Qui ne sait que *jamais* il ne s'écoule de larmes, et surtout de *larmes abondantes*, dans la morve aiguë, dont un des caractères est, au contraire, l'écoulement très lent, par l'angle nasal de l'un ou des deux yeux, de matière muco-purulente assez épaisse?

Qui ne sait que l'infiltration considérable avec couleur lie de vin et nombreuses pétéchies sur la conjonctive, comme sur la membrane nasale, est le caractère de tout autre affection que la morve aiguë; qu'on les remarque surtout dans les affections que je rappelais tout à l'heure?

Et qui a jamais vu, dans aucun cas de morve que ce soit, dans un cas surtout se présentant avec un appareil symptomatique aussi grave que celui-là, des croûtes noirâtres et épaisses recouvrir les chancres au bout de deux jours; l'animal être redevenu gai, avoir bon appétit, avoir recouvré la liberté de tous ses mouvements cinq jours après; les ulcères farcineux en voie de cicatrisation au bout de huit jours; les chancres séchés au bout de onze jours; et l'animal complétement guéri le quinzième jour?

Je vous le demande à vous tous, messieurs, qui savez quels

profonds ravages a faits dans l'économie la morve aiguë, arrivée à la période où elle a réduit à ce point le malade qui en est atteint; je le demande à tous les vétérinaires, est-il possible d'admettre, ou seulement d'imaginer qu'une si grave affection, après avoir laissé le sujet dans un pareil embonpoint, disparaisse aussi complétement, et fasse place à une santé *par faite* dans l'espace de QUINZE jours?

Et c'est M. Guérin, qui considère cela comme un cas *type* de *morve*, qui s'étonne qu'on ne le croie pas sur parole quand il se borne à affirmer, sans donner de renseignements d'aucune sorte, que c'est bien de la morve que sont morts les cinq chevaux de son établissement ; quand il affirme, ce qui est si difficile à juger, que c'est bien de la morve aussi qu'é-taient affectés les vingt-cinq chevaux qui ont guéri !

L'Académie jugera ce qu'elle doit en penser. Quant à moi, reprenant pour nous les appliquer les paroles de M. Bouillaud, je dis qu'en effet notre science serait bien peu de chose si les doctrines qui y ont cours ne reposaient que sur de semblables observations.

M. Guérin, du reste, a bien compris que ces faits, par trop sommaires, pourraient ne pas suffire à vous convaincre du fondement de son idée nouvelle de la curabilité de la morve : aussi, a-t-il jugé utile, comme il vous l'a dit, d'étaver des faits si peu sérieux, de « preuves sérieuses, » empruntées à la médecine vétérinaire elle-même. A-t il réussi dans ses recherches ? Évidemment il ne le pouvait pas. Qu'a-t-il fait alors ? Il a imaginé de prétendre, sur la foi de quelques jeunes auteurs étrangers à la pratique, qui avaient écrit dans l'enfance de notre art, que la morve avait avec la gourme une telle ressemblance, que les vétérinaires devaient souvent confondre l'une avec l'autre; que, partant, ils les confondaient. Il a trouvé des cas de gourme avec guérison, cela va sans dire ; et il en a inféré que ces cas, qui avaient été appelés gourmes, ne pouvaient être que des cas de morve qu'on avait guérie. Il y avait donc longtemps, s'écrie-t-il, que, sans s'en douter, on guérissait la morve; mon idée est donc vraie; la morve est donc curable. Quelle preuve plus sérieuse en voulez-vous? Et, en effet, c'est sous les noms et l'autorité de Gilbert, de Girard père, de Girard fils, sous le nom d'un praticien de mérite, M. Mousis, qu'il a produit ces preuves de la confusion qu'on faisait en vétérinaire de la gourme avec la morve, de la morve avec la gourme.

MM. Delafond et Reynal sont venus d'abord, pièces en main, établir que c'était par suite d'une erreur dans le rapport fait par Girard père sur le mémoire de M. Mousis, que le mot gourme qui était sur le manuscrit de M. Mousis avait été écrit morve à l'impression; ce qui a écarté tout d'abord en la faisant tourner contre son système, l'autorité si grave et si importante des deux seuls praticiens que M. Guérin eût trouvé à invoquer.

MM. Bouley, Delafond et Reynal vous ont ensuite démontré avec trop d'évidence combien M. Guérin avait mal compris et encore plus mal interprété les faits plus qu'incomplets, les assertions plus que vagues empruntés à Gilbert et Girard fils, pour que j'aie à vous rappeler leur argumentation. Qu'il me soit permis d'ajouter seulement à ce qu'ils vous ont dit du peu de foi que méritaient les assertions de Gilbert, cette circonstance assez importante, que Gohier, le savant professeur de clinique de l'École de Lyon, étonné, tout en les consignant dans son recueil, des résultats qu'avait annoncés Gilbert, a cru devoir, en 1812, répéter ses expériences dans les hôpitaux même de l'école. Or toutes les inoculations de gourme qu'il a pu faire, ont donné naissance à la gourme et jamais à la morve; résultat conforme, d'ailleurs, à ceux obtenus par Mousis et par les autres vétérinaires qui, dans ces derniers temps, ont étudié expérimentalement la contagiosité de la gourme. Je me joins, du reste, à tous mes collègues, pour déclarer à l'Académie qu'il est impossible, dans l'état actuel de notre science, qu'un vétérinaire, joignant la moindre instruction à quelque pratique, puisse, après examen, prendre la gourme pour la morve.

Je ne crois pas que M. Guérin ait été mieux inspiré, quand il a invoqué comme des exemples de guérison de morve, ébauchée ou autre, les chevaux qui ont servi aux expériences du professeur Lessona (de Turin), et à celles de MM. Beugnot et Berthonneau (de Metz).

De ce que, dans ces expériences, à la suite de l'inoculation par piqûres, ou par frottements répétés à plusieurs reprises sur la muqueuse nasale, on avait remarqué de la rougeur sur cette membrane, un léger jetage, suite naturelle de son irritation, et un peu de glandage comme il en survient toutes les fois qu'il y a plaie dans le nez avec jetage quelconque; symptômes qui avaient disparu spontanément dans l'espace de quelques jours; il s'est empressé d'en conclure que ces symptômes ne pouvaient être autre chose que ceux de la *morve ébauchée*, et que leur disparition rapide était un exemple frappant de la curabilité de la morve à cette période de son développement.

En vain lui a-t-on fait observer que ces symptômes étaient communs à toutes les irritations catarrhales, si légères fussentelles, à toutes les lésions traumatiques suppurées de la membrane nasale; en vain lui a-t-on dit qu'on pouvait les produire en inoculant par les mêmes procédés tout pus puisé sur des plaies anciennes ou des ulcères quelconques; en vain lui a-t-on démontré que rien dans leurs caractères, leur marche, leur durée, leur si prompte disparition, ne ressemblait au jetage ou au glandage de la morve. Il n'a rien voulu entendre. Tous ces jetages, tous ces glandages, c'est pour lui de la morve ébauchée; et leur prompte disparition ne prouve qu'une chose: la facile curabilité de la morve à cet état. - Puisque c'est là une illusion qu'il est décidément impossible d'ébranler chez notre collègue, je vais en examiner une autre, la dernière, celle de l'indication nouvelle, du traitement nouveau, qu'il a déduits des faits si probants que j'ai rappelés à l'Académie. Sur ce point je serai très court.

Que l'indication de M. Guérin soit nouvelle, je ne le conteste pas. C'est, avec la morve ébauchée, les deux seules nouveautés qu'il ait imaginées et introduites dans cette discussion. Quelle soit rationnelle, c'est une autre affaire. Pour qu'elle fût rationnelle, il faudrait qu'elle se déduisît d'une idée théoriquement et pratiquement vraie; et c'est ce qui n'est pas. Sur quoi repose-t-elle, en effet? Vous vous le rappelez, messieurs, sur cette croyance admise comme une vérité par M. Guérin, que la morve commencerait par être une maladie locale, ayant son siége initial dans les cavités nasales, et qu'elle ne se généraliserait et ne prendrait de la gravité que par suite de l'absorption et du transport dans toute l'économie de la matière du jetage qui séjourne et se putréfie dans ces cavités; d'où l'indication de faire dans ces cavités des injections pour entraîner cette matière, et de les faire avec une solution astringente pour en tarir la sécrétion. Mais j'ai démontré surabondamment, je crois, à l'Académie, combien était erronée cette idée que la morve, où que se manifestassent ses

surabolidamment, je crois, a l'Academite, combien était erronée cette idée que la morve, où que se manifestassent ses lésions apparentes, fût une maladie locale, j'ai même amené M. Guérin sur ce point à une conversion partielle, puisqu'il a fini par déclarer que la morve contractée par contagion, était seule localisée d'abord, ce que (par parenthèse) j'ai prouvé être également une erreur. Or, si la morve n'est pas dans l'origine, et elle ne l'est pas, une maladie locale, que devient donc l'indication qui consiste à prévenir la généralisation de la maladie par l'enlèvement du produit de l'affection d'abord locale? Évidemment c'est une indication sans cause et parfaitement irrationnelle. C'est, en effet, ce qu'il me semble et ce que vous jugerez qu'elle est. Voyons maintenant le traitement.

Après ce que j'ai dit dans mon premier discours de l'ancienneté et des insuccès éprouvés du nouveau traitement qu'il avait d'abord indiqué comme très rationnel et parfaitement heureux entre ses mains, M. Guérin n'a plus insisté que faiblement sur cette partie de ses prétentions : il a même essayé de contester qu'il eût parlé d'aucune médication, qu'il eût appliqué aucun traitement, qu'il eût guéri aucun malade. Malheureusement ce système de dénégation n'était pas soutenable en présence des affirmations si positives et si nettes qu'il avait faites à cet égard et qui sont imprimées dans ses deux premiers discours. Il ne me faut donc, pour avoir fini de résumer toute cette discussion, que dire un mot de cette médication, de ce traitement, indiqués du reste par leur inventeur tout aussi sommairement que les *faits* auxquels ils se rattachent. Ils consistent « en des injections de solution de tannin » dans les cavités nasales des chevaux qui ont la morve » ébauchée, en aidant ces injections par des purgations ré-» pétées (1). »

Moyennant quoi M. Guérin « a arrêté le développement des » symptômes qui, sans ce secours, auraient probablement » donné lieu au développement de la morve caractérisée. »

Eh bien ! sans rappeler que depuis les deux Lafosse, en 1749, jusque dans ces derniers temps, ce traitement nouveau par les injections détersives et astringentes a été la base ou l'auxiliaire d'une foule de méthodes curatives qui sont réstées infructueuses entre les mains de vétérinaires très capables, je demanderai à M. Guérin s'il a eu soin de s'assurer que ces injections qu'il fait, j'imagine, avec une seringue ordinaire à tuvau plus ou moins effilé, pénétraient bien « dans les an-» fractuosités des fosses nasales » pour en faire sortir en l'entraînant avec elles, la matière du jetage qui v séjournerait. Je crois, en effet, que s'il eût cherché à s'en assurer, il se serait convaincu que, même poussés par des moyens plus puissants que la seringue, les liquides injectés dans les cavités nasales ne pénètrent jamais dans les sinus, et que très difficilement, ou en bien petite quantité, quand ils y pénètrent, dans les anfractuosités des cornets ; sinus et anfractuosités qui sont, dans la morve, le siége ordinaire des collections muco-purulentes. Or, si les liquides injectés n'y pénètrent pas ou à peine, comment peuvent-ils entraîner avec eux les matières morbides qui s'y amassent? C'est ce qui avait si bien frappé Lafosse père que, pour parvenir efficacement à vider ces anfractuosités, il avait eu l'idée de pratiquer la trépanation des sinus et de faire les injections par les ouvertures résultant de l'opération. J'ai dit plus haut que, comme tous les autres jusqu'aujourd'hui, le traitement de Lafosse, qui répondait si bien pourtant à l'indication de M. Guérin, avait dû être abandonné comme inefficace.

J'arrête là, messieurs, ce résumé que mon désir d'être clair

(1) Bulletin de l'Académie, tome XXVI, séance du 25 juin, page 882.

et impartial d'une part, d'autre part l'obligation où je me suis trouvé de reproduire toujours textuellement M. Guérin, pour n'être pas accusé par lui d'altérer ses pensées, ont rendu fort long. L'Académie me le pardonnera pour ce double motif.

J'ai cherché à prouver que nos connaissances sur la morve n'étaient pas aussi nulles ou incomplètes que le suppose et que vous l'a dit M. Bouillaud ; j'ai essayé de vous démontrer, et j'espère y être parvenu, qu'il était résulté de ces débats ce que j'avais dit dès son origine, à savoir que, dans tout ce qu'y a produit M. Guérin qui y a pris une si large part, il n'y a en réalité « que des vérités anciennes et des erreurs nouvelles »; et je l'ai fait, je crois, vous le reconnaîtrez, messieurs, avec des formes et dans des termes qui ne sauraient justifier les récriminations si peu convenantes qu'elles ont provoquées de la part de notre collègue, soit dans cette enceinte, soit en dehors de l'Académie.

Il me reste, en terminant, à vous remercier de l'attention si soutenue et si encourageante que vous avez bien voulu me prêter.

Paris. - Imprimerie de L. MARTINET, rue Mignon, 2.

